

ÉTUDE SUR L'EMPLOI CULTUREL ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DES ARTS VISUELS EN AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

Etude commandée et coordonnée par AC//RA (Art Contemporain en Auvergne-
Rhône-Alpes) - Réalisée par Laurie Darroux, Alchemista

2023-2024



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes ayant participé à la collecte des données de cette étude. Que cette étude puisse servir leur engagement et leur passion.

*Nous remercions aussi l'ensemble **des financeurs** :*

*La **Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités** (DREETS)*

***Uniformation**, Opérateur de compétence de la cohésion sociale*

***L'AFDAS** Assurance, Formation des activités du spectacle*

Ainsi que les partenaires impliqués dans ce projet :

*La **Direction Régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes***

*La **Direction de la culture et du patrimoine de la Région Auvergne-Rhône-Alpes***

France Travail Scènes et Images

*Le **CIPAC**-Fédération des professionnels de l'art contemporain*

*La **Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiennes et plasticiens** (FRAAP)*

*Nous remercions également **Antoine Brun** et **Cyrille Noirjean** pour leur initiative et leur accompagnement.*

*Et **Myriam Hamadou** pour son coup de main dans l'exercice de l'enquête téléphonique.*

CADRE DE L'ÉTUDE

Rappel du contexte de l'étude

Le secteur des arts visuels en Auvergne-Rhône-Alpes a lancé en 2017 un processus de structuration à travers l'organisation de deux journées professionnelles puis le lancement en 2018-2019 du Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels en Auvergne-Rhône-Alpes (SODAVI) [Panorama] par l'association Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes (AC//RA).

Le SODAVI est une initiative qui s'inscrit dans un contexte national. Il s'agit d'un outil de construction conjointe des politiques publiques en faveur des arts visuels, au service des acteurs professionnels des arts visuels et des publics. Il est décliné selon les spécificités territoriales, accompagné ou mis en place par les Directions régionales des affaires culturelles.

En 2019, suite à l'invitation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le secteur des arts visuels a intégré le Comité technique du nouveau Contrat d'Objectif Emploi Formation (COEF) Culture, représenté par l'association AC//RA. En 2020 et 2021, un nouveau plan d'action, centré autour de l'emploi culturel et de la formation professionnelle a été rédigé avec le soutien d'un panel d'acteurs représentatifs du secteur.

À de nombreuses reprises, au sein du SODAVI et du COEF Culture, les acteurs ont émis le souhait de produire une étude quantitative et qualitative sur l'emploi culturel et la formation professionnelle pour les arts visuels en Auvergne-Rhône-Alpes.

Objectif de l'étude

Cette étude est une première à l'échelle régionale et ne trouve quasiment pas d'équivalence dans d'autres régions. Elle a pour objectif de répondre à l'absence préjudiciable de données sur le secteur des arts visuels en Auvergne-Rhône-Alpes.

À l'échelle nationale, les arts visuels constituent l'un des secteurs majeurs de la culture avec 8.4 milliards d'euros générés en 2019 et une croissance de 7% par rapport à 2018. Le secteur représente l'un des premiers effectifs des secteurs culturels avec près de 104 000 emplois directs selon les chiffres du ministère de la Culture, et une évolution de près de 30% entre 2009 et 2018¹.

Pourtant, il existe très peu de données sur ce secteur qui, à bien des égards, cherche encore à se structurer et à renforcer son existence et sa visibilité dans certaines sphères juridiques, politiques et économiques. Cette étude vise à élaborer des éléments tangibles pouvant être mobilisés dans ce travail de professionnalisation et d'accompagnement du secteur.

Les objectifs de l'étude se déclinent en trois grandes lignes :

- **Brosser un portrait quantitatif et qualitatif du secteur des arts visuels en Auvergne-Rhône-Alpes**

¹ Chiffres issus de l'étude « Le poids économique direct de la culture en 2019 » publiée par le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du Ministère de la Culture.

- **Bénéficier d'une meilleure connaissance de l'emploi culturel dans le secteur des arts visuels**
- **Établir un état des lieux en matière de formation professionnelle pour les dirigeants et les salariés**

Les acteurs du projet

Cette étude est portée par **l'association AC//RA** qui en assure la coordination générale. AC//RA est une association régionale qui œuvre à la structuration du secteur des arts visuels dans la région, depuis sa création en 2013.

L'étude est financée par : **la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)** ainsi que par les opérateurs de compétence **Uniformation** et **AFDAS**.

Deux instances de suivi de l'étude assurent les choix d'orientation et la validation des travaux réalisés. Elles sont constituées de personnes représentant les organismes et collectivités suivantes : **la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)**, **la Direction Régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes**, **la Direction de la culture et du patrimoine de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**, les opérateurs de compétence **Uniformation** et **AFDAS**, **France Travail Scènes et Images**, le **CIPAC-Fédération des professionnels de l'art contemporain**, la **Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiennes et plasticiens (FRAAP)**, ainsi que représentants des lieux d'art de la Région.

L'étude est mise en œuvre et menée par Laurie Darroux, ethnologue indépendante (bureau d'étude **Alchemista**).



© Groupe Art Contemporain

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

- **Une étude dédiée aux lieux d'art employeurs**

L'étude s'intéresse spécifiquement aux lieux d'art employeurs présents sur le territoire régional mais inclut dans son champ les lieux fonctionnant partiellement ou exclusivement avec du bénévolat.

- **Une étude consacrée aux pratiques professionnelles**

L'intention formulée dans le cahier des charges est de s'intéresser essentiellement aux structures qui ont une pratique professionnelle et d'exclure les lieux amateurs du périmètre de l'étude. Cependant, la distinction entre les deux n'est pas déterminée par des critères objectifs clairs.

On constate, au sein du secteur, une zone de flou et des glissements entre pratiques habituellement apparentées au monde professionnel et pratiques généralement identifiées comme faisant partie du monde amateur.

Les structures concernées par l'étude sont donc identifiées à partir de critères souples. Ce sont des lieux dont une des vocations principales est dédiée aux arts visuels et qui génèrent une activité signifiante à l'échelle de leur territoire. Sont mises de côté les toutes petites structures qui s'apparentent plutôt à une activité de loisir et les lieux qui ont une petite programmation en marge de leur activité principale (ex : un café qui expose des artistes).

- **Les lieux de transmissions (Écoles d'art) sont exclus de l'enquête.**

La réalité des Écoles d'art en termes d'emploi et de formation étant une chose à part, nous avons préféré les retirer du champ de l'étude.

- **Une étude sur les lieux d'art et non sur les artistes.**

Il est également important de noter que cette étude porte sur les lieux d'art, c'est-à-dire les lieux qui ont vocation à soutenir, produire, diffuser, etc., le travail de plusieurs artistes. Les artistes-auteurs et artistes indépendants, même s'ils sont constitués en entreprise individuelle, ne font pas partie du champ de l'enquête. Il en va de même pour les ateliers-galeries ou les ateliers-ouverts qui ont pour vocation de montrer le travail d'un seul artiste.

Notons cependant qu'il existe une continuité forte entre la réalité des artistes-auteurs et les lieux d'art dans la mesure où une certaine partie de ces derniers sont tenus par des artistes avec l'objectif d'organiser collectivement des conditions d'existence professionnelle et économique. Une étude complémentaire sur ce point pourrait se révéler utile.

- **Les initiatives et dispositifs transversaux ne sont pas considérés pour l'enquête.**

Cette étude n'inclut pas non plus dans son périmètre les initiatives ou dispositifs transversaux non assimilables à un lieu identifié. Les festivals, biennales, réseaux, etc. pourront être évoqués mais ne font pas partie de l'enquête.

DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le dispositif d'enquête sur lequel repose cette étude est construit en deux volets destinés à nourrir des ambitions complémentaires.

Le premier volet procède d'une méthodologie quantitative. Il vise à recueillir des données chiffrées, permet d'évaluer le poids du secteur des arts visuels en Auvergne-Rhône-Alpes et de le décrire dans une dimension concrète et statistique.

Le second volet, avec une méthodologie qualitative, a pour objectif de donner voix aux acteurs du secteur et faire apparaître les réalités vécues au sein des lieux d'art.

À la rencontre de ces deux méthodologies, nous proposons une analyse alimentée à la fois par des chiffres et des extraits d'entretiens.

ENQUÊTE QUALITATIVE

Le corpus de l'enquête qualitative est constitué de 15 entretiens conduits avec une méthodologie semi-directive auprès d'un panel de structures réparties sur l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes².

Afin d'appréhender la variété des situations et de faire entendre des propos représentatifs de la diversité des réalités vécues, le panel d'entretien a été construit selon 5 principaux critères. Pour chaque critère, nous avons tenté d'obtenir un échantillon des différentes situations :

- **La représentativité géographique** : au moins un entretien par département.
- **La taille de la structure** (en termes d'emploi) : petites structures de moins de 3 salariés, moyennes structures entre 3 et 9, grosses structures plus de 10 salariés, structures fonctionnant uniquement avec du bénévolat
- **Type de lieux** (cf. typologie des lieux par missions) : lieux d'exposition et de diffusion, lieux de collection et de conservation, lieux de création et de production, lieux mixtes.
- **Forme juridique des structures** : secteur public (Régies directes, établissements publics), secteur privé (Associations, Fondation, Sociétés privées)
- **Zones rurales/zones urbaines** : nous avons veillé à mener des entretiens avec des structures situées autant dans les grandes villes que dans de plus petites communes ou en zone très rurale.

Chiffres clés :

15 entretiens réalisés

17 heures d'enregistrement traitées

² Cf. Liste des entretiens présentée en annexe.

ENQUÊTE QUANTITATIVE

Le corpus de l'enquête quantitative s'appuie sur une base de données de 128 structures, élaborée par l'association Art Contemporain Auvergne-Rhône-Alpes (AC//RA), à laquelle viennent s'ajouter 66 structures repérées au cours de l'enquête. Soit un total 194 structures.

La collecte de données s'est effectuée en deux temps :

- **Le questionnaire en ligne** : un questionnaire en ligne de plus de 60 questions a été soumis à l'ensemble des 128 structures répertoriées par l'AC//RA. Soixante d'entre elles ont répondu de façon suffisamment exhaustive. Le taux de réponses s'élève donc à 47% pour cette base de données d'AC//RA. Rapportées à l'ensemble des 194 structures finalement recensées, le taux de réponses s'élève à 31%.
- **L'enquête téléphonique** : une enquête téléphonique a fait suite au questionnaire en ligne avec l'objectif, sur les données les plus attendues, de produire une mesure plus exhaustive. Les structures n'ayant pas répondu au questionnaire en ligne ont été contactées une à une au téléphone pour répondre à une série de questions essentielles. Cette enquête téléphonique a permis, sur une partie des données, d'élever le taux de réponses à 92% des structures pour la base de données d'AC//RA de 128 structures et 82.5% pour la base de données augmentée (194 structures).

Le corpus ainsi constitué présente plusieurs niveaux de lecture et d'exhaustivité. Nous préciserons autant que possible pour chaque donnée communiquée les conditions de son obtention.

Notons que cette étude ne prétend pas atteindre une parfaite exhaustivité dans sa mesure du poids du secteur. Le réseau de lieux étant particulièrement hétérogène, divers et ramifié, il est impossible de le cerner totalement. Nous espérons toutefois avoir atteint un recensement des lieux proche de 90% de l'existant.

Notons également qu'un certain nombre de paramètres introduisent de la complexité dans le recueil des données et qu'une marge d'erreur est donc à considérer. Par exemple, de nombreux lieux culturels œuvrent à l'intersection de plusieurs champs culturels (arts du spectacle, arts visuels, patrimoine, etc.). Dans la mesure du possible, nous avons cherché à distinguer les données concernant les arts visuels du reste mais cela n'a pas toujours été possible.

Chiffres clés :

194 structures répertoriées

82,5% : taux de réponses pour les questions essentielles

S O M M A I R E

01

**Le secteur des arts
visuels en AURA :
présentation et
caractérisation**

01.01

**Portrait du secteur
à l'échelle régionale
p. 10**

01.02

**Portrait du secteur
par département
p. 15**

01.03

**Les lieux d'art :
caractérisation et
typologie
p. 29**

01.04

**Fonctionnement
des lieux d'art p. 39**

02

**L'emploi culturel
dans le secteur des
arts visuels en
AURA**

02.01

**Données générales
sur l'emploi
p. 49**

02.02

**L'embauche
p. 53**

02.03

**Forces de travail et
systèmes
d'adaptation du
secteur
p. 58**

03

**La formation
professionnelle
dans le secteur des
arts visuels en
AURA**

03.01

**Le profil
professionnel des
salariés
p. 69**

03.02

**Inventaire des
compétences
p. 74**

03.03

**La formation
professionnelle
p. 77**

01

LE SECTEUR DES ARTS VISUELS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : PRÉSENTATION ET CARACTÉRISATION

01. 01 Portrait du secteur à l'échelle régionale - page 10

Données générales - page 10

Répartition sur le territoire - page 11

Dynamique territoriale et structuration en réseaux - page 13

01.02 Portrait du secteur à l'échelle départementale - page 15

01.03 Les lieux d'art : caractérisation et typologie - page 29

La taille des structures (en termes d'emploi) - page 30

Les différents types de lieux - page 31

Les missions des lieux d'art - page 33

01.04 Le fonctionnement des lieux d'art - page 39

Le cadre professionnel et juridique des lieux d'art - page 40

Le fonctionnement économique des lieux d'art - page 43

01.01 PORTRAIT DU SECTEUR À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Chiffres clés :

194 structures recensées

106 lieux employeurs

Données générales

Nota Bene : cette étude étant la première en France, il est malheureusement difficile de comparer les données recueillies avec celles d'autres régions.

Le tissu des lieux d'art à l'échelle de la région est avant tout caractérisé par une grande richesse de propositions. Les lieux sont nombreux et diversifiés bien que répartis inégalement sur le territoire.

Les structures d'encadrement et de soutien :

Documents d'artiste AURA : un réseau qui développe un site documentaire consacré aux œuvres d'artistes plasticien·nes et designer·euses vivant dans la région

Le grand Large : association qui accompagne la professionnalisation de jeunes artistes diplômé·e·s des écoles d'art et de design d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Solid'arte : une association qui accompagne les artistes dans la réalisation de leurs projets

Studio Ganek : association qui accompagne collectivités, entreprises, institutions, citoyens et artistes indépendants, du développement de partenariats jusqu'à la réalisation de projets d'art contemporain

La biennale d'art contemporain

Il est impossible de broser un portrait du secteur des arts visuels en Auvergne-Rhône-Alpes sans évoquer la présence de ce festival très important mais surtout particulièrement porteur et structurant pour l'intégralité du secteur, notamment grâce au programme « Résonance » qui mène en off un travail important de maillage du territoire.

Les écoles d'art

École supérieure d'art Annecy Art

École supérieure d'art de Clermont Métropole

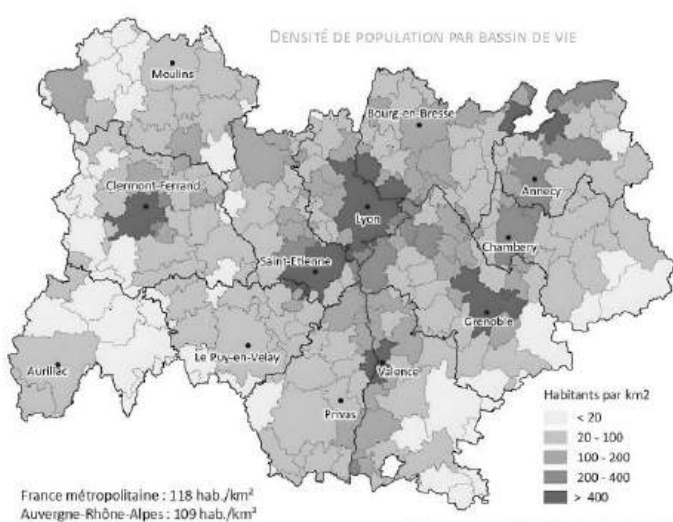
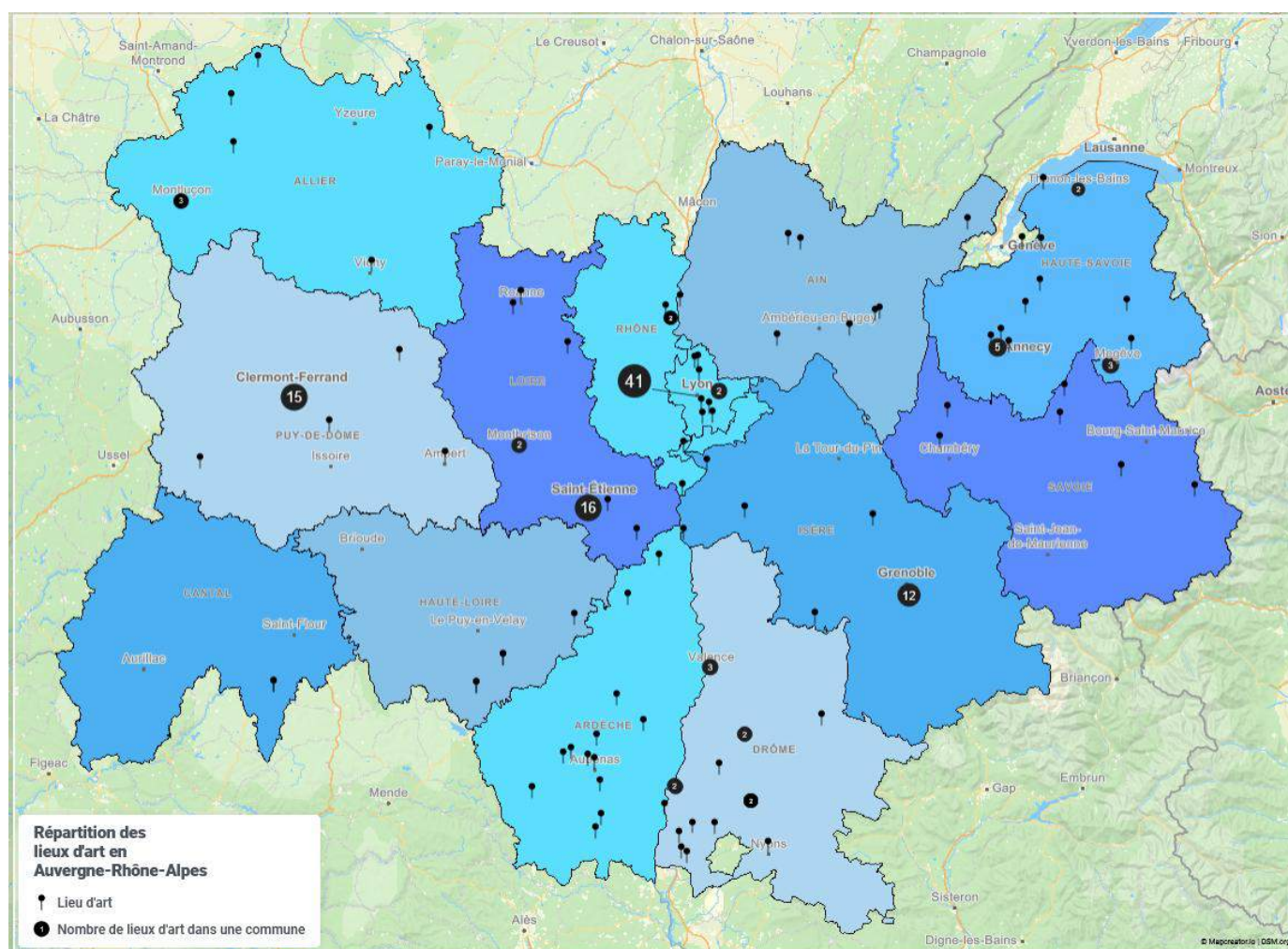
École supérieure d'art et de design Grenoble Valence

École nationale supérieure des Beaux-arts de Lyon

École supérieure d'art et de design de Saint-Etienne

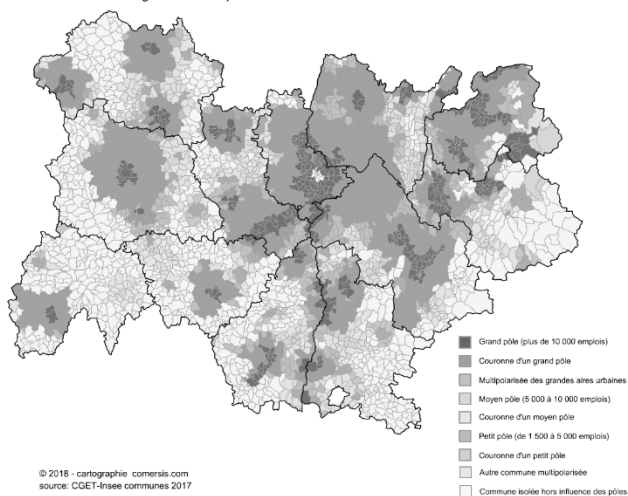
La poudrière : école de cinéma d'animation

Répartition sur le territoire



Source : Insee RP2012 - Réalisation : Cerema

Aires urbaines Auvergne-Rhône-Alpes



© 2018 - cartographie.comeris.com
source: CGET-Insee communes 2017

- La répartition des lieux d'art suit relativement fidèlement la logique des aires urbaines et des bassins d'habitation de la Région. La dynamique démographique contrastée entre l'est et l'ouest se retrouve dans la répartition des lieux d'art.
- La métropole de Lyon concentre sans surprise un peu plus d'un quart des structures de la Région. Cependant, il est à noter que le département du Rhône est très pauvre en lieux d'art en dehors de Lyon.
- Hormis Lyon, trois grandes villes se distinguent par un vivier de lieux d'art plus conséquent qu'ailleurs : Clermont-Ferrand (15 structures), Saint-Etienne (16 structures) et Grenoble (12 structures).
- Les deux anciennes régions Auvergne et Rhône-Alpes sont marquées par une grande disparité. On compte 31 structures pour l'Auvergne contre 163 en Rhône-Alpes.
- Une partie importante des structures s'étale en suivant l'axe dessiné par la vallée du Rhône.
- La proximité de la Suisse fait également apparaître un vivier du côté de la Haute-Savoie

Chiffres clés :

Plus d'**1/4** des structures sur la métropole de Lyon

31 structures pour l'ex-Auvergne

163 structures dans l'ex-Rhône-Alpes



Dynamique territoriale et structuration en réseaux

La région Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des plus grandes régions d'Europe. Son territoire de 69 711 km² se divise en 12 départements et rassemble des réalités démographiques, géographiques, culturelles, sociales et économiques d'une très grande diversité. L'écart entre les zones les plus rurales et les plus urbaines est extrêmement marqué et il est aisé de deviner la difficulté que peut représenter l'harmonisation et le tissage d'un réseau réparti sur un territoire aussi vaste et varié.

Interrogés sur la question de la dynamique territoriale et de l'action collective, les acteurs du réseau font état de réalités très différentes selon les territoires. Cependant, beaucoup d'entre eux expriment un manque de mise en lien et de coopération, particulièrement marqué à mesure que l'on s'éloigne de Lyon et sa métropole.

Formellement, il existe un réseau à l'échelle régionale : l'AC//RA qui mène des actions reconnues par l'ensemble des acteurs mais ne semble pas toujours suffisant pour fédérer l'intégralité du secteur, de ses réalités et besoins.

Éléments clés :

- Un territoire très vaste et varié difficile à relier
- Une dynamique de réseau très diverse selon les territoires et les structures
- Une difficulté pour les territoires éloignés de s'inscrire dans les réseaux centrés sur la Métropole Lyonnaise
- Un manque de mise en lien souvent déploré par les acteurs
- Très peu de réseaux formalisés à l'échelle départementale ou locale

Extrait : « Justement c'est qu'il y a une dynamique territoriale qui est assez faible. Moi, avant d'arriver en Rhône-Alpes, je venais de Bretagne qui est peut-être aussi un territoire un peu exceptionnel vu le maillage territorial, associatif des structures. C'est presque un cas d'école, j'ai envie de dire, pour aller vraiment aux endroits les plus reculés, les plus éloignés des centres urbains. Alors qu'ici, il y a les moyens, il y a les structures mais elles sont quand même assez concentrées au niveau métropolitain, voire sur le territoire urbain. Il y a aussi des structures qui sont en dehors (de Lyon). Nous en faisons partie, nos collègues à Vénissieux aussi et puis d'autres activités plus récentes qui naissent comme à Corbas avec le Polaris. La Région est très vaste donc cet aspect effectivement n'aide pas. Mais je trouve qu'il n'y a pas... il y a des réseaux qui existent... AC//RA en est un, Adèle aussi mais ce sont des réseaux fonctionnels. C'est-à-dire qu'on partage la communication, on partage certains événements qui mettent un peu l'accent ou un peu la lumière sur l'existence et les différentes programmations mais il n'y a pas un vrai travail en réseau des structures. Et ça, je ne saurais pas dire d'où ça vient ou pourquoi c'est comme ça. Ça ne fait que quatre ans que je suis là donc je peux vous partager mes observations. Mais dans les faits, ce n'est pas qu'il n'y a pas de collaboration entre les structures mais ça ne vient pas de manière très naturelle. Et pour une bonne partie des structures qui existent depuis très longtemps, je trouve que la collaboration, la mise en réseau générale reste assez superficielle et un peu faible. »

Anonyme

On constate que très peu de réseaux plus locaux ou départementaux se sont constitués. On peut toutefois noter la présence du réseau « Adèle », qui fédère un ensemble de structures centrées sur la métropole Lyonnaise ainsi que le

réseau « Altitude » qui tisse une dynamique plutôt active entre les lieux d'art de Haute-Savoie et ses alentours. On constate que, bien que rares, ces initiatives de mise en réseau à des échelles infrarégionales sont bénéfiques et portent leurs fruits en matière de dynamisme et de visibilité.

La région étant très étendue, il n'est pas aisé pour les structures éloignées de se relier à l'activité générée par les centres urbains les plus actifs en matière d'art contemporain. Penser la structuration du tissu des lieux d'art à des échelles plus locales pourrait donc être une piste à investiguer avec intérêt.

Extrait : « On travaille beaucoup ensemble et notamment Images Passages parce qu'on ne travaille qu'en partenariat donc on les voit beaucoup. Donc l'idée à chaque fois c'est de se motiver puis d'essayer de rendre d'avantage visible, d'être entendus aussi. Parce que lorsque l'on est proche de Lyon c'est plus facile. Lorsqu'on est plus loin c'est plus difficile. »

Pauline Boucharlat, (Images Passages, 74)

Notons que le concours d'un service départemental (ou d'une communauté de commune) soutenant voir proactif est assez souvent un élément primordial voire déclencheur pour permettre la structuration d'un réseau à une échelle plus locale. C'est même souvent une personne référente particulièrement engagée qui fait la différence.

Préconisation :

Interroger le bénéficiaire qu'il y aurait à développer des réseaux à une échelle plus locale.

Extrait : « Nous quand même, on a eu sur le département un moment assez chouette avec la précédente mandature, avec un directeur culturel qui est absolument génial et qui a recruté une équipe hyper compétente. On a eu un référent art plastique, art visuel avec la volonté de tisser un réseau art contemporain. Vraiment, ils nous ont organisé des journées spécifiques au département. Ils ont créé des programmes pour qu'on coconstruise des actions qu'ils ont financées. C'est pour ça là ça fait flop parce qu'il n'y a plus personne. » **Anonyme**

On peut éventuellement aussi nommer l'association Rue des artistes qui œuvre à la promotion des lieux d'exposition et des artistes de Saint-Etienne et sa région. En dehors de ces rares organisations en réseau, les relations se tissent de façon plus aléatoire à différentes échelles au gré des projets, des affinités et des dynamiques locales, avec de grandes disparités selon les territoires.

Extrait 1 : L.D : - « À l'échelle du département, le tissu de la scène artistique, vous le percevez comment en termes de vitalité, de structuration ?

Guillaume Robert (Bermuda) - C'est vrai qu'il n'y a pas grand-chose dans l'Ain. Après nous on est proche de ce lieu qui s'appelle la Montagne magique et du Centre d'art de Lacoux. On a des affinités avec certaines personnes là-bas. (...) Sinon par exemple à Bourg-en-Bresse, je ne sais pas du tout ce qui se passe, s'il se passe des choses et tout ça. »

Extrait 2 : L.D : « Est-ce que vous travaillez beaucoup en réseau avec les autres structures du département ? Est-ce qu'il y a un travail de tissage qui se fait ?

(Anonyme) - Oui, bien sûr. On a le souhait, de toute façon de par le projet, de travailler en collaboration avec les autres structures, qu'elles soient du département ou autour du département, ça peut être l'Allier, ça peut être la Loire. On est beaucoup tournés aussi vers la Loire. Par exemple, on a un financement qui nous vient de la métropole de Clermont, donc le focus c'est de travailler en synergie avec les structures clermontoises. Donc, structures aussi bien d'art visuel que ça pourrait être le spectacle vivant ou le cinéma, par exemple. Donc, on travaille en collaboration ou on accueille des artistes, on accueille des projets de ce type. Bon, après, c'est... c'est lié à un contexte puisqu'on a un bâtiment qui est fermé pour travaux, donc c'était aussi l'occasion de mettre en place des expositions hors les murs. Mais ça nous a permis de solliciter des structures, culturelles ou moins culturelles, en région proche, et ça nous a permis aussi de tisser un réseau de partenaires, de développer quelque chose, de développer aussi le lieu en dehors de sa ville et de décroisser un peu cette visibilité du lieu, mais aussi faire rayonner le lieu au-delà de ses frontières. (...) Il y a beaucoup de choses. Il y a beaucoup de choses, mais il y a beaucoup de lacunes, il y a des gros problèmes... Il y a des problèmes de structuration, des problèmes budgétaires, des fragilités qui induisent des fragilités. On a vu aussi beaucoup... On a vu quelques structures disparaître. »

Avec ce constat, il paraît intéressant d'interroger le bénéficiaire qu'il pourrait y avoir à soutenir le développement de réseaux à des échelles plus locales. La mise en lien à l'échelle régionale et nationale n'en reste pas moins structurante et nécessaire.

01.02 PORTRAIT DU SECTEUR PAR DÉPARTEMENT

Au-delà de la mise en réseau, la région Auvergne-Rhône-Alpes est caractérisée par de grandes disparités entre les différents départements. Que ce soit en matière de nombre de structures, de vitalité du tissu culturel et artistique, de type de structures, de répartition sur le territoire mais aussi de politiques publiques aux côtés des acteurs du secteur, etc., on constate des écarts très conséquents d'un département à l'autre.

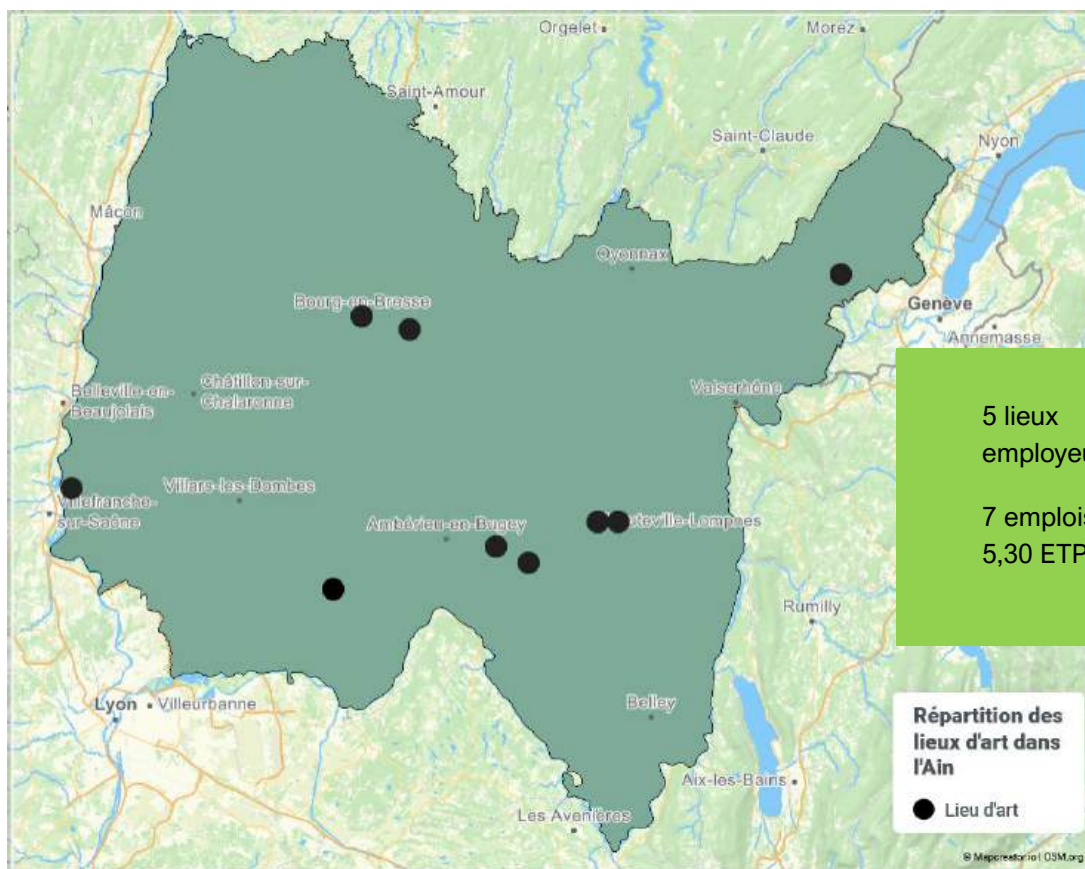
Extrait : « C'est vrai que là où il y a une plus grosse disparité, c'est entre départements. Par ailleurs, il y en a aussi une, si on parle de cartographier un peu le territoire au niveau des communautés de communes. Les communautés de communes n'ont pas de compétence culturelle comme l'ont les départements ou les régions. En revanche certaines communautés de communes, et c'est le cas ici, ont très vite maillé et construit le territoire en créant les équipements culturels. C'est notamment le cas dans d'autres communautés de communes sur la lecture publique ou sur l'enseignement musical. Je reviens sur les départements. Il y a effectivement de grosses disparités sur les départements. Ici on est sur le département de l'Isère, et il se trouve que le département de l'Isère est particulièrement proactif sur la culture en général et sur l'art contemporain en particulier. Alors ça c'est une particularité du département de l'Isère qui est là depuis un certain nombre d'années. Il y a aussi 11 musées départementaux. C'est quand même beaucoup. (...) On a donc eu un accueil et un suivi très suivi. Et c'est une particularité du département. À l'autre bout de la Région, en Savoie où les structures sont plus éclatées, il y a tout un tas de petits lieux de diffusions de l'art contemporain qui ont été soutenus sous leur forme de réseau par le département de la Savoie. Ici en Isère, il y a d'autres petits lieux mais qui vont être soutenus plus par la région ou par la DRAC. On est quasiment le seul lieu à être soutenu par le département. » **Virginie Retornaz, (Moly-Sabata, 38)**

Le ressenti des acteurs sur l'engagement des politiques publiques de leur département reste assez mouvant et subjectif même si des consensus se dégagent. C'est pourquoi en dehors des extraits qui témoignent d'un point de vue particulier, nous n'abordons pas le détail des diverses politiques départementales menées au sujet de l'art visuel.

Ce chapitre a pour but de présenter un à un chaque département, afin que puissent se dégager les spécificités de chaque territoire.



L'Ain



Parole d'acteur du secteur : « Globalement, le Centre d'art contemporain de Lacoux est situé en milieu de moyenne montagne, c'est-à-dire qu'il est à peu près à 850 mètres d'altitude. Sur le territoire de l'Ain, c'est le deuxième centre d'art contemporain, avec H2M qui est situé à Bourg-en-Bresse. Si on prend vraiment le territoire du département, il y a très peu de lieux culturels et notamment riviés en direction de l'art contemporain. »

Anonyme

- Un réseau relativement éparé et peu développé
- Un réseau presque exclusivement associatif
- Une répartition équitable des missions et types de lieux

9 LIEUX D'ART répertoriés

2 Centres d'art (Centre d'art Lacoux et H2M) + la maison des arts contemporains de Pérouges (lieu de diffusion seule)

2 galeries (une associative et une société)

2 lieux de production et de création (Bermuda, lieu alternatif de résidence et ateliers partagés créé par des artistes et U66, lieu singulier de création pluridisciplinaire)

1 artothèque (U66)

1 collection (collection de la Praye) qui fait également un travail de diffusion

1 lieu mixte récemment créé : la Montagne magique

L'Allier

- Un réseau relativement éparpillé et peu développé
- Une belle place donnée à la création et la production
- Un grand vide de lieux d'art dans toute la partie centrale du département
- Quelques expositions ponctuelles organisées par les communes
- Tissu très majoritairement associatif (secteur public=20%)

- 5 lieux employeurs
- 20 emplois (dont 12 pour Street art city) pour 14.5 ETP

8 LIEUX D'ART répertoriés

4 lieux de résidence qui proposent également un travail de diffusion plus ou moins important (3 associatifs et 1 municipal-La résidence, Shakers, Domaine M, Street art City)

Dont 1 lieu original et florissant dédié au street art (Street art city)

2 galeries (une associative et une société)

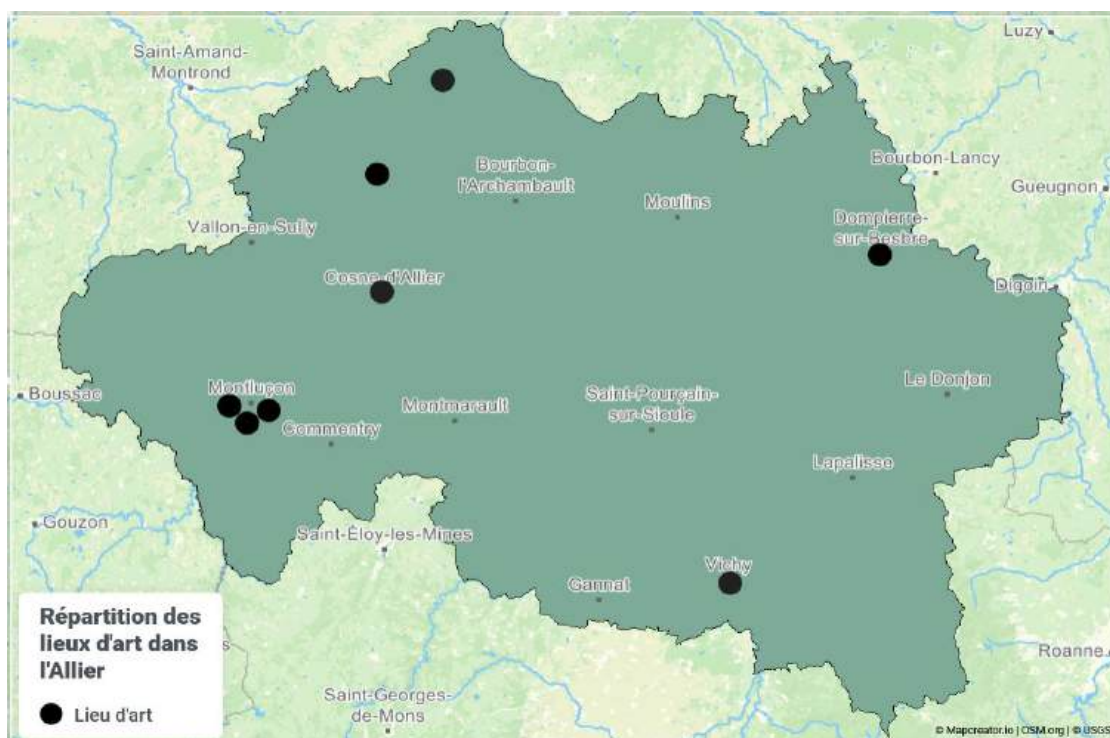
1 lieu de diffusion municipale à Montluçon

1 dépôt collectif (ConCern) qui accueille les œuvres d'artistes et propose également un travail de monstration

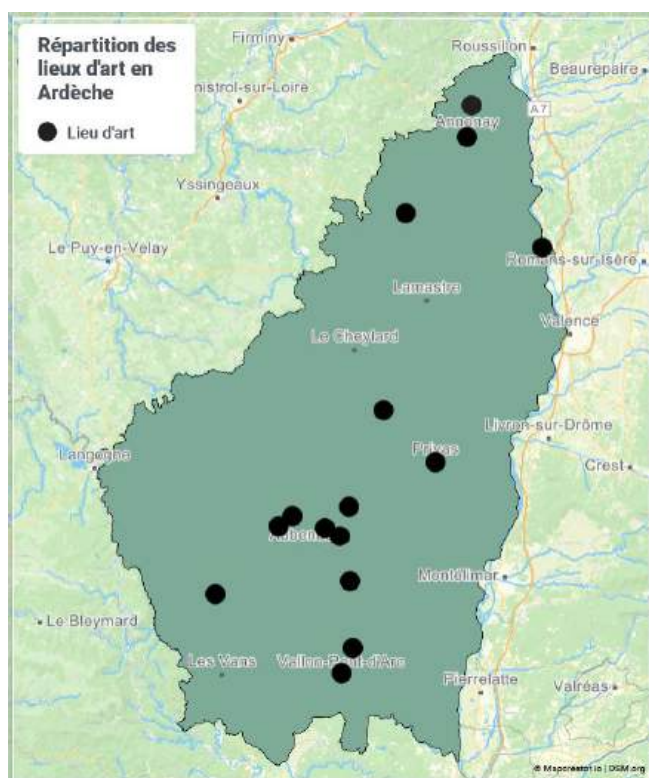
Parole d'acteur du secteur : L.D : - « Qu'est-ce que vous pourriez dire sur la vitalité du tissu artistique localement ?

Anonyme : -Ça pourrait être plus riche.

Mais Domaine M fait énormément aussi. Il fait des conférences sur l'art contemporain, même sur l'histoire de l'art. (...) Il y a des artistes qui passent à Shakers, qui vont au Domaine M ou qui vont à Dompierre-sur-Besbre et inversement. On se côtoie comme ça. (...) on travaille rarement avec la région. Au départ quand je suis venue ici j'ai essayé de travailler avec la FRAC, mais ça n'a pas abouti. (...) on n'a pas beaucoup de contacts. Mais avant aussi c'était ponctuel. Mais c'est vrai qu'il y a quand même... on n'est pas loin mais on est loin. »



L'Ardèche



En 2017, une initiative du Parc Régional des Monts d'Ardèche semble avoir impulsé une certaine dynamique sur le territoire. Les acteurs décrivent un moment de synergie entre le département et le Parc en faveur des arts visuels impactant favorablement tout le réseau. Un changement de politique au département a mis un frein à cet élan.

Il reste cependant le projet de la ligne de partage des eaux, parcours artistique à ciel ouvert qui continue dans une moindre mesure de mobiliser les acteurs du secteur. L'arrivée du nouveau Centre d'art contemporain et patrimonial d'Aubenas porte aussi de nouveaux espoirs de développement.

- 9 lieux employeurs
- 35 emplois* dont 10 pour le nouveau Centre d'art contemporain et patrimonial d'Aubenas

- Un réseau en développement avec une montée en qualité
- Une majorité de lieux de diffusion
- Une répartition relativement équitable avec une concentration autour d'Aubenas
- L'Ardèche compte quelques structures assez anciennes (ex : GAC 1977) mais l'essentiel du réseau date des années 2000

15 LIEUX D'ART répertoriés

2 centres d'art : le Groupe d'Art Contemporain d'Annonay et le tout nouveau Centre d'art contemporain et patrimonial d'Aubenas

3 galeries (dont 2 associatives)

3 lieux de diffusion non labellisés (Mercurart, La fabrique du pont d'Aleyrac, Au carrefour des arts)

4 lieux dont la vocation première n'est pas l'art contemporain mais avec une programmation signifiante (Galerie du théâtre de Privas, Château de Vogüé, etc.)

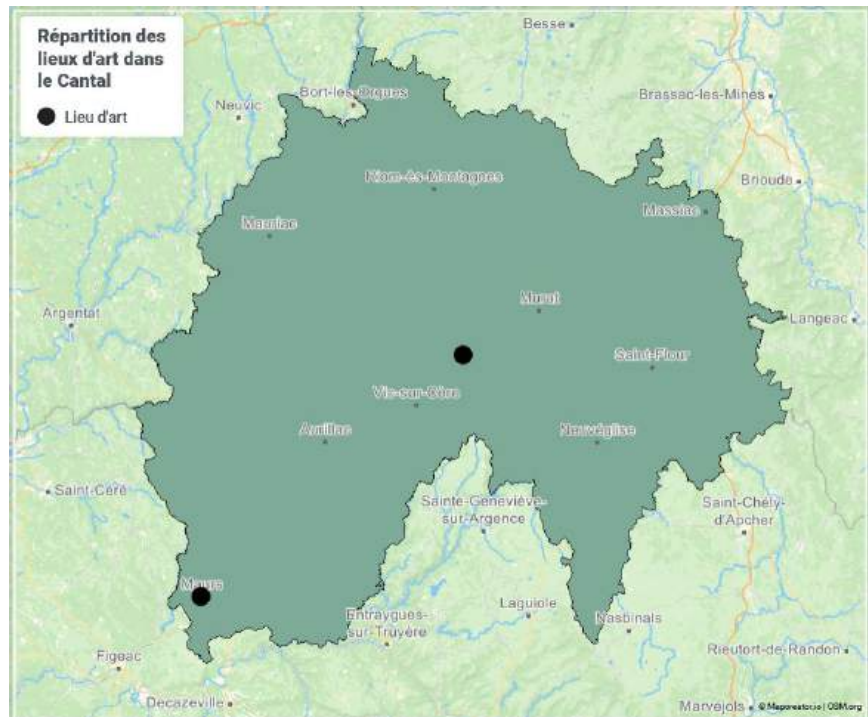
3 lieux de résidence (le sentier des Lauzes, le collectif du château de Verchaüs, Centre d'art d'Aubenas)

1 artothèque au GAC

* À noter que sur ces 35 emplois, 13 appartiennent au Château de Vogüé et au Château-Musée de Tournon qui sont deux lieux dont les arts visuels ne sont qu'une partie de l'activité. Comme nous n'avons pas pu séparer les domaines, cette donnée est donc à prendre de manière relative.

Le Cantal

- Département le plus pauvre en lieux d'art de la région
- Un réseau presque inexistant



- 1 lieu employeur
- 1 emploi (le CLAC emploie un saisonnier en CDD pour l'accueil)

Parole d'acteur du secteur :

L.D : « Est-ce que vous êtes vraiment la seule structure dans le Cantal ? »

Laurent BOUT (CLAC, 15) : Il n'y a pas grand-chose. Il y a la Biennale d'art à St Flour. Oui, tous les deux ans maintenant. Avant c'était tous les ans. (...)

Dans le Cantal, il y a beaucoup d'artistes qui ont une attache dans le Cantal. Ils vivent le reste de l'année soit sur Paris, soit... (...) bien sûr, il y a tous les artistes, je vais dire plus amateurs mais en artistes professionnels contemporains, il n'y en a pas beaucoup. C'est surtout des gens qui ont une attache. Nous ce qui nous pose problème c'est les relations avec les politiques. »

2 LIEUX D'ART répertoriés

1 lieu de diffusion le CLAC (avec une expo par an l'été qui tente un travail de sensibilisation en milieu rural)

1 galerie associative

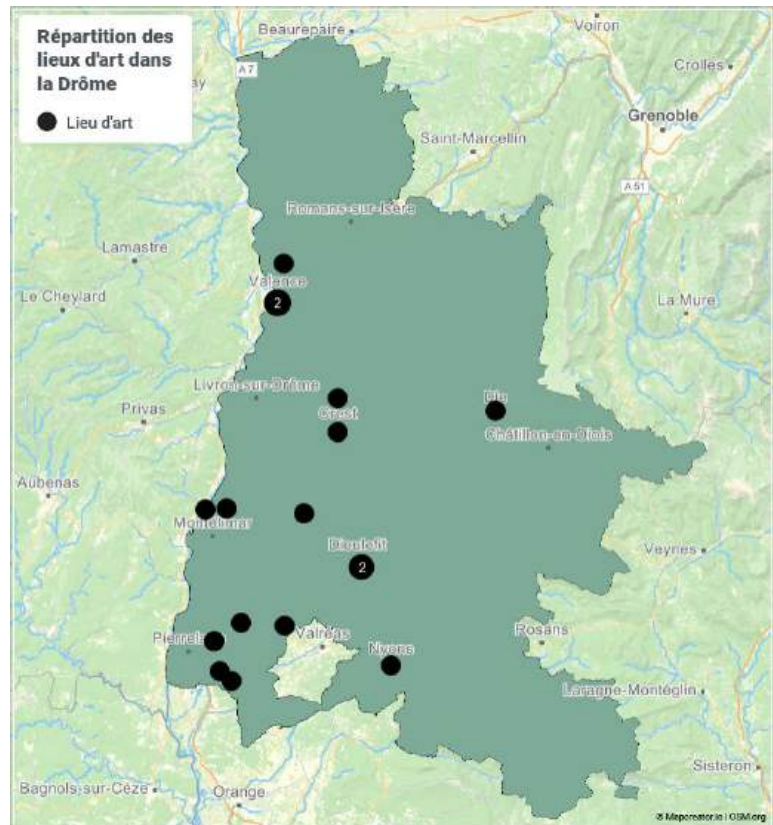
Quelques initiatives qui sont hors champ de l'étude mais méritent d'être évoquées ici

- Biennale d'art contemporain de St Flour
- Le parcours « Horizons arts-nature » qui expose des œuvres en nature dans le massif du Sancy
- Le Barrage Céleste, installation de l'artiste Delphine Gigoux-Martin sur le barrage hydroélectrique de St Etienne-Cantalès

La Drôme

- Une prédominance de lieux de diffusion
- Beaucoup de galeries privées (sociétés privées)
- Peu de lieux dédiés à la création et la production
- Un réseau concentré à l'ouest du territoire (axe autoroute)

- 8 lieux employeurs
- 59 emplois pour 45.35 ETP
- Dont 44 emplois pour le musée de Valence



Parole d'acteur du secteur : « On est sur un territoire, la ville de Valence qui, historiquement est très ouverte voire même très militante sur la question de la création contemporaine. Ça s'est décidé dans la fin des années 80. Ça a pris de l'ampleur dans les années 90. Dans les années 90, la ville de Valence était identifiée comme un territoire de la création contemporaine parce qu'il y avait une politique municipale en effet très investie. Des commandes d'œuvres d'art contemporain pour l'espace public, des invitations d'artistes. Il y a eu trois biennales. (...) Je ne suis pas du territoire. En tout cas il y avait aussi des structures associatives type « Art3 » qui était un centre d'art de statut associatif qui a fermé l'hiver dernier ou au printemps, je ne sais plus. » **Ingrid Jurzak (Musée de Valence, 26)**

17 LIEUX D'ART répertoriés

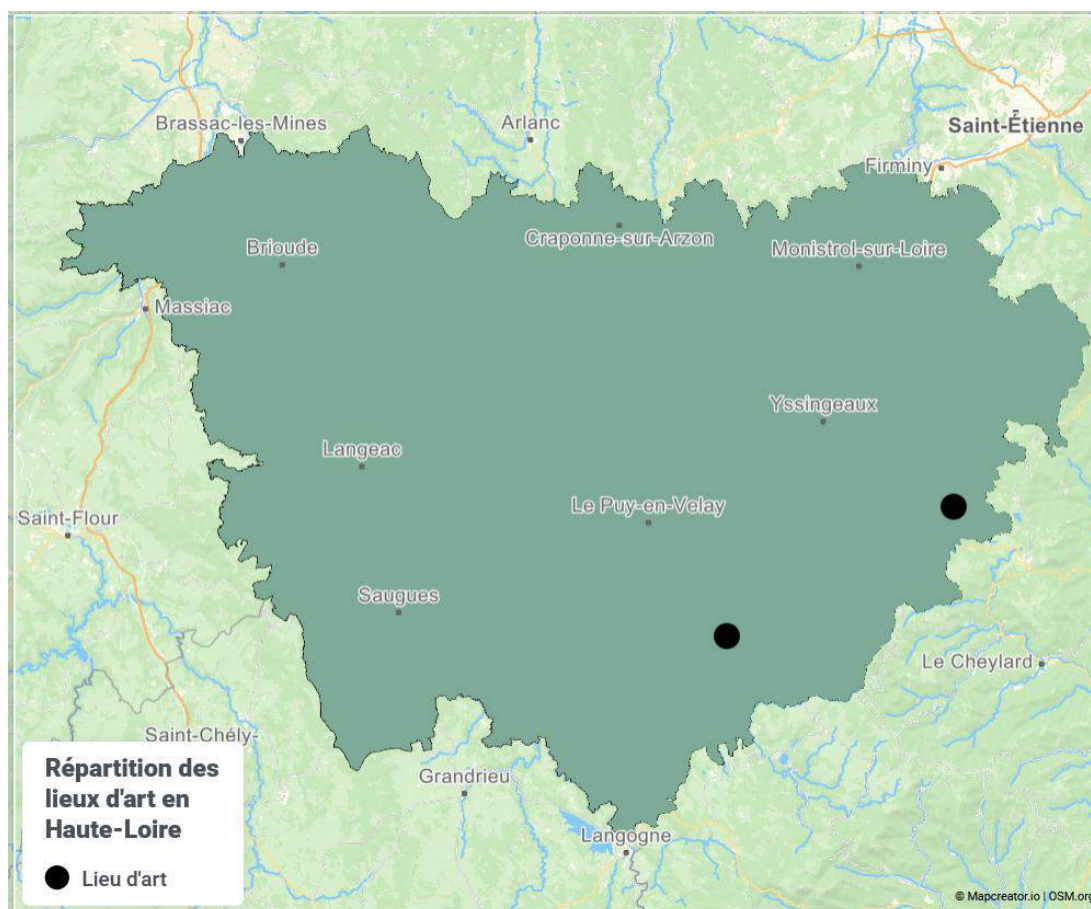
7 galeries (7 sociétés privés et 1 associative) dont une avec des ateliers partagés attendants

6 centres d'art et lieux de diffusion non-labelisés (3 associatifs et 3 municipaux)

2 musées dans les grandes villes (musée de Valence art et archéologie et Musée d'art Contemporain de Montélimar)

2 lieux de résidence (DIEresidenz- Le cube)

La Haute-Loire



- 1 lieu employeur
- 1 emploi à mi-temps à l'EAC Les Roches

- Département très pauvre en lieux d'art
- Réseau presque inexistant

Parole d'acteur du secteur : « C'est un département où, par rapport aux autres départements par exemple, il y a vraiment beaucoup moins de lieux d'art. Y compris des départements qui sont aussi ruraux. (...) Je ne saurais pas dire pourquoi parce que le département nous soutient depuis le début. Malgré que ça a changé parce que c'est depuis 2002, donc ça fait 22 ans, après on ne demande pas grand-chose mais on a toujours été soutenus donc là je ne saurais pas dire (...) là j'ai été dans la Creuse et il y a des lieux effectivement. Non, c'est peut-être juste que ça dépend des gens qui sont là. Il suffit qu'il y ait quelqu'un qui ait envie de faire quelque chose autour de l'art contemporain et qu'il propose mais non, je ne sais pas pourquoi ! » **Leïla Simon, Espace Art Contemporain Les Roches (43)**

2 LIEUX D'ART répertoriés

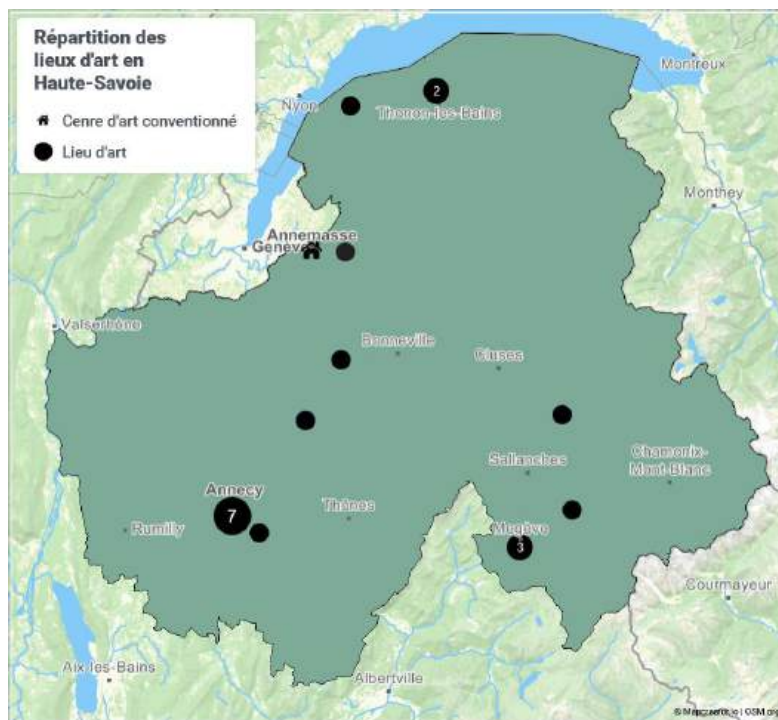
2 lieux de diffusion associatifs

- L'espace d'art contemporain Les Roches
- Aponia

La Haute-Savoie

- 14 lieux employeurs
- 77 salariés (dont 42 pour le Musée d'Annecy)
- 71.5 ETP

- Un département plutôt riche en lieux d'art avec une bonne dynamique
- Une implication notable du secteur public
- Une bonne répartition des missions et type de lieux
- Une concentration de lieux sur Annecy



Focus sur **Le réseau Altitude** (créé en 2016) à partir d'un réseau déjà existant

Le département de Haute Savoie est le seul à être organisé en réseau.

Parole d'acteur du secteur :

-L. D : « Comment est-ce que vous évaluez la vitalité du tissu d'art contemporain sur le département ? »

- **Pauline Bucharlat (Images Passages, 74)** : En tout cas le tissu professionnel, on est ultra actifs et très mobilisés. On fait en sorte de travailler justement vraiment ensemble pour que ça fonctionne dans les possibilités que l'on a. On n'a pas le temps mais je trouve qu'on a une belle proposition. A chaque fois, il y a certaines structures qui vont avoir des projets de plus d'ampleur que d'autre. En tout cas, il y a une multitude de petits projets qui sont de très bonne qualité.

-L. D : Est-ce que vous avez l'impression, en termes d'engagement politique, que la Haute-Savoie est un département qui soutient plutôt les arts visuels ?

- P.B : Je crois que le terme c'est que ça manque d'ambition. On est écoutés et donc il y a bien de l'argent qui vient saupoudrer des projets, mais il y a un manque d'ambition au niveau financier. Ce sont des petites sommes que l'on cumule pour avoir des projets. »

20 LIEUX D'ART répertoriés

1 Centre d'art contemporain d'intérêt national (La Villa du Parc à Annemasse)

9 centres d'art et lieux de diffusion non labellisés (3 associations et 6 lieux communaux ou intercommunaux)

6 galeries (toutes en sociétés privées)

7 lieux de résidence (programmes de résidence au sein de lieux d'art mixtes)

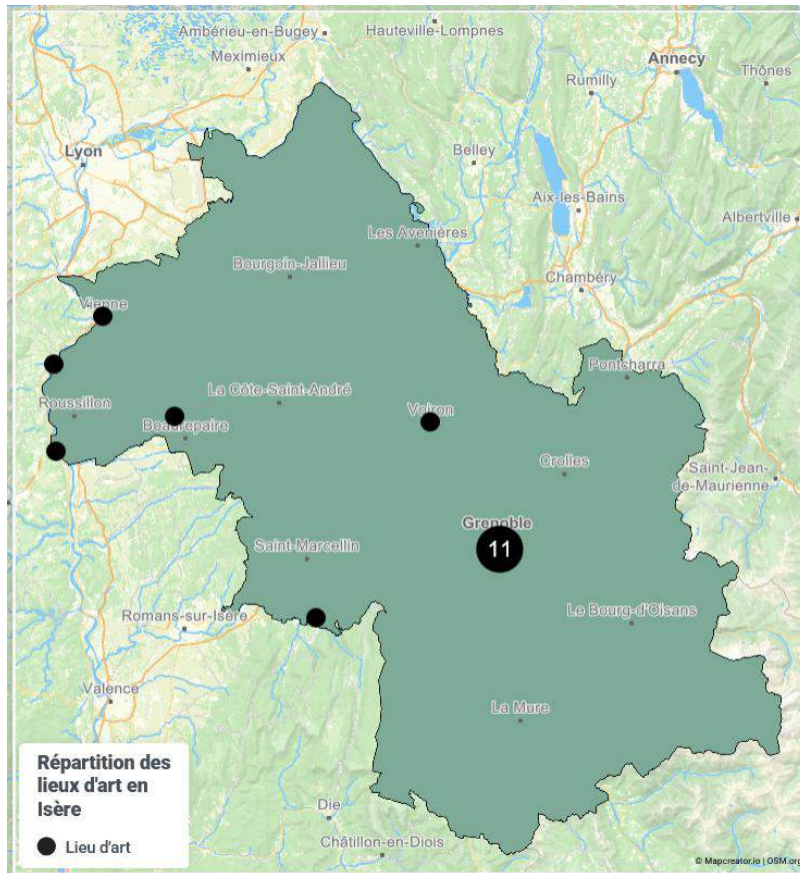
Pas d'ateliers partagés

1 musée (Le Musée d'Annecy)

1 artothèque (Médiathèque de Bonlieu)

1 Fondation /collection – La Fondation Salomon qui a un rôle important sur le territoire

L'Isère



- Un réseau très centré sur Grenoble
- De grands pans de territoire sans aucun lieu d'art (zones montagneuses)
- Un réseau essentiellement associatif (10 associations, 4 régions directes, 2 sociétés)
- Un manque de structures professionnelles vocation commerciale
- Une répartition équitable des missions

« Oui, alors voilà, au niveau du territoire, ici, il y a d'autres structures culturelles et notamment, il y a un Centre d'art contemporain qui a démarré il n'y a pas longtemps à une initiative associative, en fait, dont un artiste. Comme quoi l'histoire se répète. Ils ont donc construit un lieu qui est vachement bien, un lieu d'exposition. On se disait: on est chacun là, de part et d'autre du territoire et on est en train de réfléchir à la possibilité de mutualiser un poste de médiation pour travailler ensemble sur la co-construction et le suivi de ces fameuses actions d'éducation artistique et culturelle dans le plan local d'éducation aux arts et à la culture qui est porté par la communauté de communes. » **Virginie Retornaz, (Moly-Sabata, 38)**

- 11 lieux employeurs
- 67 salariés (dont 46 pour le musée de Grenoble)
- 61.5 ETP

17 LIEUX D'ART répertoriés

10 Centres d'art et lieux de diffusion non labellisés

5 galeries (2 sociétés privées, 1 associative, 1 municipale)

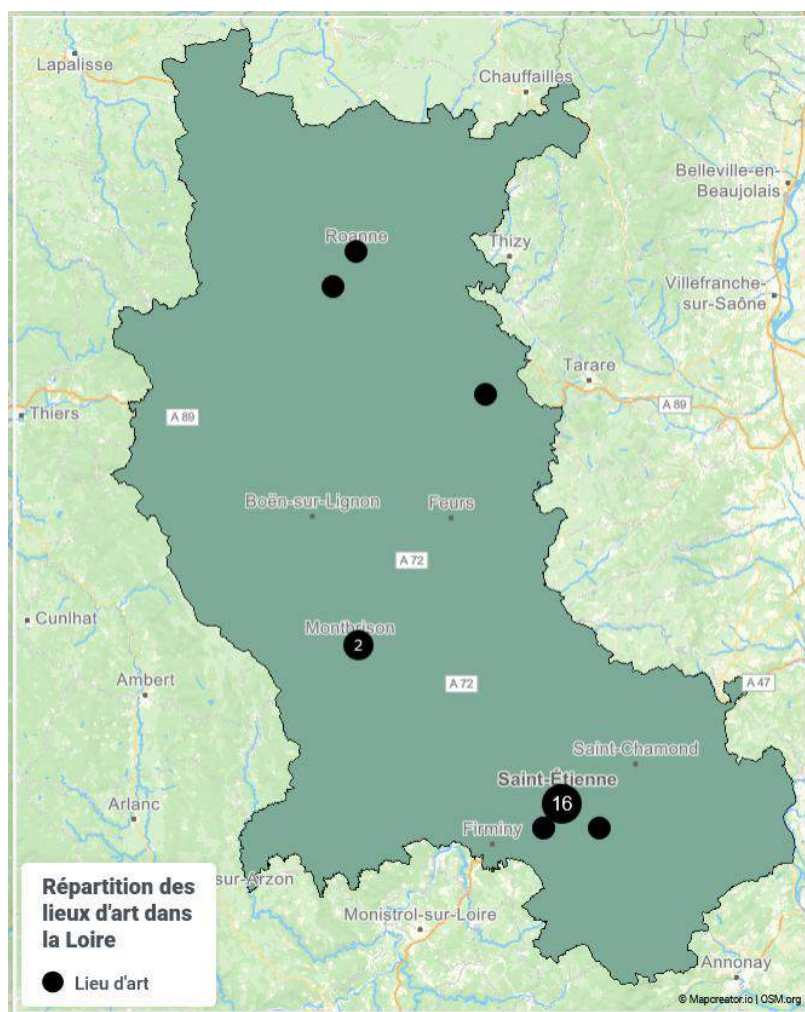
1 Musée (musée de Grenoble)

5 lieux de résidence dont deux consacrés principalement à cela (Moly-Sabata et l'envers des pentes)

Pas d'ateliers partagés

2 artothèques (bibliothèque municipale de Grenoble et l'espace Vallès)

La Loire



- Un réseau très centré sur St Etienne
- Un vivier artistique et de petits lieux à St Etienne
- Très peu de lieux employeurs
- Un réseau en grande précarité
- Pas structures publiques en dehors de St Etienne
- Fermeture de plusieurs lieux structurants pour le territoire cette année (Les Limbes, la nouvelle manufacture)
- Réseau essentiellement privé (associations : 9) et petites initiatives en sociétés privées : 8)

- 7 lieux employeurs
- 23 salariés
- 16 ETP

(NB : le musée étant fermé pour travaux, nous n'avons pas pu obtenir les données concernant l'emploi. Nous avons aussi compté 10 emplois pour la médiathèque sans pouvoir séparer ce qui relève du travail lié aux arts visuels ou non. Par conséquent, les données sur l'emploi pour ce département seraient à réévaluer.)

23 LIEUX D'ART répertoriés

4 Centres d'art et lieux de diffusion non labellisés (Les limbes, l'Assaut de la menuiserie, Greenhouse, la Serre, La fabrique des colombes)

14 galeries (8 en société et 5 associatives) dont 3 avec des ateliers partagés (labo photo, estampes, etc.)

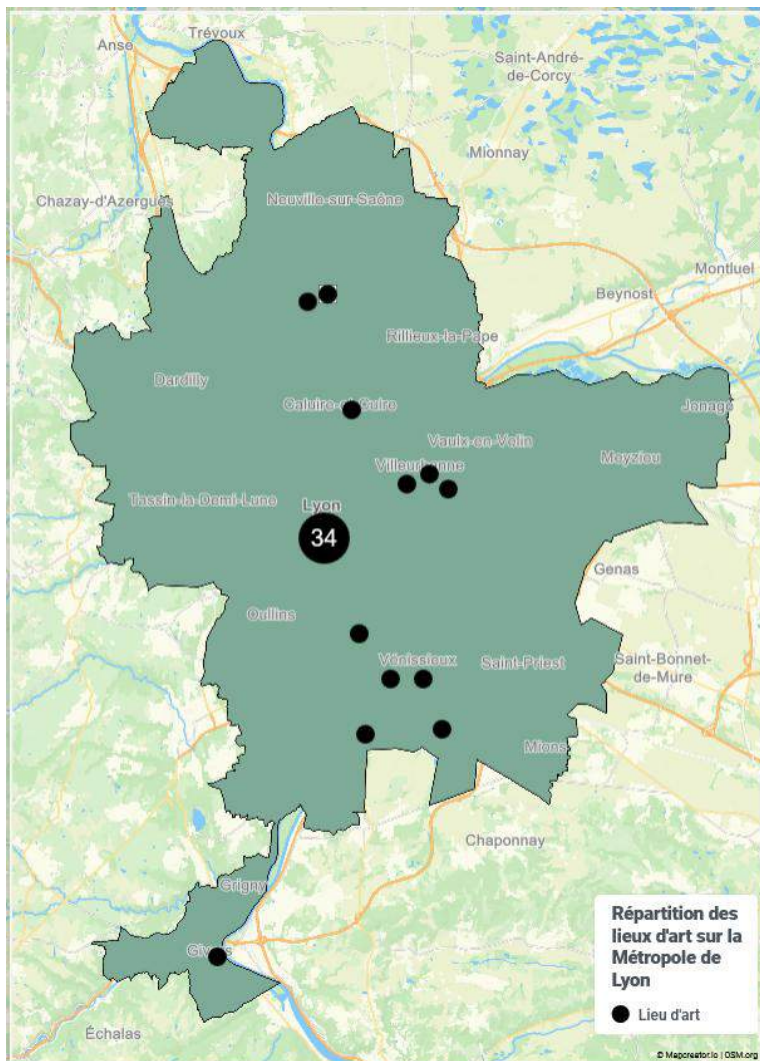
1 musée (musée d'art moderne et contemporain de St Etienne)

2 lieux de résidence (programmes de résidence dans des lieux mixtes)

1 espace de diffusion dans un lieu autre (Médiathèque Jules Verne)

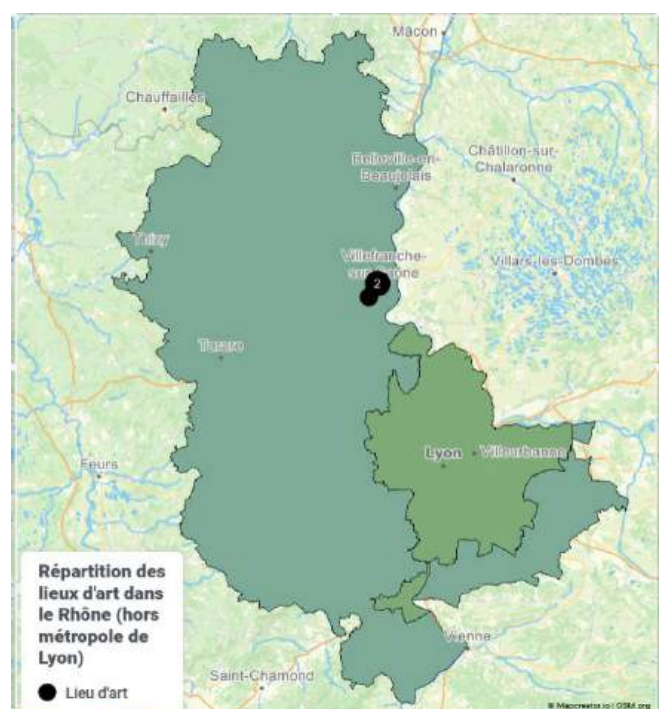
1 pôle ressources dédié aux arts visuels à St Etienne avec espaces de diffusion, 17 ateliers individuels et collectifs.

Le Rhône



- Lyon : centre névralgique de la dynamique régionale du secteur
- Une biennale d'art contemporain structurante pour l'ensemble de la scène artistique régionale
- Quelques structures très importantes et avec un rayonnement international (Musée d'Art contemporain, Institut d'Art Contemporain)
- Un réseau concentré sur la ville de Lyon
- Seulement 3 lieux en dehors de la métropole
- Une prédominance claire du secteur privé (85%)

- 34 lieux employeurs
- 195 emplois (dont 80 pour le Musée d'Art Contemporain de Lyon et 15 pour l'Institut d'Art Contemporain)
- 164 ETP
- 26 associations, 1 fondation, 12 sociétés privées, 7 lieux en régie directe



54 LIEUX D'ART répertoriés

26 galeries dont 4 galeries/ateliers

partagés (11 en sociétés privées, 6 associations, données non disponibles pour les autres)

13 centres d'art et lieux de diffusions non labelisés : 7 lieux de diffusion seule et 6 lieux mixtes

3 lieux de résidence (programmes de résidence dans des lieux d'art mixtes)

8 ateliers partagés dont le Grand Large (mise à disposition d'ateliers pour les jeunes artistes diplômés d'école d'art), plusieurs ateliers attenants à des galeries portées souvent par de collectifs d'artistes et quelques ateliers dans des centres d'art et lieux mixtes

3 lieux d'accompagnement : Le grand Large, Document d'artistes, Studio Ganek

1 FRAC : Institut d'Art Contemporain de Villeurbanne (IAC)

4 espaces de diffusion dans des lieux autres (Goethe Institut, Nouvel Institut Franco- chinois, Centre d'art de la Fondation Bullukian, Epicerie Moderne)

1 collection privée : Artissima

1 fond municipal d'art contemporain (au Centre d'art Madeleine Lambert de Vénissieux)

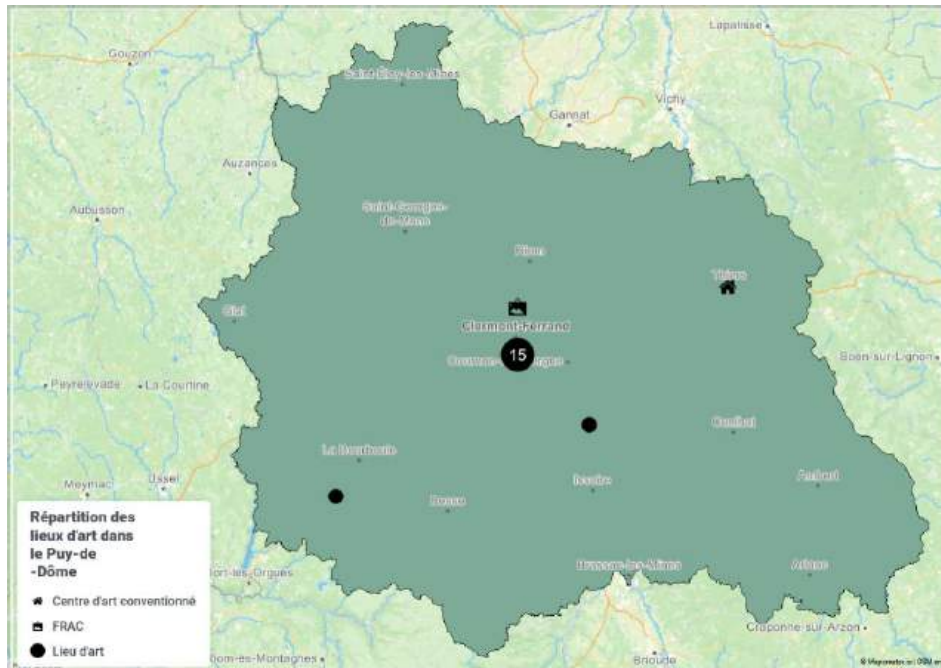
4 musées : Musée d'Art Contemporain (MAC), le musée Paul Dini, le musée urbain Tony Garnier, La demeure du chaos

5 artothèques : Centre d'art St Fons, Artothèque Part Dieu, Musée Paul Dini, Maison du livre, de l'image et du son à Villeurbanne, Artothèque de St Priest



© Moly-Sabata Fondation Albert Gleize

Le Puy-de-Dôme



- 10 lieux employeurs
- 42 salariés (dont 11 pour la FRAC et 8 pour le CACIN)
- 35 ETP

19 LIEUX D'ART répertoriés

1 centre d'art conventionné d'intérêt national (CACIN) : Le Creux de l'enfer à Thiers

1 Fond Régional d'Art Contemporain (FRAC) : Frac Auvergne à Clermont-Ferrand

10 centres d'art et lieux de diffusion non labélisés : 6 lieux de diffusion seule et 4 lieux mixtes (diffusion + autre)

1 artothèque : « La Foeil » à Ambert au Centre Culturel Le bief

Pas de musée

3 galeries : en sociétés privée

6 lieux de résidence : deux dont c'est la mission première (Maison Garenne et Artistes en résidence) et 4 programmes de résidence au sein de lieux mixtes

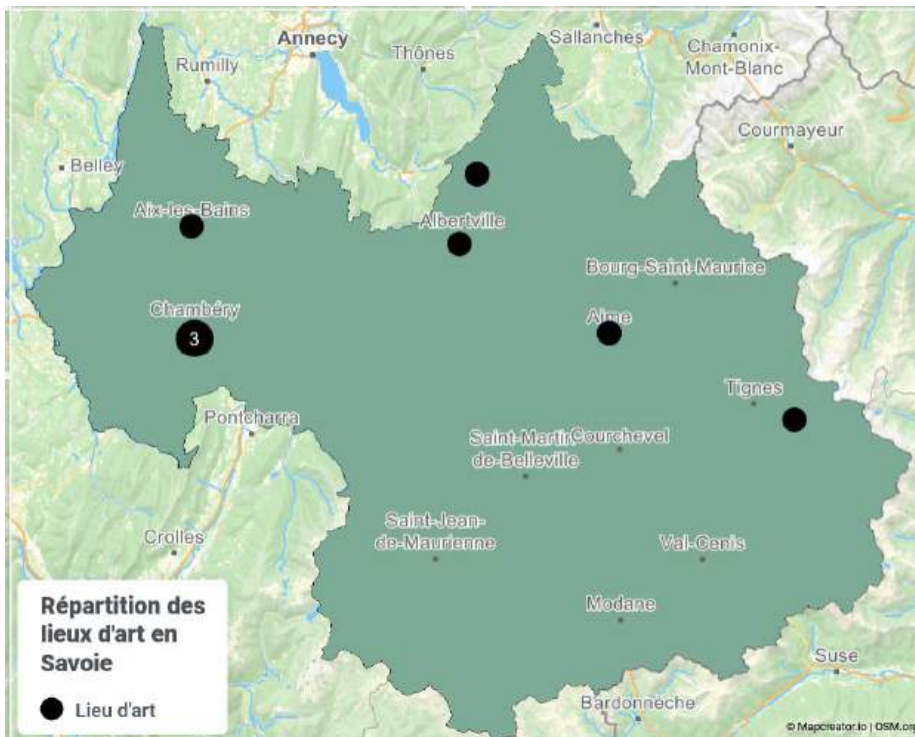
3 ateliers partagés : les Ateliers, Zaoum et Somme toute

- Un réseau très centré sur Clermont-Ferrand mais assez dynamique
- Des pans entiers de territoire sans lieux d'art
- Un réseau essentiellement associatif (13 associations, 3 régies directe, 3 sociétés privées)
- Seul département avec 1 CACIN et 1 FRAC

L.D. : « Est-ce que vous avez l'impression que la vitalité du tissu des arts visuels est bonne en Puy de Dôme ? »

(Anonyme) : Il y a beaucoup de choses mais il y a beaucoup de lacunes. Il y a des problèmes de structuration, des problèmes budgétaires qui induisent des fragilités. On a vu quelques structures disparaître. »

La Savoie



- 4 lieux employeurs
- 7 salariés
- 4.4 ETP

- Un réseau éparé et peu développé
- 3 associations, 3 régies et 2 sociétés privées
- Des inégalités de répartition du réseau (Tarentaise en bassin chambérien un peu plus développé)

« Quand je suis arrivé en tant qu'artiste, j'ai essayé de faire plein de choses avec le collectif, justement, avec d'autres artistes, des gens que j'ai rencontrés ici. C'était compliqué de faire des choses en Savoie. C'était plus dur, mais on a bougé, on a fait des choses très localement. Tant qu'on n'embêtait personne, ça marchait. (...) Je me souviens d'un élu de Chambéry qui m'a dit comme ça, tout bonnement, que "la Savoie, c'était la musique", "Traditionnellement, la Savoie c'est la musique et la Haute-Savoie, les arts plastiques". Après, je ne sais pas, beaucoup de choses se passent en Haute-Savoie quand même, et sur Annecy, qui tiennent à la fondation Salomon par exemple... C'est plus dynamique en Haute-Savoie de toute façon, c'est sûr. En Savoie, on est plus frileux en ce qui concerne l'art contemporain. Pour moi, et pour la petite histoire, je dirais que ça tient à 1983 où, comme un peu partout après 81, beaucoup de villes de gauche sont passées à droite. Même réélue ensuite, la gauche a gardé à l'esprit qu'ils avaient perdu les élections à cause de l'art contemporain, puisqu'il y avait de gros projets en art contemporain à l'époque, mais comme dans toute la France... Ils sont restés très, très, très frileux ensuite pendant longtemps sur l'art contemporain. » **Anonyme**

8 LIEUX D'ART répertoriés

2 galeries : en sociétés privées (l'Antichambre et galerie Jane Griffiths)

4 centres d'art et lieux de diffusion non labellisés : Diffusion seule : Curiox Centre d'art et de rencontres, Espace Larith, La Conciergerie, la Maison des arts.

1 lieu mixte diffusion + résidence : le solarium tournant

1 atelier partagé : gravure et typographie

1 artothèque : à Chambéry au Musée des beaux-arts

01.03 LES LIEUX D'ART : CARACTÉRISATION ET TYPOLOGIE

On regroupe sous le terme « lieux d'art », l'ensemble des structures qui œuvrent pour la valorisation et la vitalisation des arts visuels et par conséquent l'existence d'une scène artistique forte.

Les lieux d'art sont des lieux protéiformes. S'ils partagent des rapports privilégiés avec la création artistique vivante, ils varient considérablement dans leurs formes, leurs missions, leurs fonctionnements, leurs propositions et leurs positionnements.

La variété des contextes dans lesquels ils émergent (époque, contexte local, vision et objectif des fondateurs, financements, etc.) génère l'apparition de formes de structures très diverses. C'est à la fois ce qui fait l'intérêt et la beauté de ce secteur et ce qui rend ardue toute tentative de structuration.

Le tissu des lieux d'art offre ainsi un panel qui trouve des formes d'expression allant de la toute petite association portée par quelques personnes au gros équipement culturel, du simple espace d'exposition au centre plus complexe portant un projet artistique très élaboré, de la galerie privée avec une vocation marchande très présente à la structure publique entièrement consacrée à accueillir des artistes, etc. Les possibilités sont infinies.

Ce chapitre est donc consacré à un exercice de « description structurante ». Il s'agit d'un travail de présentation et de caractérisation du tissu des lieux d'art qui permettra peut-être de mieux appréhender les contours et les composantes du secteur des arts visuels en Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous précisons que, comme dans tout exercice de typologie, un effacement de certaines complexités ou diversités peut intervenir, que nous tenterons autant que possible de réduire.



© La Serre Espace d'Art Contemporain Ville de St Etienne - Fabrice Roure

La taille des structures³ (en termes d'emploi)

Le secteur des arts visuel en Auvergne-Rhône-Alpes est avant tout caractérisé par des petites structures qui fonctionnent généralement avec un nombre très réduit de salariés. On constate que 94% des structures ont moins de 10 salariés (en comptabilisant les structures qui fonctionnent sans salariés) et que 72% des structures ont entre 0 et 2 salariés.

À l'opposé de cette logique, on note qu'un ensemble de 4 musées répartis sur le territoire regroupe à lui seul 39,7% des emplois : musée de Grenoble (46 emplois), musée de Valence (44 emplois), musée d'art contemporain de Lyon (80 emplois) et musée d'Annecy (42 emplois). Ces musées font généralement partie des équipements culturels importants de grandes villes et disposent donc d'un fonctionnement et de financements peu comparables avec le reste du secteur⁴.

On comptabilise également cinq autres structures qui sont dans une catégorie bien inférieure en termes d'emplois mais qui sortent tout de même du lot en ayant plus de 10 employés : le Centre d'art contemporain d'Aubenas (10 salariés), Street art city (12 salariés), le musée Paul-Dini (13 salariés), l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne (15 salariés) et le Fond régional d'art contemporain (11 salariés).

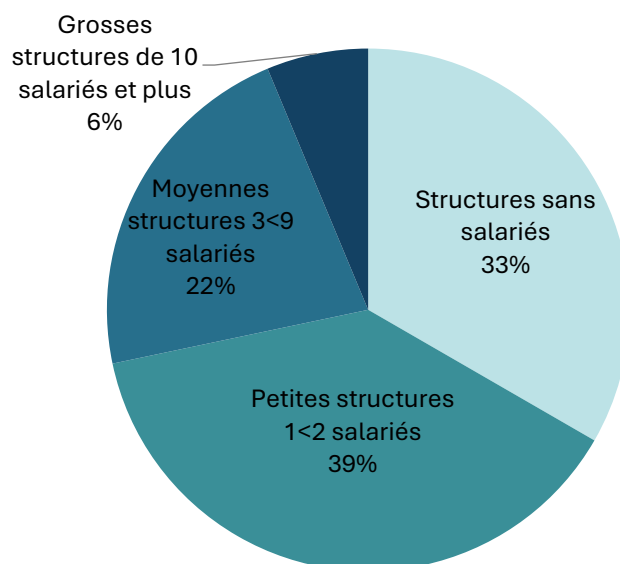
L'ensemble de ces 9 structures représente 4.6 % des structures mais comptabilise à lui seul 51% des emplois.

Chiffres clés :

94% des lieux ont moins de 10 salariés

39% des lieux ont entre 1 et 2 salariés

Les **9** plus grosses structures regroupent 51% des emplois



³ Les données de ce chapitre sont élaborées à partir d'un échantillon de 159 structures (questionnaire en ligne + enquête téléphonique)

⁴ Il est à noter que les musées ne sont pas tous exclusivement dédiés à l'art contemporain.

Les différents types de lieux

Nous proposons ici une typologie des différents lieux d'art présents sur le territoire. Il va de soi que cette typologie n'est ni finie ni hermétique. Notons également que beaucoup de lieux conjuguent plusieurs de ces catégories pour trouver une forme en adéquation avec leurs besoins et aspirations. Nous nommons lieux « mixtes », les lieux qui sont à la jonction de plusieurs grandes missions (cf. Chapitre suivant).

- **Les Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC) - 2 lieux recensés**

Les FRAC sont des lieux qui bénéficient d'un label du ministère de la Culture. Ils ont pour mission la constitution et la sécurisation de collections mais effectuent aussi un travail important de diffusion des œuvres. Ils jouent également un rôle essentiel de soutien à la création en se portant acquéreurs d'œuvres.

En Auvergne-Rhône-Alpes, on compte deux FRAC : l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne (69) pour le Rhône et la FRAC Auvergne à Clermont-Ferrand (63).

- **Les centres d'art contemporain labellisés- 2 lieux recensés**

Les centres d'art contemporains labellisés sont reconnus par le ministère de la Culture. Ils entretiennent un rapport privilégié avec la création artistique vivante. Ce sont des lieux dont la mission première est la diffusion mais qui jouent généralement aussi un rôle important dans la production d'œuvres. Il n'est pas rare que les centres d'art aient un programme de résidence ou de soutien à la création via des dispositifs de commandes ou de production in situ, etc.

Ces centres d'art portent le label « Centre d'Art d'Intérêt National » (CACIN). En Auvergne-Rhône-Alpes, on en compte deux : le Creux de l'Enfer à Thiers (63), la Villa du Parc à Annemasse (74)

- **Les centres d'art non conventionnés et lieux de diffusion non labellisés - 71 lieux recensés**

Dans le paysage des lieux d'art, on compte un ensemble important de structures qui ont pour mission première la diffusion mais peuvent également s'adjoindre d'autres compétences. Ce sont des lieux protéiformes qui peuvent avoir les mêmes attributions que les centres d'art conventionnés mais sans la reconnaissance de l'Etat. Ils se nomment parfois « centre d'art » mais peuvent prendre d'autres noms.

On peut distinguer dans cet ensemble, les lieux qui effectuent uniquement un travail de monstration et de diffusion. Et ceux que l'on peut qualifier de « mixtes » et qui effectuent un travail de diffusion couplé souvent à l'accueil d'artistes en résidence. Plus rarement, ces lieux mènent également un travail de collection et de conservation en accueillant une artothèque ou une collection privée ou publique.

- **Les galeries - 73 lieux recensés**

Ce sont des lieux spécialement aménagés pour mettre en valeur et montrer les œuvres. Leur mission première est la diffusion avec une dimension marchande et commerciale généralement plus présente que dans les autres lieux de diffusion.

- **Les espaces de diffusion au sein de lieux autres - 9 lieux recensés**

Ce sont des lieux dont la vocation première n'est pas consacrée aux arts visuels mais qui ont développé un travail de diffusion spécifique et possèdent un espace d'exposition au sein de leur structure (ex : Institut Franco-Chinois de Lyon, Galerie du Théâtre de Privas, etc.). Leur mission est généralement exclusivement de la diffusion.

- **Les lieux de résidence - 33 lieux recensés**

Les lieux de résidence sont des lieux qui mettent à disposition des artistes un espace de travail, un hébergement, un accompagnement et des moyens financiers afin qu'ils puissent se consacrer à la création durant un temps donné. Leur mission première est donc la production et le soutien à la création. On distingue les lieux dont l'accueil en résidence est l'activité principale et les programmes de résidence au sein de centres d'art ou de lieux mixtes. Beaucoup de lieux de résidence possèdent également un espace d'exposition qui permet de montrer le travail des artistes en sortie de résidence. Lorsque ce n'est pas le cas, ces lieux établissent généralement des partenariats avec un ou plusieurs lieux de diffusion sur le territoire.

- **Les ateliers partagés - 22 lieux recensés**

Les ateliers partagés ou collectifs sont des espaces dédiés à la création qui sont soit mutualisés par des collectifs d'artistes, soit mis à disposition par des collectivités ou des associations dans le but de donner accès aux artistes à des espaces de production. Ces ateliers effectuent parfois également un travail de diffusion et de médiation.

- **Les musées - 11 lieux recensés**

Les musées sont des lieux où sont collectées, conservées et exposées les œuvres d'art. Ce sont généralement des lieux institutionnels à but non lucratif qui sont régis par une collectivité (ville, métropole ou communauté de commune). Les musées effectuent également un travail de diffusion via l'exposition permanente ou temporaire de collections.

- **Les artothèques - 12 lieux recensés**

Les artothèques sont des structures d'art contemporain qui sont dotées de collections d'œuvres d'art enrichies chaque année par des acquisitions. Ces œuvres sont diffusées auprès d'un large public via un système d'emprunt. Elles répondent essentiellement à des missions de collection, de conservation et de diffusion mais effectuent aussi un travail de soutien à la création à travers leur politique d'acquisitions.

Elles sont, la plupart du temps, intégrées à un ensemble culturel plus vaste qui peut être soit une médiathèque, soit un lieu d'art type centre d'art ou musée.

- **Les dépôts partagés - 1 lieu recensé**

Les dépôts partagés sont des lieux qui organisent de manière privée et associative des espaces pour que les artistes puissent déposer et stocker leurs œuvres.

- **Les collections publiques ou privées 6 lieux recensés**

Les collections privées ou publiques sont des lieux qui ont constitué des collections d'œuvres d'art. Ce sont les Fonds municipaux d'art contemporain réalisés par des communes, des collections de particuliers qui sont gérés par des fondations, etc. La plupart du temps, ces collections font partie intégrante d'un lieu d'art qui porte d'autres missions parallèles de diffusion ou de production.

Les missions des lieux d'art

En tant que structures d'encadrement et d'accompagnement de la création artistique vivante, les lieux d'art visuel agissent globalement en direction de la vitalisation du secteur, du soutien des artistes et de leur production. Leurs missions sont multiples et s'échelonnent sur toute la durée de vie des œuvres. L'étude des différents types de lieux existant en Auvergne-Rhône-Alpes et l'examen de leurs actions et vocations diverses permet de proposer 4 grandes catégories de missions propres au secteur des arts visuels :

- **Les missions de création et de production**
- **Les missions de monstration et de diffusion**
- **Les missions de collection et de conservation**
- **Les missions de sensibilisation et de médiation**

Il est important de noter que la réalité d'appropriation de ces missions est complexe. La grande majorité des structures sont mixtes et agissent dans le sens de plusieurs de ces missions transversales en fonction des compétences qu'elles souhaitent et peuvent développer. La typologie présentée plus haut donne un aperçu de cette répartition.

Ainsi, ce chapitre a pour objectif de présenter ces quatre grandes missions transversales et d'observer comment elles sont portées par les structures à l'échelle du territoire. Notons que les attributions des structures dans l'une ou l'autre des catégories conserve une marge d'approximation dans la mesure où ces dernières ne sont dans la réalité pas hermétiques. Les formes sont vouées à trouver des exceptions, des porosités et des métissages. Il s'agit donc là de dessiner les grandes lignes d'une cartographie des lieux par mission.



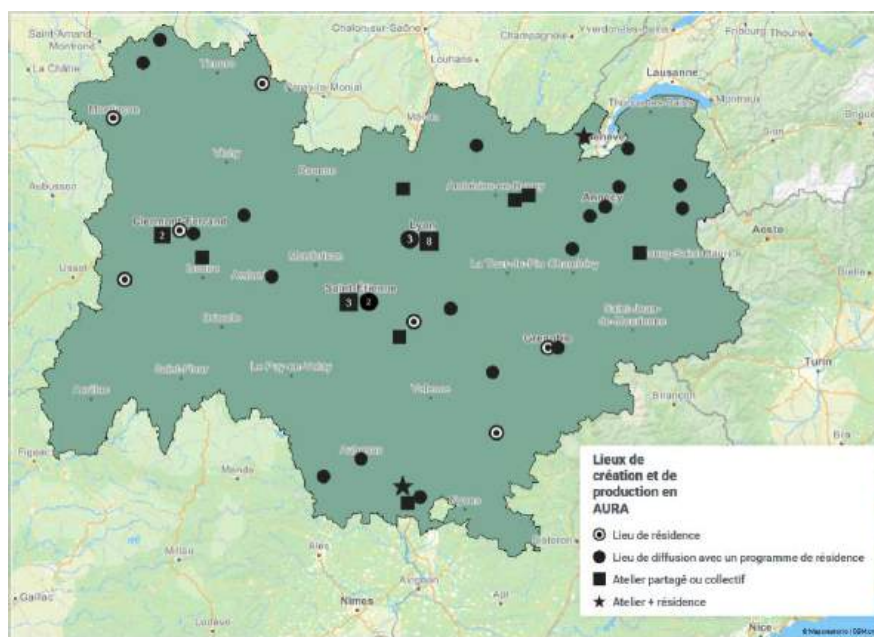
© Fondation pour l'Art Contemporain C et JM Salomon, France
2

Les lieux de création et de production

Les lieux qui agissent pour la création et la production au sein du secteur des arts visuels sont des lieux qui offrent des espaces et des dispositifs pour soutenir les artistes dans la phase de production des œuvres. Ils agissent en début de chaîne.

Cela prend généralement la forme de résidences d'artistes ou de mise à disposition d'ateliers partagés.

Le soutien à la création peut aussi prendre la forme d'attribution de financements, de commandes



particulières passées aux artistes ou de productions in situ. Notons que ces formes de soutien à la création sont remplies par des lieux divers mais qu'il est difficile de les faire apparaître ici car ces données n'ont pas été collectées.

Nous avons identifié 33 lieux de résidence sur le territoire. Parmi ces lieux, on peut dire que 8 d'entre eux ont pour vocation première et principale l'accueil d'artistes en résidence. À savoir : « La résidence » et « Shakers » dans l'Allier, « Moly-Sabata » et « l'Envers de pentes » en Isère, la « Maison Garenne » et « Artistes en résidence » dans le Puy-de-Dôme, « DieResidenz » dans la Drôme et « le sentier des Lauzes » en Ardèche.

Les autres programmes de résidence sont généralement portés par des structures mixtes qui proposent également de la diffusion tels que les centres d'art, labélisés ou non.

Nous avons également identifié 22 ateliers partagés qui prennent des formes diverses. Ce sont soit des collectifs d'artistes qui s'organisent pour partager des locaux et mutualiser du matériel (ex : l'Alcôve à Lyon, un collectif de 9 artistes qui se sont organisés en association pour partager des ateliers et une galerie commune), soit des communes qui, dans le cadre de leur politique culturelle, mettent en place l'attribution d'ateliers individuels ou collectifs pour une durée donnée (ex : la ville de St Etienne qui met à disposition des ateliers sur candidature dans un pôle de ressources dédié aux arts visuels), ou encore des centres d'art ou des lieux de diffusion qui ont également un ou plusieurs ateliers mis à disposition des artistes (ex : la galerie Éric Linard Edition).

Chiffres clés :

55 lieux de création et production

33 lieux de résidence

22 ateliers partagés

28,3 % des lieux répondent à la mission de création et de production

Les lieux de monstration et de diffusion

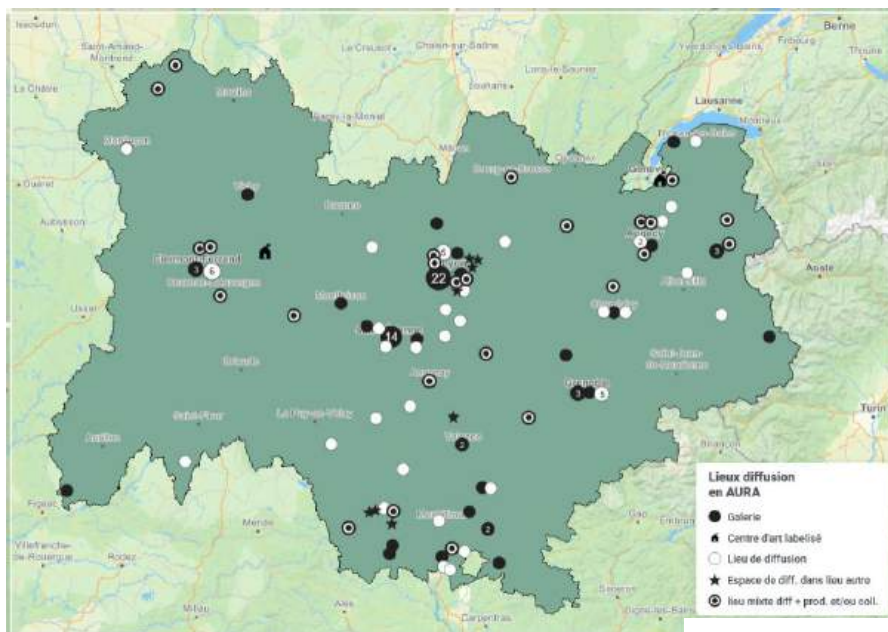
Les lieux qui remplissent les missions de monstration et de diffusion sont des lieux qui organisent des conditions de rencontre entre les œuvres et le public. Cela prend généralement la forme d'expositions temporaires ou permanentes.

Bien que certains types de lieux aient une vocation de diffusion plus signifiante ou centrale, il est important de noter qu'en réalité cette mission est partagée par la quasi-totalité des lieux d'art. Rares sont les lieux qui n'effectuent aucun travail de monstration. Les lieux qui centrent leur activité sur la création et la production ont assez souvent un espace dédié à l'exposition des œuvres en sortie de résidence ou le cas échéant organisent la monstration dans des lieux partenaires. Les lieux de

collection et de conservation, nous le verrons, effectuent également un travail important de diffusion.

Sur la carte présentée ici apparaissent les lieux dont le travail de diffusion peut être considéré comme central ou premier bien que ce critère soit parfois difficile à établir.

Les centres d'art labellisés ou non sont en première ligne pour remplir cette mission



ainsi que les galeries qui ajoutent un sens lucratif et commercial au travail de diffusion. Nous avons choisi de ne pas représenter ici les musées et artothèques qui figurent sur la carte suivante bien qu'ils effectuent un travail de diffusion signifiant.

Contrairement aux autres grandes compétences transversales, on peut noter qu'une partie significative de lieux sont dédiés exclusivement à la diffusion et concentrent leur travail sur la programmation d'expositions. C'est le cas de 45 lieux de diffusion non-labellisés et de la majeure partie des galeries (89%). Un petit pourcentage de galeries (11%) sont attelées à des ateliers partagés. C'est le cas souvent de collectifs d'artistes ou de lieux spécialisés dans des disciplines qui nécessitent la mutualisation de matériel (ex : estampes, photographie).

Chiffres clés :

155 lieux de diffusion et monstration

3 centres d'art conventionnés

73 galeries

45 lieux de diffusion seule

9 espaces de diffusion dans un lieu autre

25 lieux mixtes (diffusion + production et/ou collection)

Presque 100% des lieux répondent d'une façon ou d'une autre à la mission de monstration et de diffusion

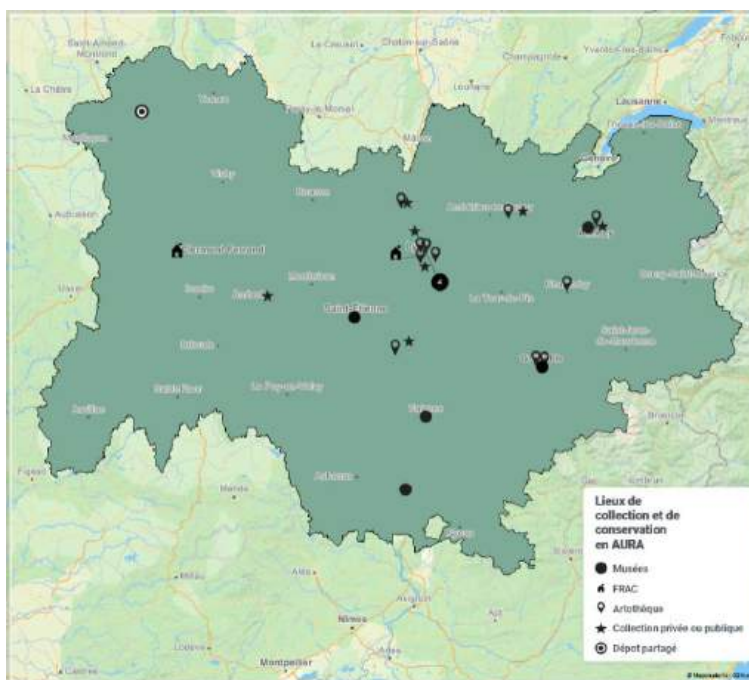
Les lieux de collection et de conservation

Les lieux qui prennent en charge les missions de collection et de conservation se distinguent par l'acquisition pérenne d'œuvres et la constitution de fonds. Il convient de distinguer le travail de collection qui consiste à réunir, entretenir et gérer des œuvres, et celui de conservation d'œuvres qui nécessite le déploiement de compétences plus développées de préservation des œuvres dans le temps.

Plusieurs types de lieux ont, au centre de leurs attributions, ces missions : ce sont essentiellement les musées, les FRAC et les artothèques. Quelques lieux autres remplissent également ces attributions. Ce sont soit des collections créées à titre privé par des collectionneurs particuliers et qui sont ensuite mis en gestion dans le cadre d'une fondation par exemple ; soit des collectivités, généralement des communes, qui constituent par exemple un Fonds municipal d'art contemporain.

Notons également sur le territoire la présence d'une initiative originale, celle de « ConCern » dans l'Allier. ConCern se définit comme « un environnement hôte pour des œuvres d'art qui, suite à des problèmes logistiques, risquent l'abandon ou la destruction ».

Les missions de collection et de conservation ne sauraient toutefois se départir des missions de monstration et de diffusion. En effet, l'ensemble des lieux concernés par la collection et la conservation mènent également un travail de diffusion important : les musées par leur travail d'exposition des collections et les artothèques en permettant au public d'acquérir temporairement des œuvres. Les FRAC sont également des outils de diffusion originaux : au-delà des expositions en leur sein, ils sont, grâce à un principe de mobilité des collections et d'exposition dans des lieux divers, des acteurs incontournables d'une politique d'aménagement culturel du territoire visant à faciliter l'accès de l'art contemporain à un public le plus large possible.



Chiffres clés :

30 lieux de collection et de conservation

2 FRAC

12 artothèques

9 musées

6 collections privées ou publiques

1 dépôt d'œuvres

15,4 % des lieux répondent à la mission de collection et de conservation

Les missions de sensibilisation et de médiation

La mission de sensibilisation et de médiation est probablement, avec la diffusion, la mission la plus transversale et partagée. Les acteurs du secteur sont conscients de la nécessité d'accompagner les publics dans la compréhension d'un secteur encore trop souvent perçu comme hermétique ou inaccessible. Et la plupart des structures y consacrent une part non négligeable de leur temps.

Les lieux d'art sont pour beaucoup conçus comme des interfaces entre les publics et les mondes artistiques. Ils portent presque tous mais de façon différente la mission de faire comprendre, rendre visible et accessible la création contemporaine.

Le travail de sensibilisation et de médiation peut prendre différentes formes : ateliers de découverte, sensibilisation auprès des publics scolaires, rencontre avec les artistes, travail en direction des écoles, visites guidées, etc.

Extrait : « Mais c'est nécessaire aussi dans nos métiers, parce que c'est aussi la demande du public. (...). Ils ont besoin d'être accompagnés sur des propositions qui sont parfois difficiles. Voilà, on a beau distribuer des informations écrites, les gens n'ont pas envie de lire, ils ont envie qu'on leur livre quelques informations. Donc ça c'est super important et c'est la base, c'est la base de la vie des visiteurs pour qu'ils repartent en ne se disant pas : « ha l'art contemporain c'est pourri, je ne comprends rien, je ne vais plus jamais revenir ». Et rien que donner quelques clés de lecture, que les gens soient d'accord ou pas d'accord, en fait, ce n'est pas le propos. Une fois qu'ils ont eu quelques clés de lecture, ils comprennent et il y a un dialogue qui se fait. Donc, ça, c'est vraiment la base. La médiation aussi passe par l'éducation. C'est-à-dire, au plus jeune âge, nous, on travaille dès la crèche jusqu'à... Oui, on a deux crèches sur le territoire et donc, ça, c'est super et on peut travailler quand les propositions artistiques sont en accord aussi avec l'âge. On peut travailler dès le premier âge à cette transmission de la culture, la sensibilité à l'art contemporain. C'est primordial. Et effectivement, dans une ville comme xxx, qui est une petite ville qui a deux quartiers prioritaires, qui est une ville assez pauvre, c'est important de travailler à cette sensibilisation et d'essayer de monter des projets autour de propositions artistiques. Donc oui, c'est primordial et ça justifie aussi pourquoi on fait ça. En fait, ce travail de médiation débloquent beaucoup de choses, beaucoup d'a priori, beaucoup de blocages qui n'ont pas lieu d'être. Les gens se mettent beaucoup de barrières, quel que soit leur niveau social. On va voir des gens, des chefs d'entreprise qui en fait ne viennent pas et on ne comprend pas, au même titre que des gens qui sont en échec scolaire. Mais en fait, ce travail de dialogue et d'ouverture permet justement de débloquent des situations. » **(Anonyme)**

Éléments clés :

- la mission de sensibilisation et de médiation est transversale et partagée par l'ensemble des structures
 - une mission très attendue par le public et les financeurs
 - conditionne une orientation générale du secteur qui peut parfois être vécue comme une injonction
 - les structures signalent un danger que cela devienne pour les artistes une condition restreignant leur liberté d'expression
-

L'enquête qualitative permet également de révéler que la mission de médiation cristallise des enjeux importants. Les acteurs du secteur font état d'une grande attente de la part du public mais aussi des élus et des financeurs à cet endroit. On perçoit que cela oriente profondément l'intégralité du secteur qui, en majeure partie, adhère à cette tendance mais peut parfois percevoir une forme de pression ou d'injonction.

Extrait 1 : « Donc oui, à la fois effectivement, on a cette injonction (à la médiation) de plus en plus, pas que de l'État, mais ça va être de toutes les collectivités qui nous financent. En fonction de leur politique culturelle, mais c'est aussi important. On ne peut pas travailler, on ne peut pas penser des projets

artistiques sans penser au public et à la réception. Et on ferait fausse route parce que de toute façon, on serait dans une espèce d'entre-soi qui n'a pas lieu d'être et qui n'a plus lieu d'être. Qui a eu lieu mais qui n'a plus lieu d'être. » **Anonyme**

Extrait 2 : « La compétence de médiation, c'est quelque chose qui est attendu, qui l'est de plus en plus. Quel que soit d'ailleurs le secteur culturel et qui est de plus en plus demandé à l'art contemporain aussi parce que c'est un peu nouveau. Et alors moi je le dis dès que je peux. Les acteurs de l'art contemporains sont très actifs et créatifs en matière de médiation. Ça je trouve que c'est quelque chose vraiment qu'il faut souligner. (...) Petit à petit la médiation est rentrée dans toutes nos tâches et toutes nos missions. Aujourd'hui, au niveau de l'équipe, tout ce qu'on fait c'est toujours de la médiation. (...) Ça peut devenir un peu une pression parce qu'on n'est pas nombreux et que dès qu'on se lance dans une action de médiation ça prend énormément de temps. (...) mais en même temps c'est aussi pour nous une façon de parler de notre travail. Ce travail de médiation, il nous mobilise toute l'année et il nous a appris à penser en termes de médiation. » **Virginie Retornaz, (Moly-Sabata, 38)**

Plusieurs lieux d'art ont pointé du doigt l'écueil qui peut découler de ce focus de l'ensemble du secteur vers la médiation, à savoir que cela devienne une condition, une obligation ou une charge supplémentaire pour les artistes.

Extrait : « Le fait qu'on ait un collège de programmation et qu'on est tous artistes, et qu'on ait tous été confrontés à cette question-là de la médiation, c'est vraiment quelque chose qu'on a pensé en équipe. Donc, on peut proposer à l'artiste invité de s'impliquer dans la médiation s'il le souhaite, mais c'est en aucun cas une obligation. C'est-à-dire qu'il n'y a jamais aucun artiste ici qui a été obligé, entre guillemets, et je le dis comme ça parce que c'est quand même clairement le cas, de dire, vous avez une exposition, par contre, en parallèle de cette exposition, vous devez faire des ateliers de médiation. On écrit des ateliers de médiation qui sont profondément en lien avec les expositions, mais on les confie à des artistes qui sont dans cette démarche d'aller faire des ateliers de médiation. Donc, ça permet de pouvoir vraiment déjà donner du travail à plus d'artistes et puis que surtout, ce soient des artistes qui souhaitent le faire et que ce ne soit pas une charge ou en tout cas un devoir qu'on impute à un artiste qui serait invité pour autre chose. Ça me semble une nécessité absolue, surtout dans une époque comme la nôtre, c'est-à-dire que la médiation ce n'est pas juste de la médiation, c'est apprendre à penser, c'est apprendre à décrypter, c'est apprendre à critiquer, c'est apprendre à aimer aller voir des choses pour lesquelles on n'a pas d'affection, c'est construire un regard critique. Et donc non, pour moi, la médiation, c'est politique, mais politique au sens noble, c'est apprendre à réfléchir autrement. Pour moi, c'est une nécessité, mais à partir du moment où ça ne retombe pas comme une obligation sur l'artiste invité. » - **Anonyme**

La mission de sensibilisation et de médiation et son financement semblent cristalliser des enjeux de fond, de positionnement et d'engagement qui pourraient venir toucher à la liberté d'expression et au potentiel subversif de la création artistique.

Extrait 1 : « C'est un long débat. Moi, j'ai participé à tellement de choses au ministère de la Culture sur ces questions-là. En gros l'idée c'est que les pouvoirs publics essayent d'utiliser et de justifier les subventions de l'art contemporain par la médiation. En gros, la synthèse, c'est ça. Donc évidemment, nous on est pas du tout pour ça parce que l'art contemporain n'est sans doute pas un outil de... je ne sais, de lien social ou je n'en sais rien. C'est un lieu de questionnement, de partage sans doute mais pas de relation sociale ». **Pauline Boucharlat (Images Passages, 74)**

Extrait 2 : La médiation dans l'absolu, c'est formidable, mais mettre tout l'argent dans la médiation et ne pas aider des artistes qui consacrent toute leur vie... Alors, on pourrait dire les choses autrement. Pour faire de la médiation sociale, il faut que ça soit encadré par des artistes. Mais comme les artistes sont des gens comme moi, qu'on ne peut pas tenir. Comment expliquer ça ? (...) Un artiste, un véritable artiste est quelqu'un qui a des convictions, on ne peut pas le cadrer comme ça. C'est pour ça que j'ai appelé ça les résidences et commis sociétal, c'est-à-dire il y a des artistes qui, je les suis, ils ne font que des résidences, mais ces résidences, ils les font pour survivre. Le choix de la résidence ne vient pas de leur vision du monde, de leur conception du monde. Je considère qu'un artiste doit développer sa conception du monde. Alors comme ces résidences, à un moment, c'est le Rhône, à un moment, c'est l'usine Untel, à un moment ça crée des artistes, moi, je les appelle des commis sociétaux. **Gilles Verneret (Le bleu du ciel, 69)**

01.04 LE FONCTIONNEMENT DES LIEUX D'ART

Le secteur des arts visuels est un secteur encore jeune et que l'on peut considérer comme étant en cours de structuration. La plupart des lieux d'art actuels ont vu le jour à partir des années 1980.

Porté par la politique culturelle de Jack Lang, il semble que le tissu des arts visuels alors encore très réduit et amateur ait commencé à se développer et se professionnaliser. Cela correspond à l'arrivée des Frac et centres d'art, dont la vague de création a épousé les premières lois de décentralisation et la montée en puissance des collectivités territoriales dans leurs financements.

Les acteurs du secteur ont encore à l'esprit que sa jeune structuration s'est faite avec le soutien d'une politique culturelle engagée et même dans une certaine mesure motrice.

Extrait 1 : « *Le métier culturel s'est développé aussi parce que les structures culturelles se développaient et avaient besoin de s'affirmer et de se professionnaliser. Parce qu'en face d'elles, il y avait aussi des partenaires publiques, qui certes développaient des politiques culturelles pour attribuer des subventions, mais en même temps forcément demandaient à avoir en face d'elles des professionnels, une structuration, une pérennisation des équipes pour pouvoir rendre compte de l'argent qui leur était attribué. Ça s'est beaucoup développé parce que des moyens financiers sont arrivés.*

Moi je date ça plus précisément dans les années 1980 avec l'émergence d'un label « Centre d'art ». Au départ on parlait, alors c'était un peu dépréciatif mais on parlait des petits lieux de diffusion de l'art contemporain. Donc en fait c'était tout un réseau d'association mais pas que. Ça pouvait aussi être une initiative municipale par exemple mais qui a commencé à développer des structures de diffusion en dehors des grandes structures labellisées : comme le magasin à Grenoble, le centre d'art d'Ivry. Comme les maisons de la culture en fait. Ça a été un autre mouvement 20 ans après. »
Virginie Retornaz – (Moly-Sabata, 38)

Éléments clés :

- Le secteur des arts visuels est relativement jeune et en cours de structuration
 - Il s'est développé dans le sillon de la politique culturelle des années 1980
 - Ces éléments historiques constituent la base sur laquelle est construit le secteur et en conditionne le fonctionnement
-

Extrait 2 : Gilles Verneret (Le bleu du ciel-69) - « *Le Bleu du ciel c'est une association que j'ai constituée avec ma femme au fond, Marie-Jeanne. En 1999, on a loué un local à la Croix-Rousse où je voulais exercer mon activité de photographe. Et puis, je voulais montrer des copains photographes. Ça a commencé comme ça. Et puis la DRAC est passée, tout à fait par hasard. Elle a proposé que je fasse une demande de subvention pour présenter de l'art contemporain en photographie. Donc, j'ai fait un dossier. Je me souviens, j'étais très inquiet à l'époque parce que je ne connaissais pas du tout le milieu. C'était une petite aide pour présenter les artistes de la région. Et puis ensuite, la DRAC m'a attiré le conseil régional, la ville a augmenté. Elle est passée d'une aide à payer les timbres à m'aider beaucoup plus, ce qui fait que je suis arrivé à payer le loyer. [...] Après, j'ai donc été sur un peu les conseils de la DRAC rue Burdeau où il y avait d'autres galeries. J'ai dû rester 5 ans. Et puis après, ils m'ont dit que c'était trop petit... »*

L.D. : - « *Si je comprends bien votre ambition a été beaucoup poussée, soutenue par la DRAC ?* »

G.V. : - « *Oui je n'avais pas tant d'ambition. Si, la seule chose qui me motivait c'était de dire on est à Lyon et on n'a pas accès à exposer à Paris.* »

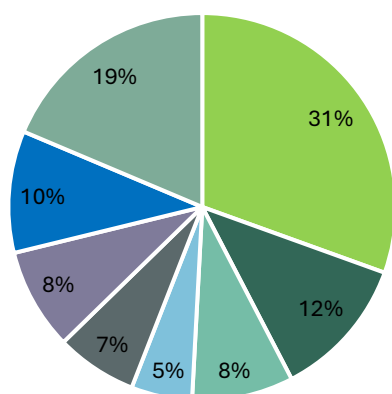
Connaître succinctement l'histoire du secteur permet de mieux comprendre sur quelles bases il s'est construit jusqu'ici. La question du cadre professionnel et juridique et du fonctionnement économique est nécessairement conditionnée par le passé.

Le cadre professionnel et juridique des lieux d'art

Les codes NAF

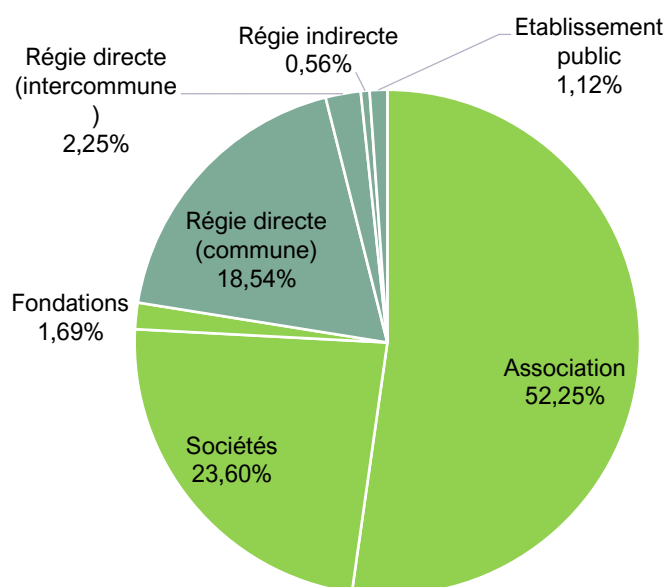
Élément clé :

Faute de branche professionnelle propre et donc de code NAF approprié, les lieux d'art se voient attribuer des codes NAF relevant du secteur du spectacle vivant, du patrimoine ou de catégories indistinctes.



- 9499Z Autre organisation fonctionnant par adhésion volontaire - 31%
- 8411Z Administration publique générale - 12%
- 9001Z Arts du spectacle vivant - 8%
- 9004Z Gestion des salles de spectacle - 5%
- 9003A Création artistique - 7%

Les statuts juridiques



Chiffres clés :

77,5% du secteur des arts visuels est porté par le secteur privé et **22,5 %** par des structures publiques

52.25 % des structures appartiennent au milieu associatif

Secteur privé

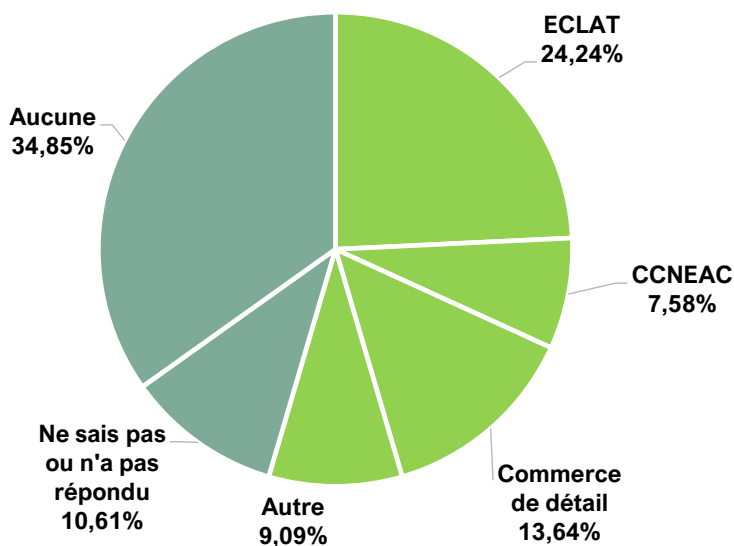
Secteur public

Données élaborées à partir d'un échantillon de 178 structures (questionnaire en ligne + enquête téléphonique)

Chiffres et éléments clés :

34,85% des structures employeuses du secteur privé ne sont affiliées à aucune convention collective (sans compter celles qui n'ont pas su répondre)

Les acteurs du secteur déplorent la non-existence de convention adaptée à leurs besoins.



Les acteurs du secteur privé (et en particulier les associations) déplorent généralement la non existence d'une convention collective adaptée à leurs besoins. Les grilles salariales, notamment, sont souvent trop éloignées des réalités du secteur.

Extrait 1 : L.D.- « J'ai noté que vous n'êtes rattachés à aucune convention collective ? Est-ce par choix ? »

Pauline Boucharlat (Images Passage, 74) - Oui, c'est par choix parce qu'on ne pourrait pas assumer les grilles de salaires qui y sont rattachées. Donc on applique le droit du travail avec une certaine flexibilité et bienveillance en interne pour que ça se passe au mieux. On n'est pas très nombreux mais ce sont des enjeux importants parce qu'avec le changement par exemple de conseil d'administration, on essaie de remettre en place des règles sur des choses et des pratiques qui préexistaient. On a besoin de garder une flexibilité parce qu'on est sur un investissement tel qu'il ne s'agit pas de contraindre et de baisser les possibilités de chacun. Donc, on n'est pas sur une convention collective, on applique le droit du travail mais oui évidemment ce serait mieux. »

Extrait 2 : « Avec la convention ECLAT, on fonctionne avec les coefficients. Donc je ne suis pas cadre, donc je suis juste en dessous mais on ne peut pas me passer au-dessus dans la mesure où tout ensuite va augmenter : les salaires, les cotisations sociales. Et là effectivement l'association ne peut pas supporter ça. » **Anonyme**

Autres conventions collectives :

-Synthec (Convention collective applicable aux salariés des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils)

-Entreprise technique au service de la création et de l'évènement

-Alisfa (Branche des acteurs du lien social et familial)

⁵ Les données du graphique sont élaborées à partir d'un échantillon de 66 structures employeuses du secteur privé. Les structures du secteur public ont été retirées puisqu'elles sont toutes affiliées à la fonction publique territoriale.

Un manque global de cadre de référence

Grace à des organismes nationaux tel que la FRAAP (Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiennes et plasticiens), le CIPAC (Fédération des Professionnels de l'Art Contemporain) ou encore l'association française de Développement des Centres d'Art contemporain (DCA), le Comité Professionnel des Galeries d'Art (CPGA), Arts en résidence, Platform (le réseau des FRAC) ; grâce aussi à des organismes régionaux tel que l'AC//RA, un travail important est mené afin de construire peu à peu les outils pour offrir un cadre adapté au secteur des arts visuels. Émergent ainsi des chartes de bonnes pratiques, des observatoires et des dispositifs d'organisation professionnelle, etc.

Cependant, les acteurs du secteur manquent encore aujourd'hui de cadres de référence adaptés à leurs réalités pour pouvoir évoluer avec plus de sérénité. Nous avons vu plus haut l'inadéquation des conventions collectives existantes, l'absence de branche professionnelle correspondant réellement au secteur, etc. La rareté des données disponibles sur les arts visuels est aussi symptomatique d'une forme d'invisibilité dans certaines sphères. Les acteurs du secteur appellent de leurs vœux ces éléments qui sont autant d'outils nécessaires à leur structuration et comparent souvent leur réalité à celle du secteur des arts du spectacle qu'ils estiment plus reconnue et confortable.

Extrait : L.D : - « *Oui ça je l'entends évidemment partout. Vous appelleriez de vos vœux un système qui puisse cadrer cette réalité spécifique ?* »

Anonyme : - *Oui et qui commence à exister. Si on pense à ce que le développement des centres d'art promeut au niveau de la rémunération des artistes du secteur. Après, comme vous savez, il y a énormément de statuts différents. Donc, est-ce qu'on arrivera ou on pourra l'imposer, par exemple, à des collectivités ou à des villes qui sont obligées de se baser sur une grille salariale qui est celle de la fonction publique ? Ou par contre, les spécificités, les compétences demandées dans nos métiers n'apparaissent pas, ne sont pas suffisamment valorisées. C'est ça la clé, ou une des clés en tout cas de la problématique principale. Et puis, ça n'avance pas assez vite, mais ça, c'est en général par rapport à la fonction publique. Et pour les autres structures, ça va aussi avec les possibilités financières de chaque structure. On finit par parler de subventions, de fonctionnement, de tout ça. Mes collègues, c'est surtout quel salaire ils peuvent permettre de se payer. En fait, on ne devrait pas être dans ce type de fonctionnement.*

L.D : *C'est sûr que ça paraît très difficile de construire un cadre adapté à la diversité des situations et des structures qui existent sur le territoire. C'est vraiment très varié. Il y a des grands écarts et ceci étant c'est nécessaire de la mettre en place.*

A : *-Oui, tout à fait. C'est nécessaire à mon sens parce que ça va permettre aussi de faire évoluer les mentalités. Les cadres culturels, puisque pendant longtemps, il n'y a pas eu de cadre, justement, on a plutôt tendance, et ça existe encore malgré les avancées, de considérer que, par exemple, on peut inviter un artiste et c'est déjà bien qu'on l'invite, donc pourquoi devoir le rémunérer ? Je prends un exemple un peu extrême, mais ça arrive encore. Et de la même manière, ça peut arriver pour d'autres postes, pour d'autres types de missions. On n'a pas habitué le monde du travail au fait que ces compétences-là sont des compétences très spécifiques et doivent être rémunérées comme toutes les autres. Oui. Très simplement.*

L.D : *-Et est-ce que vous avez l'impression quand même que ça évolue, ça, sur cette compréhension ou cette conception du monde des arts visuels ?*

A : *-Oui, forcément un petit peu. Mais après, il y a des variations plutôt importantes qui sont de l'ordre géographique. Si l'on discute à Paris, ce n'est pas la même chose que si l'on discutait dans une collectivité dans l'Ain. Vous voyez ? Donc, il y a cette disparité-là, elle reste, elle est toujours présente. Ça s'améliore un peu. Heureusement, forcément, mais pas suffisamment vite. Le système, il est quand même dans le précarité en ce moment. »*

Éléments clés :

Le secteur manque de cadre de référence pour se structurer et faire évoluer la situation

Le fonctionnement économique des lieux d'art

Un secteur précaire

Le secteur des arts visuel est un secteur particulièrement vulnérable et précaire. Ce constat n'est pas une découverte et présidait à la commande de cette étude. Nous avons au cours de l'enquête recueilli de nombreux témoignages illustrant les difficultés rencontrées par les acteurs pour maintenir leurs activités.

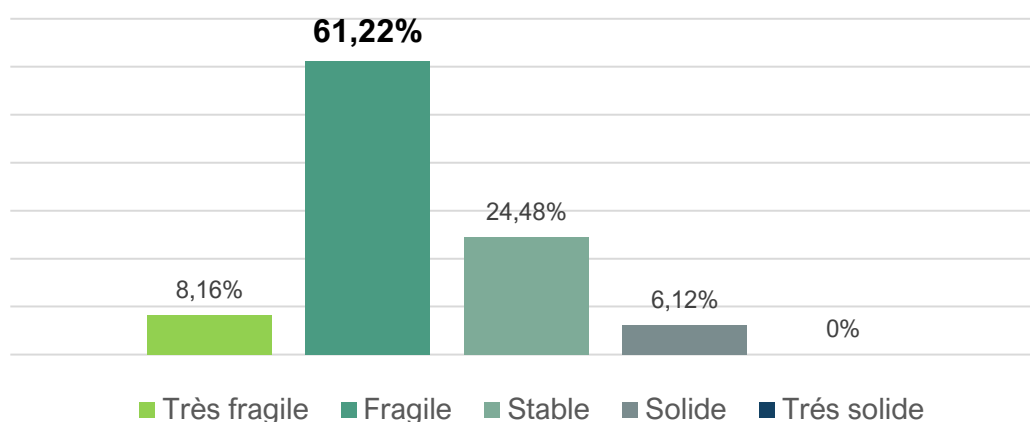
Le climat général est plutôt caractérisé par une grande tension financière et les acteurs expriment souvent la complexité liée à cette dynamique limitante et insécurisante.

Cela étant, l'expérience de cette adversité s'avère hétérogène selon les territoires et les situations. Certaines structures tirent mieux leur épingle du jeu et sont favorisées par des politiques culturelles locales plus soutenantes, par une proposition particulièrement attractive ou un fonctionnement reposant sur des bases moins soumises aux aléas.

Nous commençons ce chapitre en donnant quelques éléments qui permettent de mesurer un peu plus l'état de vulnérabilité financière du secteur en Auvergne-Rhône-Alpes.

- **69,38% des lieux d'art estiment que leur équilibre financier est fragile voire très fragile**

Dans le questionnaire en ligne, les structures ont eu à évaluer la solidité de leur modèle économique⁶.

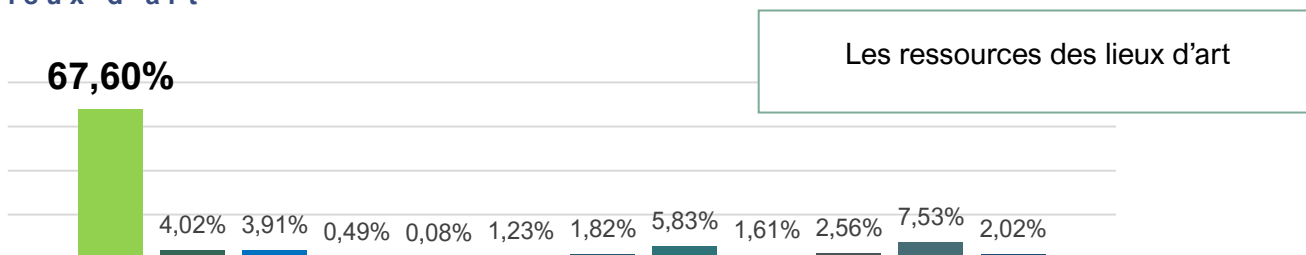


- **On constate un mouvement important de fermeture de lieux**

Sans pouvoir avancer de chiffre exhaustif, nous avons reçu l'écho de la fermeture de 22 lieux entre 2017 et 2024. Parmi eux, des lieux signifiants pour le territoire et pour le secteur comme Le Réverbère, une des plus anciennes galeries, La nouvelle manufacture ou Les limbes, etc. La plupart de ces lieux ont fermé pour des raisons économiques. La fermeture de la Maison des artistes Auvergne Rhône-Alpes (la MAPRAA) est également un signal fort de la crise vécue par le secteur.

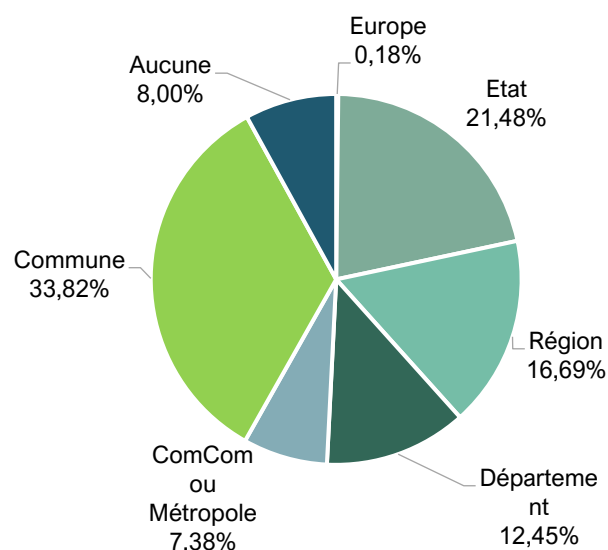
⁶ Les données de ce graphique ont été collectées via le questionnaire en ligne soit un échantillon de 60 structures.

Les ressources et dépenses des lieux d'art

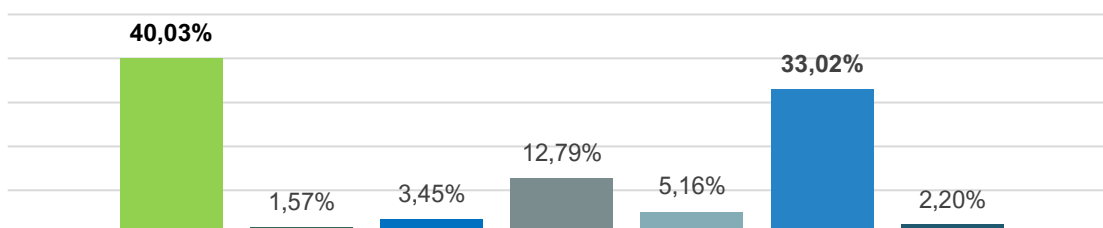


- Aides publiques (Subventions, dotations et commandes publiques) - 67,6%
- Aides privées (dons, donations, legs et adhésions) - 4,02 %
- Mécénat - 3,91 %
- Parrainage et sponsoring - 0,49%
- Financements participatifs - 0,08%
- Cotisations (pour les associations) - 1,23%
- Placements financiers - 1,82%
- Vente de prestations, appel à projet, etc. - 5,83%
- Vente d'œuvres et d'objets - 1,61 %
- Investissements (actionnaires, institutions, etc.) - 2,56%
- Billetterie, entrées, etc. - 7,53 %
- Autre 2,02%

La provenance des aides publiques



Les dépenses des lieux d'art



- Charges de personnel
- Taxes et impôts
- Frais financiers et juridiques
- Charges de gestion courante
- Loyers, charges locatives, etc.
- Dépenses liées aux projets artistiques
- Autre

La dialectique financement privé / financement public

Nous avons constaté qu'une forme de dialectique, tant pratique qu'idéologique, travaille activement le secteur des arts visuels.

Si les lieux d'art sont en grande majorité financés par les aides publiques, les acteurs relèvent un peu partout des baisses plus ou moins drastiques de subventions et estiment bien souvent que les politiques culturelles déployées ne leurs sont plus toujours suffisamment favorables, bien que certains territoires fassent exception.

Une grande partie des structures fonctionnent aujourd'hui avec un modèle économique qui est profondément et historiquement fondé sur l'irrigation financière du milieu par les aides publiques. Cet héritage de la politique Lang des années 1980 est inscrit structurellement à tous les niveaux du fonctionnement économique du secteur.

Aujourd'hui, beaucoup d'acteurs du secteur constatent que ce modèle économique basé sur l'obtention d'aides publiques ne permet plus d'envisager un avenir serein, ni même pour certains un présent fonctionnel. À cela vient s'ajouter une conjoncture globale d'augmentation du coût de la vie et de difficultés générales autour de la dynamique économique de beaucoup de secteurs d'activité dont les arts visuels ne sont pas épargnés.

À la question : que souhaitez-vous dire sur la stabilité, la vitalité, la pérennité de votre structure ? Voici quelques réponses que l'on peut lire.

Réponse 1 : « Un travail conséquent est effectué pour tenter de garantir l'avenir de la structure, compromis par la complexité de mobilisation d'un ensemble pérenne de partenaires financiers. La difficulté de maintien d'une équipe salariée suffisante est un problème de fond, renforcée par la réduction des aides à l'emploi, l'augmentation des coûts depuis l'extension du territoire régional, la crise sanitaire et l'inflation. Pourtant, le volume d'activités, l'inventivité et l'investissement en faveur des artistes n'ont cessé de se densifier. Depuis 2019, malgré les dépenses supplémentaires nécessaires pour assurer la crise et la recrudescence de travail, le total des subventions publiques de fonctionnement (hors aides exceptionnelles pour actions ou investissement) a baissé. Le manque d'évolution positive des subventions fragilise les objectifs de développement. Le budget et les salaires sont les plus bas du réseau national. Il est crucial de renforcer les moyens de fonctionnement de l'association. »

Réponse 2 : « Dans le contexte politique actuel, nous réalisons que dépendre essentiellement de subventions publiques induit une fragilité quant aux changements des équipes politiques et des politiques culturelles menées. Nous sommes actuellement en grande insécurité quant à la reconduction de la subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, par exemple. Pourtant, se tourner vers le mécénat nous pose des problèmes d'ordre éthique et au niveau des ressources humaines disponibles. Se tourner vers des prestations de service induit une modification conséquente de notre projet artistique et culturel, et nécessite, là aussi, un travail de fond pour lequel le temps nous manque. »

Réponse 3 : « Fragile car dépendant beaucoup des subventions publiques à la baisse alors que toutes les charges augmentent. »

À partir des années 2000, finalement à peine 20 ans après la vague qui a impulsé son essor, le secteur des arts visuels a constaté un désengagement progressif des collectivités sur le plan financier.

« L'historique, c'est quand... je ne sais pas en quelle année ça peut être, mais on va dire autour de 2000 - 2005. Je pense que l'idée était plutôt de diminuer le nombre d'écoles d'art. Je crois que Valence et Grenoble ont fusionné ou quelque chose comme ça. Il faudrait que je vérifie. En tout cas, c'était pas dans l'air du temps d'en créer de nouvelles. Tout comme quand on aurait voulu créer un poste, c'était pas dans l'air du temps non plus. Il s'agissait plutôt de diminuer la masse salariale. Il y a eu un moment de bascule où, après 81 qui a vu une expansion de la culture, on a ressenti un reflux. Disons à partir de 2000, un reflux petit à petit, avec des baisses de subventions, baisse de la DRAC, baisse de tout. De toute façon, on est là-dedans. On n'a pas quand même sauté le pas... Ce qui est bizarre, c'est que normalement, il

aurait fallu que ça s'accompagne d'une augmentation du privé.

Certains privés ont fait des fondations pour faire de la défiscalisation, de l'optimisation, des choses comme ça, mais on n'a pas comme aux États-Unis ou dans d'autres pays, du privé qui vraiment se met à financer des choses, des lieux. En tout cas pas je ne vois pas trop ça chez nous, pas ici en tout cas.
(Anonyme)

Constatant ce mouvement de retrait des financeurs publiques, le secteur des arts visuels cherche comment prendre appui sur d'autres ressources pour assoir un nouveau fonctionnement économique et poursuivre le développement des activités. Activités qui par ailleurs semblent croissantes et plutôt porteuses encore de possibilités d'expansion.

L'enquête révèle, tant dans le questionnaire en ligne qu'avec l'enquête qualitative, que beaucoup de structures aimeraient développer la recherche de financements privés mais ne savent pas comment s'y prendre. Le secteur semble pris en étau entre un fonctionnement structurellement et historiquement fondé sur le financement public et la nécessité d'évoluer vers un autre paradigme sans en avoir les moyens.

Pauline Boucharlat (Images Passages, 74) : *« On n'a pas les compétences en interne, ça, c'est très clair. Comme on a beaucoup de prestations, on a moins besoin de mécénat. Comme on fait de la prestation de services, c'est l'équivalent de mécénat, en quelque sorte. Donc, on en a moins besoin spécifiquement comme ça. Et de toute manière, à vrai dire, on n'a vraiment pas les compétences en interne. Ça, c'est assez clair. C'est un boulot de longue haleine et en plus, sans avoir de lieu, c'est extrêmement difficile de trouver. Sur des projets ponctuels, très définis, on trouve. D'ailleurs, on a trouvé des sous à droite à gauche pour un projet d'ateliers hebdomadaires pour des personnes handicapées. Tout ça, c'est très clair. On arrive à trouver. Par contre, pour le projet global, sans lieu, sans régularité, c'est trop difficile. On n'est pas dedans, ça, c'est clair. Moi, j'ai une petite expérience. On est en contact avec des gens, des entreprises, tout ça. Donc, on se rend assez compte. On n'est pas débile, mais on n'est pas compétent, en tout cas, pour mener ce travail-là aussi.*

LD : *J'entends que c'est énormément de travail et que pour dégager ce travail-là, ce n'est pas possible. Et à quel endroit vous n'êtes pas compétente ? Qu'est-ce qui vous manque comme compétences ?*

P.B : *Savoir comment s'adresser à ces personnes, savoir les réseaux, comment les contacter, quel type d'informations on doit leur apporter, comment présenter les choses. Je crois qu'on pourrait peut-être s'y plier, mais on a tellement de guerres à mener, déjà, pour défendre les artistes, que en plus, aller tordre les choses pour essayer de s'adapter à des problématiques qui sont celles de l'entreprise. Oui, ce serait trop... »*

Les lieux d'art reçoivent une injonction paradoxale, celle de penser leurs modèles de fonctionnement économique avec moins d'aides publiques dans un contexte culturel qui articule structurellement et historiquement difficilement le secteur privé et le monde artistique et culturel.

Les propos de ce galeriste font état de la séparation forte entre secteur public et secteur privé qui peut structurer le secteur.

« Parce que c'est la France. Ce qui est culturel doit être gratuit, point barre. Le reste, c'est de la littérature, c'est des discours. Parce qu'il n'y a pas de culture. D'abord, il n'y a pas de culture autour des arts plastiques. Les arts visuels et les arts plastiques, il n'y a pas de culture. (...) Moi, j'ai des clients de 30 ans, enfin des clients, des visiteurs de 30 ans qui me disent: Ah bon vous vendez les œuvres ? Bah oui. Oui, oui, oui. Parce que dans leur tête, il faut savoir qu'en France, l'artiste n'est pas un plasticien. Le

Éléments clés :

- Les lieux d'art constatent partout une baisse de subvention et un désengagement progressif des financeurs publics (depuis les années 2000)
 - Les lieux d'art reçoivent doivent repenser leurs modèles économiques avec plus de financements privés mais n'ont pas le moyens et compétences pour le faire
 - C'est un changement de paradigme complexe qui implique des transformations culturelles et structurelles importantes
-

vocabulaire utilisé dans la presse et par les syndicats, c'est les intermittents du spectacle. C'est eux, les artistes. Alors qu'ils ne sont qu'interprètes. Mais on a dévié le vocabulaire. Donc, un artiste, c'est quelqu'un qui est subventionné, point barre. (...)

Il y a un refus systématique des structures d'intégrer le privé dans les réflexions collectives. Alors j'ai été invité plusieurs fois dans le cadre d'échanges, où tout le secteur public est là, il n'y a qu'un ou deux privés, et quand on prend la parole, on est tout de suite rejeté, parce qu'on est là pour faire de l'argent. »
Bruno Bret (L'antichambre, 73)

Il serait intéressant d'envisager une structuration collective de ce virage, avec les précautions, l'encadrement et la réflexion nécessaire notamment en termes de liberté artistique. Ce même galeriste estime que le pont entre le secteur des arts visuels et le monde du mécénat d'entreprise pourrait être accompagné par les collectivités.

« J'ai rencontré plusieurs fois des artistes qui ont su profiter de ce qu'on leur appelle le mécénat. Mais comment ça se passe dans la réalité ? Hier, j'étais avec un artiste qui m'a expliqué encore. Il y a quelques années, j'ai voulu faire une exposition à Lyon sur les 40 km de Berge. Qu'est-ce qu'il s'est passé ? : il est allé voir un élu à Lyon, qui l'a tout de suite convoqué dans son bureau, une chef de service, qui lui a dit : Écoutez, monsieur, c'est pas compliqué. Votre projet nous intéresse. Alors voilà comment on va faire. Je vais demander à Colomb de faire une lettre. Et nous irons ensemble voir des entreprises. Pour financer ce que la commune ne pourra pas financer. Donc, une fois de plus, on découvre, et c'est comme ça pour tout, que sans élus, ça ne peut pas avancer. On est en France. Une entreprise, elle est sollicitée par les clubs sportifs, etc. (...) Tandis que si un élu va voir le président du Crédit Agricole, lui dit : Il faut que mon musée puisse acheter un tableau, il faut que vous aidiez, là, il va avoir une autre relation à la décision. Quand vous avez un club de rugby qui gère un stade, il y a toujours l'élu au sport qui est là, dans sa tribune officielle et qui porte le club. Donc, quand il a besoin d'argent et qu'il va voir un fabricant de bière, enfin je dis n'importe quoi, pour lui dire : "Écoute, il va falloir que tu aides le club pour la buvette ou pour ses réceptions, je ne sais pas quoi, l'industriel, il n'a pas le choix, il dit d'accord. Si le président du club, il va tout seul, l'autre va lui dire : Écoute, économiquement, c'est difficile. Et oui, mais on est en France, l'élu a encore du poids. Et malheureusement, la culture, c'est le dernier des soucis. » **Bruno Bret (L'antichambre, 73)**



02

L'EMPLOI CULTUREL DANS LE SECTEUR DES ARTS VISUELS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

02. 01 Données générales sur l'emploi - page 49

Les contrats de travail - page 49

Le profil des salariés - page 51

Le niveau d'emploi et de rémunération - page 52

02.03 L'embauche - page 53

Dynamique d'embauche et projets de recrutement - page 53

Difficultés rencontrées - page 56

02.04 Forces de travail et systèmes d'adaptation - page 58

La polyvalence - page 59

Prestation de service et externalisation - page 61

Travail bénévole/travail rémunéré - page 65

02.01 DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'EMPLOI

Rappel des chiffres clés sur l'emploi dans le secteur des arts visuels en AURA:

534 salariés (hors stagiaires et services civiques) dont **329** dans le secteur public territorial

Le secteur public représente seulement **22,5%** des structures mais **61,61%** des salariés

418 équivalents Temps Plein **39%** des structures ont entre 1 et 2 salariés

106 structures employeuses **94%** des structures ont moins de 10 salariés

Les contrats de travail

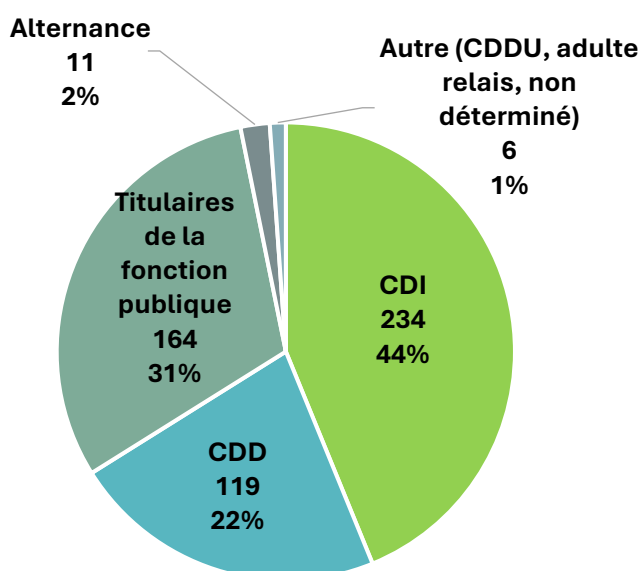
Les types de contrats⁷

Sur l'ensemble des structures interrogées nous avons recensé (hors stages et services civiques) :

- 234 contrats à durée déterminée
- 119 contrats à durée indéterminée
- 164 titulaires de la fonction publique territoriale
- 11 contrats en alternance
- 6 contrats autres (CDDU, adulte relais, etc.) La présence de contrats aidés est très anecdotique.

Éléments de précision sur les données de ce graphique :

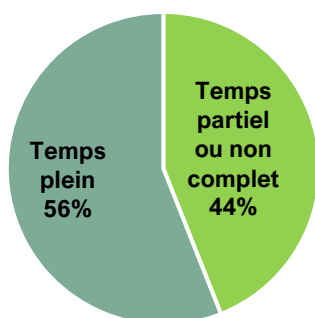
- Les vacataires employés dans la fonction publique territoriale n'apparaissent pas ici. Ils ont plutôt été comptabilisés comme prestataires extérieurs.
- Les contractuels de la fonction publique territoriale apparaissent de manière indifférenciée dans les CDI et les CDD.
- La donnée produite sur le nombre de titulaires de la fonction publique territoriale contient une marge d'erreur dans la mesure où nous avons omis de proposer ce choix dans le questionnaire en ligne.
- Dans le cas des galeries privées en statut juridique société, les gérants n'ont été comptabilisés que s'ils sont gérants-salariés (rémunération distincte de la rémunération de gérance). Ils n'apparaissent donc pas ici et non pas été recensés dans cette étude.



⁷ Éléments de précision sur les données de ce chapitre :

- Les données de cette page ont été élaborées à partir d'un échantillon de 160 structures (questionnaire en ligne + enquête téléphonique)

Temps complets et temps partiels



Le pourcentage de contrats à temps partiel dans le secteur des arts visuels en AURA, s'élève à 44%⁸.

Ce nombre, par rapport au ratio habituellement rencontré dans le reste du monde du travail en

France, est particulièrement élevé. Selon l'Insee, en 2022 seulement 17,3 % des salariés hors apprentis sont en temps partiel⁹.

Faute de réussir à financer des temps pleins malgré le besoin, beaucoup de structures se contentent de postes avec un temps de travail réduit.

Stagiaires et services civiques

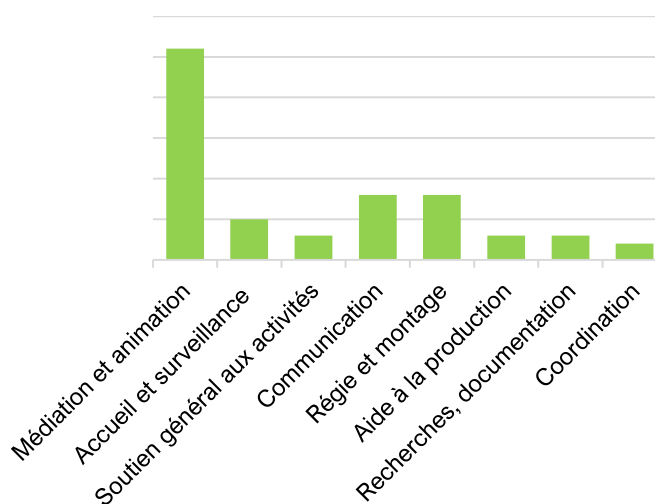
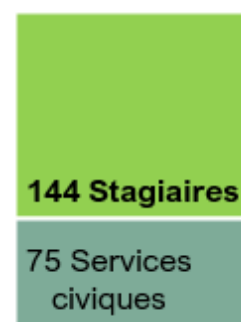
Les lieux d'art font assez souvent appel à des stagiaires ou des services civiques. Nous avons comptabilisé 144 stagiaires et 75 services civiques par an pour l'ensemble du secteur en AURA¹⁰. Ce qui équivaut à une moyenne de 1.3 stagiaires par structure et par an. Sachant que n'ont pas toujours été comptabilisés les stages découverte type stage de 3^e.

Les missions les plus confiées aux stagiaires et services civiques sont en premier lieu la médiation et l'animation mais aussi la communication et l'aide à la régie technique et au montage¹¹.

Il est également à noter que pour certaines structures, la force de travail représentée par les stagiaires et services civiques est fondamentale voire indispensable. Dans de rares cas, les structures s'appuient même exclusivement sur la présence renouvelée de services civiques.

Chiffre et éléments clés :

- Le taux de temps partiel s'élève à **44%** contre **17.3%** dans le reste du monde du travail en France
- **144** stagiaires et **75** services civiques par an employés par le secteur soit 1.3 par structure en moyenne
- les données sur les stages, services civiques et le temps partiel sont symptomatiques de la difficulté du secteur à embaucher à la hauteur des besoins réels.



⁸ Donnée élaborée à partir d'un échantillon de 160 structures (questionnaire en ligne + enquête téléphonique)

⁹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4501614?sommaire=4504425>

¹⁰ Donnée élaborée à partir d'un échantillon de 160 structures (questionnaire en ligne + enquête téléphonique)

¹¹ Données élaborées à partir d'un échantillon de 43 structures (questionnaire en ligne seulement)

Le profil des salariés ¹²

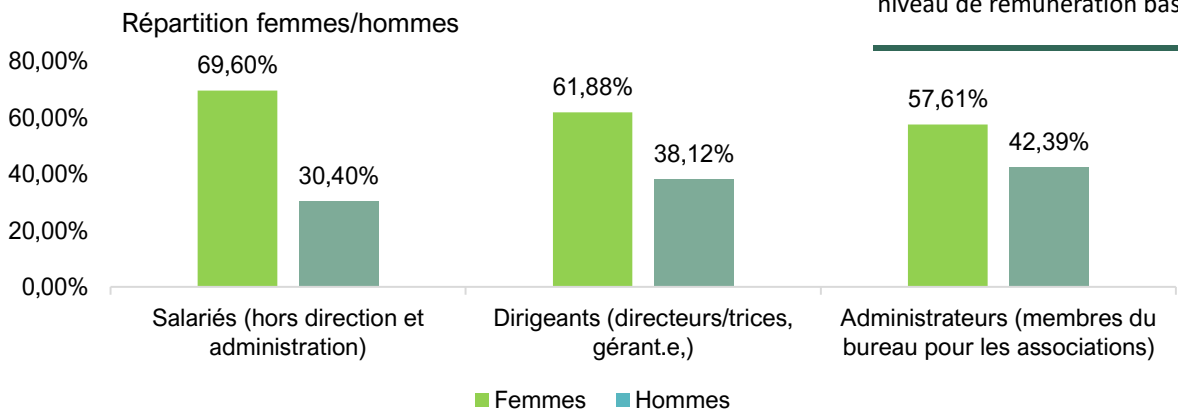
Il est intéressant de noter que par rapport à l'ensemble du secteur culturel, le secteur des arts visuels semble plus féminisé. En effet, le rapport produit en 2023 par l'observatoire de l'égalité entre hommes et femmes dans la culture et la communication stipule que pour l'ensemble des professions culturelles à l'échelle nationale, les femmes sont représentées à 45% et ce chiffre descend à 42% lorsqu'il s'agit des postes de direction d'établissements publics de la culture.

Ce même observatoire note qu'en 2021, 65% des postes de direction dans les FRAC à l'échelle nationale sont tenus par des femmes et 59%

Chiffres clés :

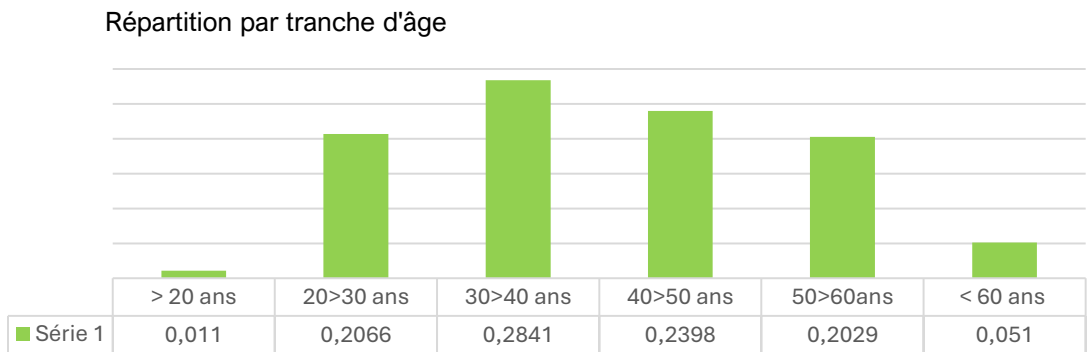
69,60% de femmes parmi les salariés du secteur et **61,88%** parmi les dirigeants

Le secteur des arts visuels est très féminisé, ce qui est à mettre en relation avec le niveau de rémunération bas



dans les centres d'art. Ces chiffres se rapprochent des taux relevés dans le cadre de cette étude puisque l'on trouve un peu moins de 62% de femmes à la direction de l'ensemble des structures. On constate aussi que le taux de femmes à des postes de direction baisse quelque peu par rapport au reste des salariés. La représentation plus que majoritaire des femmes est marquante et signifiante dans un secteur peu rémunérateur.

En ce qui concerne la répartition par tranche d'âge, n'ayant pas trouvé d'éléments de comparaison adéquats, nous n'engageons pas d'interprétation de ces données.



¹² Les données exploitées dans les graphiques de ce chapitre ont été collectées uniquement à partir du questionnaire en ligne. Soit un échantillon d'une cinquantaine de structures.

Le niveau d'emploi et de rémunération

Le niveau de rémunération dans le secteur des arts visuels en AURA est particulièrement bas. C'est ce que relèvent généralement les acteurs du secteur, dans le privé comme dans le public. Les deux témoignages qui suivent ont été recueillis au sein de structures importantes et reconnues du territoire.

Extrait 1 : L.D : « Vous disiez qu'il y a aussi un travail à faire d'adéquation des salaires avec le travail qui est mené ?

Anonyme : Certes c'est un vaste sujet qui englobe à la fois les artistes, comment eux ils sont rémunérés et puis les opérateurs de la culture, en effet. Donc on manque d'un système structuré comme peut l'être celui du spectacle vivant ou du cinéma et qui existe aussi dans la fonction publique. Avec des barèmes en fonction de l'ancienneté, de l'expérience et tout. De manière générale, on a des salaires qui sont vraiment très bas, qui ne sont pas du tout en adéquation avec la charge de travail. Donc c'est aussi simple et tragique que ça. »

Extrait 2 : « Bon c'est sûr que le niveau de rémunération ne suffit pas. Par rapport à d'autres postes dans d'autres structures, après il y a un équilibre qui se fait. Donc l'équilibre on ne l'aura jamais tant qu'on reste à un niveau de financement qui ne permet pas de le faire. Tout devrait être rediscuté. Sur les salaires, il y a un inconfort. Pour parler du salaire du chargé d'administration, ce n'est pas suffisant. Moi je le mesure aussi d'une autre façon : si un jour je pars, pour différentes raisons, on ne trouvera jamais à compétence égales quelqu'un qui accepterait ce salaire. » **Virginie Retornas (Moly-Sabata, 38)**

Mais c'est aussi ce que nous disent les chiffres recueillis quand on les met en regard avec des données sur le niveau moyen de rémunération en France.

Chiffres et éléments clés :

- Le niveau de rémunération du secteur est globalement très bas
- le salaire mensuel moyen est de **1530 euros** pour **2630 euros** sur l'ensemble des autres secteurs d'emploi en France

Secteur des arts visuels En AURA en 2024 ¹³ (Exprimé en net et pour un équivalent temps plein)	Tous secteurs confondus En France en 2022 ¹⁴ (Exprimé en net et pour un équivalent temps plein)
Salaire mensuel moyen : 1530 euros	Salaire mensuel moyen : 2630 euros dans le secteur privé 2430 euros dans le secteur public
Moyenne des salaires les plus bas : 1370 euros Moyenne des salaires les plus hauts : 1870 euros	Moyenne des salaires pour les cadres : 4490 euros Moyenne des salaires pour les professions intermédiaires : 2570 euros Moyenne des salaires employés : 1880 euros

¹³ Les données de ce tableau ont été élaborées à partir d'un échantillon de 45 structures (questionnaire en ligne + enquête téléphonique)

¹⁴ Cf : Insee : https://www.insee.fr/fr/statistiques/7457170#figure1_radio1

02.02 L'EMBAUCHE

Dynamique d'embauche et projets de recrutement

À la question, « avez-vous un projet de recrutement ? », 63,70% des structures répondent non et 36,30% oui¹⁵. Mais il est intéressant de noter également que seulement 11,11 % des structures interrogées déclarent avoir dû procéder à une suppression de poste dans les 5 dernières années pour des raisons économiques alors que 54,69% déclarent avoir créé au moins un poste en raison d'une augmentation d'activité¹⁶.

Il est difficile d'interpréter conjointement ces différents éléments surtout si on les met en relation avec ce que l'on connaît sur la précarité du secteur.

Si 54.69% des structures interrogées déclarent avoir embauché dans les 5 dernières années en raison d'une hausse d'activité, cela semble être le signe que le secteur des arts visuels, malgré les difficultés rencontrées, embrasse une certaine dynamique d'expansion rendant possible le recrutement. Mais on sait aussi que sur ces cinq dernières années, paradoxalement, beaucoup de structures ont fermé leurs portes pour des raisons économiques.

Dans les entretiens avec les acteurs du secteur revient souvent l'idée que ce n'est pas le travail qui manque, pas

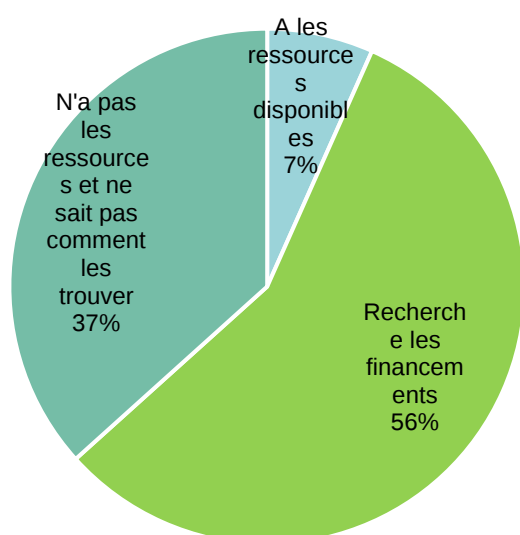
Chiffre et éléments clés :

36,30 % des structures ont un projet de recrutement

54,69 % des structures ont créé un poste en raison d'une hausse d'activité dans les 5 dernières années

56% des structures avec un projet de recrutement recherchent les financements et **37%** ne les ont pas et ne savent pas comment les trouver

Données contradictoires sur la dynamique d'embauche : interroge le potentiel d'activité et d'emploi que porte le secteur



Capacités des structures à financer leurs projets de recrutement

les possibilités de développement, mais bien la possibilité de financer les postes. Il est intéressant d'interroger le potentiel d'activité et d'emploi que pourrait soulever le secteur avec un fonctionnement économique plus pérenne.

On note que, parmi les structures ayant un projet de recrutement, 56% déclarent être en recherche de financements et 37% ne pas avoir les finances requises et ne pas savoir comment les trouver.

¹⁵ Cette donnée a été élaborée à partir d'un échantillon de 160 structures (questionnaire en ligne + enquête téléphonique).

¹⁶ Cette donnée a été élaborée à partir d'un échantillon de 63 réponses uniquement via le questionnaire en ligne.

Besoins en ressources humaines

Parmi les besoins en ressources humaines les plus souvent cités, on trouve en premier lieu la compétence de médiation et de sensibilisation. Comme nous l'avons vu plus haut, cette compétence est très attendue et très développée au sein des lieux d'art. C'est aussi la compétence la plus confiée aux stagiaires et une des plus externalisées. Assez proche derrière vient la régie technique puis l'administration et la communication.

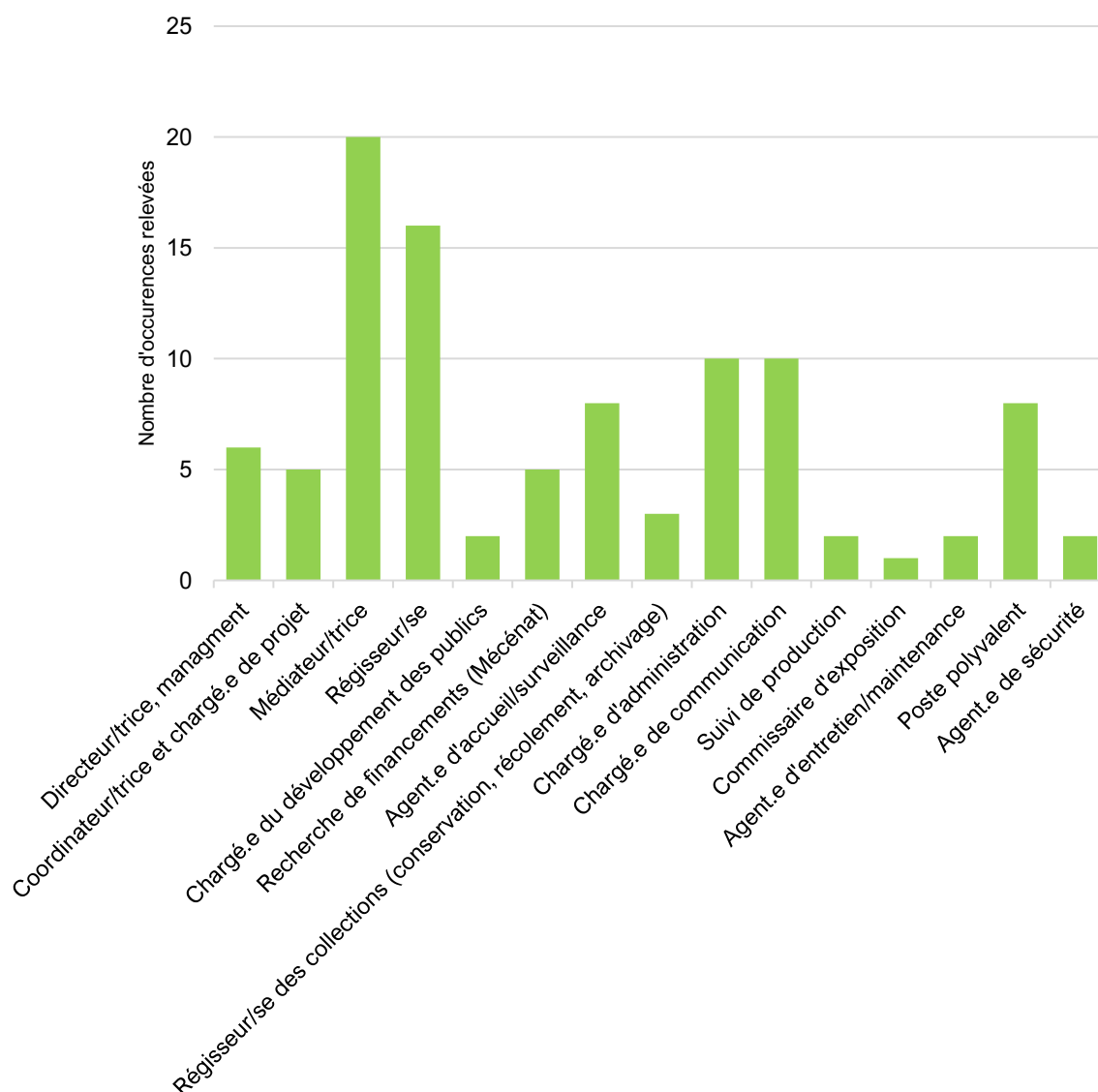
La compétence de recherche de financements, en particulier privés, est également souvent évaluée comme manquante.

Les besoins exprimés ci-dessous sont à comprendre comme « idéaux », indépendamment des capacités réelles des structures à recruter.

Éléments clés :

Les ressources humaines les plus recherchées sont en premier lieu la **médiation** et la **régie technique**

Ainsi que l'**administration**, la **communication** et les postes polyvalents.

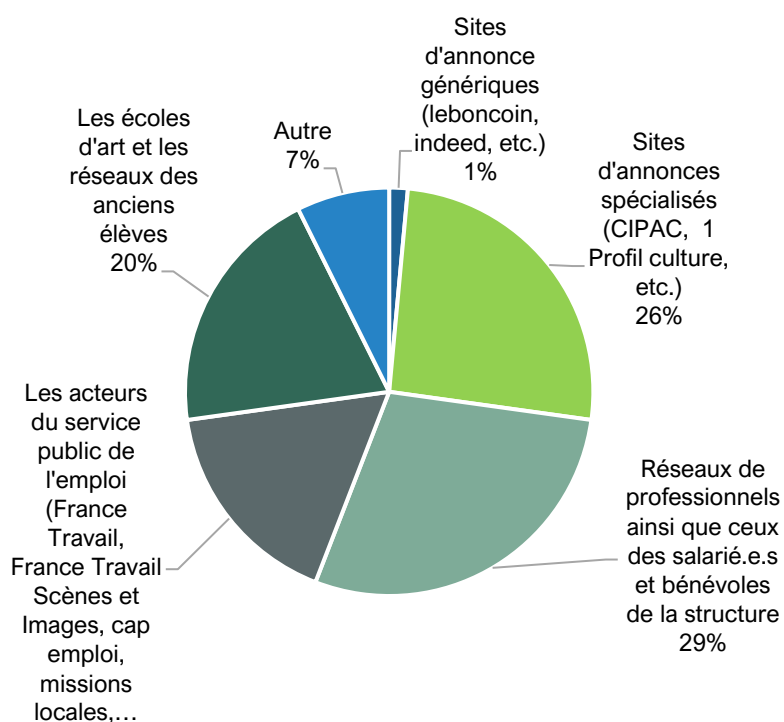
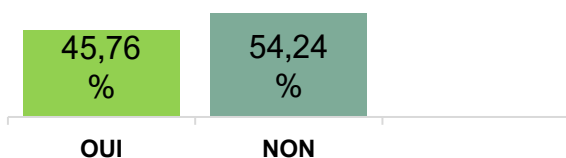


Chiffres et éléments clés :

54.24% des structures interrogées ne connaissent pas les services proposés par France Travail Scènes et Images.

Les canaux de recrutement les plus utilisés sont : les réseaux pros, les sites d'annonce spécialisés et les réseaux d'écoles d'art.

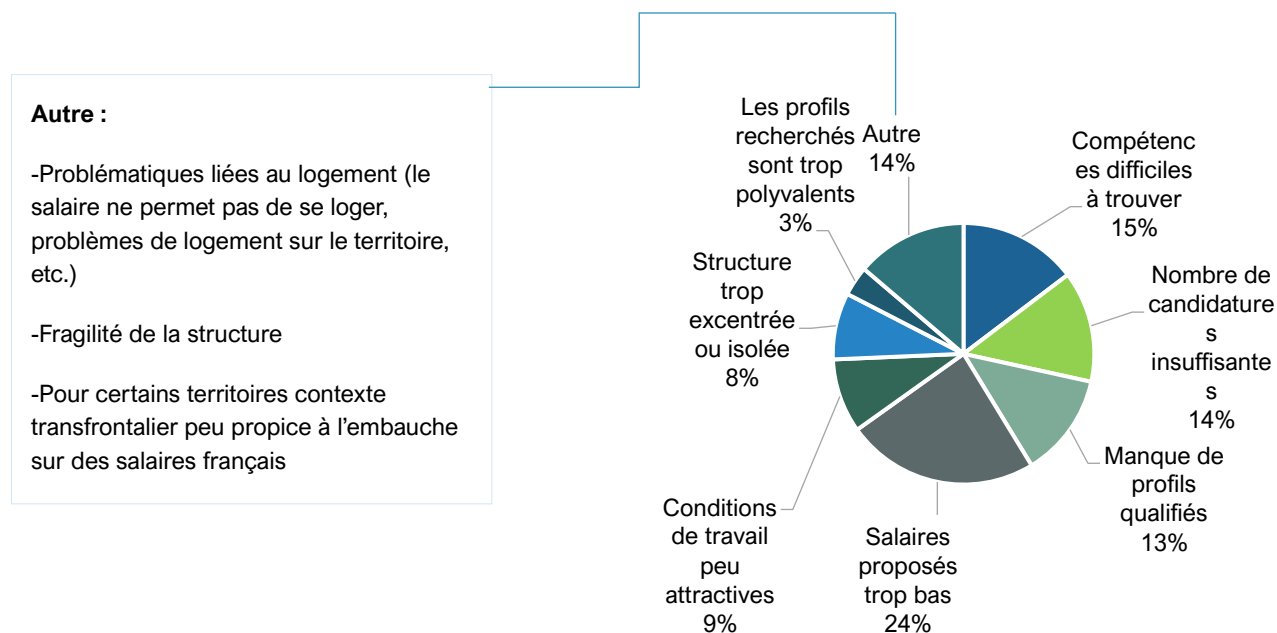
Les structures ont-elles connaissance des services proposés par France Travail Scènes et Images ?



© La Villa du Parc – Aurélien Mole et la façade « Aimée » de Renée Levi 2021

¹⁷ Données élaborées à partir d'un échantillon de 60 structures (questionnaire en ligne seul)

Difficultés rencontrées



La première difficulté rencontrée par les lieux d'art dans leurs projets d'embauche est sans conteste le manque de moyens. Mais nous nous intéressons ici aux difficultés identifiées au-delà de cette problématique. On note dans le schéma ci-dessus que les problématiques de recrutement sont en premier lieu liées aux salaires trop bas mais également au manque de profils qualifiés ou à la particularité des compétences recherchées¹⁸. Le secteur des arts visuels est en effet un secteur qui, même pour ses compétences les plus génériques (administratif, communication), requiert des connaissances spécifiques et des savoir-faire qui lui sont propres.

Plusieurs structures ont aussi fait état de la difficulté, particulièrement pour les contrats courts, de rendre attractives leurs propositions d'embauche. Les conditions de rémunération basses viennent se cumuler à des enjeux de mobilité, des problématiques de logement, etc.

Extrait : L.D : « En termes d'emplois, de choses qui ne sont pas externalisées, quand vous avez à émettre une offre d'emploi, en général, vous avez assez de réponses, c'est facile pour pourvoir ?

Ingrid JURZAK (Musée de Valence, 26) : C'est variable. On ne le fait pas souvent, vous imaginez bien. Là, les postes qu'on a recrutés, c'étaient des départs à la retraite ou des départs volontaires, mais sur des postes qui n'étaient pas du tout des postes scientifiques, musées, mais pour autant pour travailler dans un musée... On a recruté notre responsable bâtiment et moyen technique. Il est responsable sécurité, bâtiment, moyens techniques. On n'a pas eu tant de réponses que ça parce qu'il y avait une dimension musée. Quand on a renouvelé le poste du responsable des agents d'accueil de surveillance, là, c'était plutôt en interne, le recrutement. Là, il y a eu des réponses. Pour mon poste, le poste sur lequel j'ai postulé, je crois qu'il y a eu pas mal de réponses. Il y avait eu une trentaine de réponses pour un poste de direction de musée.

Je crois qu'ils étaient tous soit (inaudible), soit conservateurs, mais pas forcément en ayant une expérience de direction. Parce que je crois que pour les entretiens, il n'y a eu que quatre personnes, cinq avec moi au final qui ont été retenues pour les entretiens parce qu'ils n'ont pris que les personnes qui avaient déjà fait de la direction. Ce qui n'était pas mon cas. Moi, j'étais la cinquième qui était de Valence.

¹⁸ Données élaborées à partir d'un échantillon de 60 structures (questionnaire en ligne seul)

Donc oui, il y avait quand même des réponses. Après nous, là où on a du mal, vraiment, c'est sur des contrats à durée limitée. On a besoin de missions d'accompagnement. Là, actuellement, on a une mission d'accompagnement pour clore notre plan de sauvegarde des biens culturels. Et c'est un contrat de trois mois. On a eu une chance folle, c'est que sur le territoire, il y avait une personne qui s'était déjà signalée à nous comme cherchant du travail dans un musée et qui avait déjà fait ça. Elle avait déjà fait ça en plus, ce projet de sauvegarde des biens culturels, donc c'était parfait. Ça, ça doit être très spécifique. Elle est sur le territoire, elle a déjà fait ça, un contrat de courte durée lui allait bien parce qu'en plus, elle est enceinte.

Pour d'autres missions courtes, on peine parfois à trouver des gens parce qu'ils disent qu'ils ne sont pas Valentinois. Il n'y a pas de fac d'histoire de l'art à Valence. Il n'y a pas de formation patrimoniale à Valence. Tout ça, c'est Grenoble ou Lyon. Ils me disent : moi, prendre un logement à Valence pour un contrat de trois mois, bof. Cette difficulté, je vous dis, on ne recrute pas énormément, mais cette difficulté, on la ressent aussi plus fortement pour des stages de longue durée, stages de six mois qui sont gratifiés. (...) Et là, des fois, on a des postulants, des gens qui nous disent : Ça m'intéresse et tout. Et puis, au final, ils nous rappellent : finalement, j'ai trouvé à Lyon, j'habite Lyon. J'ai trouvé à Saint-Etienne, j'habite Saint-Etienne. »

En milieu plus rural encore, cette problématique souvent s'accroît. Cependant les réalités sont multiples et certaines structures situées sur des territoires plutôt éloignés des grands centres urbains semblent ne rencontrer aucune difficulté.

L.D : *En termes de recrutement, pour trouver des compétences localement, est-ce que vous y arrivez facilement ?*

Anonyme : *« Alors nous il se trouve, je ne parlerai que de mon endroit parce que c'est ici que j'exerce, mais ça n'a pas du tout été une difficulté au contraire. Il y a beaucoup de gens avec des compétences souvent multiples. Donc, c'est presque des emplois qui sont très compétents dans leur poste principal, mais qui sont aussi des ressources et des relais avec qui on peut discuter des différentes missions au sein du centre d'art. Donc, le recrutement n'a pas du tout été un problème. On préfère travailler localement pour des questions de coûts de transport, parce que du coup, plus on est proche et plus on est aussi imprégné et en relation avec la communauté, tout simplement, donc il y a une forme de perméabilité qui est plus simple, mais il n'y a pas du tout de difficulté à recruter sur site. »*

Dans le secteur public, les structures en régie directe rencontrent également des problèmes dans les processus d'élaboration de leurs organigrammes et la constitution d'équipes adaptées aux besoins de la structure. En effet, ils sont dépendants des arbitrages politiques, de leurs fluctuations et restrictions.

Anonyme : *- « Il faut savoir quand on parle de recrutement d'équipe et tout ça, que à la différence de toutes les structures en statut associatif ou d'autres centres d'art, pour nous, tout nouveau recrutement ou changement d'équipe passe par un arbitrage politique de la ville. Ça pour dire que souvent, ce sont des mécanismes qui prennent énormément de temps pour être mis en place. Parce que nous sommes comptabilisés dans le grand bassin de la RH, des ressources humaines de la ville. Leur réflexion, elle ne se porte pas tellement sur les besoins spécifiques du service au centre d'art, mais sur la charge de la masse salariale globale de la ville. Donc, peut-être on paye parfois, soit une mauvaise gestion, soit un accrochement de postes, mais qui ne nous regardent pas. On est obligés de rééquilibrer en nous empêchant soit de renouveler des contrats, soit d'embaucher à hauteur des besoins.*

L.D : *- Cela vous impacte beaucoup ?*

A : *Oui, ça nous impacte parce que la solution, elle n'est jamais immédiate dans le sens où le problème est à l'échelle de la ville, alors que nos besoins sont à l'échelle de notre structure. Donc oui, forcément, ça peut être impactant. En tout cas, ça a pris du temps pour qu'on arrive à avoir une équipe stable. Enfin une équipe stable, qu'on ait des postes qui ne risquent pas d'être supprimés à chaque départ ou à chaque... »*

02.03 FORCES DE TRAVAIL ET SYSTÈMES D'ADAPTATION

Face aux difficultés économiques rencontrées, le secteur des arts visuels doit faire preuve de créativité et d'adaptation vis-à-vis de l'emploi. Le manque de moyens généralement rencontré par les structures rend en effet difficile la constitution et la pérennisation des postes et des équipes.

Les conséquences et/ou stratégies sont multiples pour parvenir à élaborer des modes de fonctionnements viables et pour mobiliser les forces de travail nécessaires à la réalisation des missions. Chaque structure s'appuie pour cela sur les ressources spécifiques qui sont à sa disposition, propres à son environnement et son territoire d'ancrage mais aussi sur les ressources personnelles, la conviction et l'engagement de ses acteurs.

Nous avons déjà évoqué plusieurs pratiques qui caractérisent le système d'adaptation propre au secteur des arts visuels en matière d'emploi :

- **La multiplication des contrats courts et des temps partiels**
- **Le recours aux stages et services civiques**

Nous allons développer dans les pages suivantes trois autres paramètres de ce système :

- **La polyvalence**
- **Le recours à la prestation de service et à l'externalisation**
- **Le travail bénévole**

Une dernière stratégie d'adaptation est apparue au cours de l'enquête. Cela reste une pratique anecdotique à l'échelle du territoire mais il est intéressant de la noter :

- **La mutualisation de postes entre plusieurs structures**

© Vue extérieure du MAMC – 2019 Charlotte Piérot



La polyvalence

Comme nous l'avons évoqué plus haut, la majorité des lieux d'art du territoire comptent moins de deux salariés. Du fait de ces équipes réduites, les acteurs doivent assurer l'ensemble des tâches inerrantes au fonctionnement de la structure et à la bonne exécution des missions. Des tâches administratives, à l'accueil du public et la médiation, en passant par la communication et les tâches les plus spécifiques liées à la production et la diffusion, sans compter la recherche de nouveaux financements. Toutes ces missions nécessitent des compétences spécifiques et du temps. Elles sont souvent portées par une ou deux personnes seulement. C'est pourquoi la polyvalence des salariés est primordiale et fait partie des stratégies d'adaptation incontournables.

Extrait : « Comme j'ai pris l'habitude de travailler toute seule, je ne me suis jamais posé la question. Par contre, il y a des choses, effectivement, qui mériteraient peut-être plus... Par exemple, je crée les expositions, je ne suis pas curateur. Je fais en sorte de faire au mieux, mais effectivement, il y a des postes qui mériteraient vraiment l'appui d'un pro. Malheureusement, nous ne pouvons pas. Par exemple, la communication, je le fais, bien entendu, mais je pense que ça serait plus pertinent si c'était un webmaster. Mais j'apprends, je le fais, mais c'est vrai que c'est du temps, mine de rien. C'est chronophage, ce genre de communication ».. **Anonyme**

Extrait 2 : « La polyvalence quand on est dans une petite équipe c'est toujours bien parce qu'on peut s'entraider mais cette polyvalence elle a des limites parce qu'un moment donné, il faut suivre de bout en bout quelque chose et il faut quand même qu'il y ait un référent. Du point de vue de nos partenaires, de nos interlocuteurs extérieurs, du point de vue des artistes, etc. La polyvalence elle vient compenser la petitesse de l'équipe. » **Virginie Retornaz (Moly-Sabata, 38)**

Chiffres et éléments clés :

70,91% des structures interrogées pensent que leurs salariés doivent faire face à une très grande polyvalence

- La polyvalence n'est pas forcément mal vécue car elle permet d'avoir de la diversité au sein des missions

- La polyvalence compense la petitesse des équipes

- La polyvalence nécessite d'acquérir sur le terrain des compétences pour lesquelles les salariés ne sont pas formés

Le tableau qui suit fait état des réponses données sur le sujet de la polyvalence via le questionnaire en ligne par un échantillon de 55 structures.

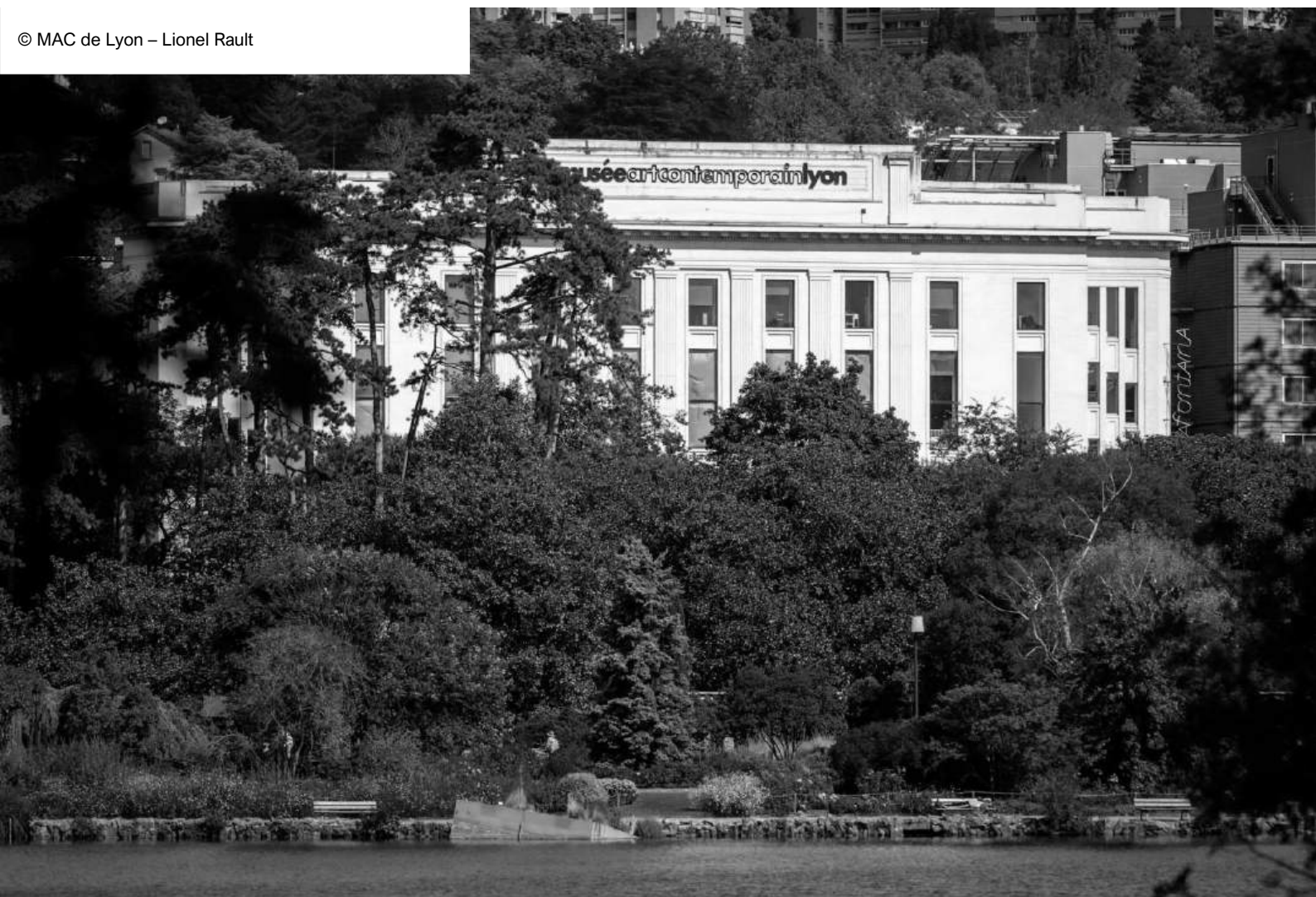
	Très faux	Faux	Neutre	Vrai	Très vrai
Les salarié.e.s de ma structure doivent faire preuve d'une très grande polyvalence	1.82%	0%	3.64%	23.64%	70.91%
La polyvalence au sein de ma structure est mal vécue par les salarié.e.s	15.91%	40.91%	34.69%	9.09%	0 %
Par nécessité, des salarié.e.s avec des compétences très spécifiques doivent souvent effectuer des tâches génériques	8.33%	12.5%	20.83%	25%	33.33%
Par nécessité, les salarié.e.s de ma structure effectuent des tâches pour lesquelles ils/elles ne sont pas qualifié.e.s ou formé.e.s	5.77%	21.15%	19.23%	28.85%	25%

Extrait : « Disons que pour la charge de travail qu'on a, il y a des postes qui existent dans des plus grandes structures qui seraient certainement tout à fait utiles. Alors, par exemple, moi, je m'occupe de la

direction artistique, mais aussi de l'administration. Sauf que je n'ai pas du tout une formation d'administratrice. Donc, j'apprends en faisant. On a quand même un appui du département des finances de la ville, mais ce sont des personnes, là aussi, des administrateurs qui n'ont aucune connaissance du fonctionnement de milieux très spécifiques dans lesquels nous on opère, la culture au sens large, les arts visuels, encore plus. Donc, un administrateur serait quand même un cadeau incroyable, un administrateur dédié, pour ne pas dire un vice-directeur ou en tout cas, quelqu'un qui puisse gérer toute la partie, que ce soit de subventions, mais vraiment la partie administrative, qui surtout dans une collectivité, dans une ville, est quand même assez lourde. Et puis, par exemple, notre poste de chargé de communication assistant de production pourrait être très bien divisé en deux parce que ce sont des postes qui méritent un plein temps, ou en tout cas un trois quarts de temps, pour la communication sans doute et pour le suivi des productions aussi. Parce que ça, c'est aussi quelque chose que moi je porte avec toutes les autres missions, mais que je pourrais tout à fait déléguer s'il y avait la possibilité d'avoir une personne dédiée. Je n'ai pas mentionné l'artothèque qui, elle aussi, mériterait une gestion de la collection, de suivi, de la logistique, de développement et tout ça. Ça, ça ferait vraiment presque un poste à part. On est loin d'être au complet dans le sens de découvrir toutes les possibilités.

On fait au mieux. On se retrouve avec des postes qui sont en polyvalent, ce qui est intéressant aussi, mais avec la difficulté qui va avec. » Anonyme

© MAC de Lyon – Lionel Rault



La prestation de service et l'externalisation

La prestation de service comme force de travail complémentaire

Le recours à des prestataires extérieurs ou à l'externalisation est une stratégie qui est de plus en plus pratiquée de manière générale dans le monde du travail. C'est une pratique de gestion des forces de travail qui permet souvent aux entreprises de se concentrer sur leur cœur de métier et de déléguer des tâches plus spécifiques ou standards.

Chiffres clés :

60,43% des lieux d'art externalisent une partie de leurs missions.

Il n'est pas rare que les structures rémunèrent du personnel en prestation faute de pouvoir les embaucher.

Le secteur des arts visuels n'échappe pas à cette règle puisque 60,43%¹⁹ des structures interrogées déclarent avoir recours à des prestataires extérieurs. Dans le cas des structures appartenant au secteur public, ce sont souvent des vacations qui sont mises en place.

Extrait : Ingrid Jurzak (Musée de Valence, 26) – « Nous, on externalise énormément. On externalise tout ce qui est de la restauration, on passe par des marchés. On externalise le transport d'œuvres d'art, on passe par des marchés. On externalise une partie de l'installation, parce que le montage des œuvres, installation des heures en salle, je vous dis, on a du personnel interne, du personnel vacataire. Et puis cette société en fix'art. Ça, on externalise. On externalise la photographie. C'est-à-dire qu'on a un photographe, quand on veut vraiment le faire de la photographie pour des publications, on externalise. On externalise le graphisme. On a une chargée de communication, mais qui fait des marchés de graphisme par appel d'offres.

L.D : Et ça, c'est bien pour tout le monde, ce fonctionnement en externe, ce n'est pas un pis-aller ?

I.J : Non, c'est vraiment très bien parce que ça permet de vraiment définir le cahier des charges. Et j'ai envie de dire, en fonction du projet, c'est bien que ce ne soit pas toujours la même équipe de graphistes. Pour les scénographes aussi, on externalise la scénographie. On peut le faire en interne, il y a des expositions pour lesquelles on est maître de la scénographie mais pour nos gros projets, on externalise ».

Les missions qui sont externalisées sont variées mais nous avons relevé que celles qui sont le plus souvent sous-traitées sont, dans l'ordre de récurrence, les suivantes :

- **La régie technique et le montage des expositions** : c'est le premier poste qui est externalisé car le travail est à la fois ponctuel et technique
- **La médiation et la sensibilisation** : en particulier les ateliers de sensibilisation qui font souvent l'objet de prestations confiées à des artistes
- **L'accueil et la surveillance** : les lieux de diffusion ont besoin de personnel durant les expositions
- **Le graphisme et la communication**
- **Le transport** : le transport des œuvres et des collections nécessite un soin particulier. Cette mission est souvent déléguée à des sociétés de transport d'œuvres.

¹⁹ Cette donnée a été obtenue sur un échantillon de 139 structures via l'enquête téléphonique combinée au questionnaire en ligne.

- **La captation** : les lieux d'art ont besoin de garder des traces photo ou vidéo des travaux réalisés, des événements et surtout des œuvres. Ils font donc appel à des photographes ou vidéastes extérieurs.
- **La rédaction de textes spécialisés** : les lieux d'art ont souvent besoin, pour les catalogues ou autres publications, de produire des textes qui requièrent des compétences particulières. Pour cela, ils font parfois appel à des critiques d'art, commissaires d'art ou autres spécialistes.
- **Autre** : d'autres compétences peuvent aussi être externalisées comme la scénographie d'espaces de monstration, la production d'œuvres, la comptabilité, l'administratif, l'encadrement, la restauration d'œuvres, le webmastering, le commissariat d'exposition, etc.

La plupart de ces missions nécessitent des compétences spécifiques et un savoir-faire particulier. D'autant plus que certains champs artistiques s'ouvrent à de nouvelles expérimentations, et avec le développement de nouveaux supports de création de nouvelles niches de compétences sont requises pour se tenir à la page (exemple avec le champ de l'audiovisuel). Plusieurs structures signalent que selon les compétences requises, ce n'est pas toujours aisé de trouver les prestataires adéquats.

Extrait 1 : Pauline Boucharlat (Images Passages – 74) : « On a dû changer de régisseur. Ce n'est même pas en interne, c'est en prestataire. Et nous, nous former aussi beaucoup. On ne venait pas de nulle part. On a quand même un bagage, mais les œuvres sont de plus en plus complexes et ça nécessite... On se rend bien compte que de toute manière, si ce n'est pas notre métier, on ne pourra pas se mettre à jour comme ça, même si on fait des formations. Et au bout d'un moment, on s'est aussi dit : On ne peut pas être formé en tout, ce n'est pas notre boulot. On ne peut pas être à l'initiative du projet, penser le projet, être la main dans le cambouis, avoir du recul pour regarder. En fait, ça fait trop. Donc, ce qu'on s'est dit au bout d'un moment : Non, on ne va pas se former à tout, on va faire appel à des gens extérieurs aussi. Et puis, c'est le métier de se former. Je pense que c'est le cas pour la régie technique. D'ailleurs, on le voit bien, il y a beaucoup de demandes. Là, c'est assez battant. Sur le reste, la programmation, la médiation et l'administration, je dirais que ça va...

L.D : - Oui. Et du coup, ce sont des compétences un peu pointues que vous allez chercher en externe ? Est-ce que vous trouvez facilement des prestataires ?

P.B : - Non, c'est très difficile. Je vous dis, on a ce régisseur, par exemple, à qui on fait appel, mais qui n'est pas spécialisé vidéo. On en a trouvé un autre qui s'est formé il n'y a pas longtemps sur une chose spécifique, donc il faut faire appel à lui, mais ce n'est pas évident. Ça veut dire qu'on adapte nos projets en fonction des compétences. Et là, on a pu faire appel à d'autres prestataires beaucoup plus onéreux et d'autres villes comme Lyon, par exemple, pour les faire venir concevoir des projets quand c'était trop technique. (...) C'est pour ça que les postes de prestation peuvent être importants sur les budgets, en tout cas chez nous.

L.D : Oui, parce que vous devez un peu déboursier à cet endroit-là pour réussir à trouver la bonne personne. Je me pose la question de ce qui pourrait être fait pour faciliter ça ? J' imagine qu'il faudrait des prestataires formés en plus grand nombre ? Ce serait une des solutions qui pourrait être intéressante pour vous, par exemple ?

P.B : Oui, ou peut-être justement quelque chose comme un annuaire, par exemple. Ça, ce serait vraiment utile.

L.D : Un annuaire qui regrouperait des prestataires sur tout ce catalogue Un peu de spécificité des arts visuels.

P.B : Oui, ça peut être communication, graphisme, régie, médiation, par exemple. C'est vrai qu'un annuaire sur la région, ça peut être utile, en effet. »

Éléments clés :

Il est parfois difficile de trouver les prestataires adaptés

Préconisation :

Élaborer un annuaire des prestataires spécialisés dans le domaine des arts visuels.

Extrait 2 : -L.D : « Sur tous ces domaines spécifiques, vous arrivez à trouver des personnes compétentes sans trop de difficulté ?

- Ingrid JURZAK (Musée de Valence, 26) : - En graphisme, oui, parce qu'il y a l'École supérieure d'art et de design à Valence et à Grenoble.. (...). Il y a une forme de formation locale qui fait qu'il y a certains anciens formés qui sont aujourd'hui des professionnels aguerris qui sont sur le territoire. Quand ils ne sont pas sur le territoire, il y a beaucoup de graphistes en France. Donc ça va, les scénographes, il y en a beaucoup, mais un peu moins que graphistes. Ils sont débordés. Et en Auvergne-Rhône-Alpes, parce que l'idée, c'est quand même qu'ils viennent sur place, pas de tout faire en visio, on peine un peu, on voit bien dans les réponses aux appels d'offres.... soit c'est parce qu'ils sont débordés, soit c'est parce qu'ils sont pas nombreux. On n'a pas beaucoup de réponses. Et des fois, on est obligés de signaler à ceux que nous connaissons : on a mis l'offre en ligne, s'il vous plaît, répondez. Et certains nous disent : Non, mais là, on ne peut plus. On a trop de commandes. Tant mieux pour eux.(...) Donc oui, on peine un peu à avoir des scénographes. Ça, oui. Et puis les restaurateurs on peine un peu à avoir des prestataires. Par exemple, en art contemporain, moi, j'ai toutes mes ressources sur Paris. Là, on a dû faire une petite intervention sur une photographie contemporaine. J'ai appelé le spécialiste de restauration de la photo contemporaine qui m'a dit : « non, mais là, vous êtes loin, me déplacer que pour ça, bof, bof. Mon carnet de commandes est plein ».

L'externalisation pour pallier les difficultés liées à l'embauche

Le recours à la prestation de service ou à l'externalisation des missions joue donc un rôle tampon fondamental dans la mise en œuvre des missions relevées par les lieux d'art.

Cependant, dans un nombre de cas que l'on ne peut pas considérer comme anecdotique, l'externalisation dans le secteur des arts visuels est aussi employée pour pallier la difficulté d'embaucher. Il n'est en effet pas rare que certaines structures, faute de pouvoir salarier tous les postes, fonctionnent avec un contrat tacite et une facturation régulière de missions pourtant indispensables au fonctionnement de la structure. C'est étonnamment souvent un poste de direction ou de direction artistique qui fonctionne de la sorte²⁰ mais ce peut aussi être un autre poste comme celui de régisseur.

Nous présentons ici deux cas de structures très différentes dont la direction est de longue date externalisée.

Présentation de cas 1 : Moly-Sabata (38)

Moly-Sabata est un lieu de résidence porté par une fondation créée en 1984. Il est considéré comme un lieu de référence pour la région AURA et effectue un travail important en lien avec les différents centres d'art conventionnés et labellisés. Deux des postes structurants de l'équipe sont externalisés.

« Il y a une stabilité qu'on a quand même réussi à gagner depuis presque 10 ans, qui a permis de pérenniser des postes mais pas de salarier tous les postes. En gros les postes qui sont salariés c'est le mien, le poste de chargé de l'administration, de la médiation, etc, et c'est le poste de régisseur. Impossible de faire vivre un lieu comme ça sans régisseur salarié et pérenne. Cependant le régisseur ne travaille pas à plein temps car les subventions ne nous permettent pas de financer un poste à plein temps. Les deux autres membres de l'équipe sont missionnés. Il s'agit du directeur et du chargé de commissariat d'exposition alors ça ça fait partie d'une autre particularité qu'on n'a pas encore résolue. C'est-à-dire que quand le directeur partira à la retraite, on va avoir une grosse difficulté car on ne pourra

²⁰ Nous ne considérons pas ici les propriétaires de galerie en société qui se rémunèrent sur le chiffre d'affaires ou avec un statut indépendant annexe mais bien les lieux en association.

*pas recruter dans les mêmes conditions un autre directeur, et ce directeur on ne peut pas s'en passer non plus. On a fait le choix de concentrer sur le poste de l'administration une partie des aides parce que personne n'aurait accepté de travailler sans un salaire sur ce poste. (...) C'est connu et identifié dans le budget y compris par les collectivités. Le point de départ ça a été de dire les deux personnes concernées sont indépendantes et ont d'autres missions donc ce revenu apporté pour leurs missions auprès de la fondation n'est pas leur seul revenu. La personne chargée du commissariat d'exposition ne revendique rien d'autre. Il y a un accord. Pour la mission de direction, il y aussi un accord tacite avec une augmentation de la rémunération. Cette situation n'est pas confortable pour tout le monde. Pour le directeur, les autres missions se sont un peu amenuisées au fil du temps parce que ça prend du temps de remplir cette mission. Encore une fois ça reste un accord tacite et il a un intérêt personnel à travailler ici. (...) mais si on devait salarier un directeur on ne pourrait pas. (...) Bien sûr qu'on aurait besoin d'un poste de régisseur à plein temps. Sur le montage financier, chaque année, moi je rentre un poste de régisseur à plein temps et force est de constater qu'ensuite les subventions obtenues ne nous le permettent pas. Ou alors il faudrait qu'il y ait une concession de la part du régisseur et qu'il soit payé moins mais si c'est un salaire on ne peut pas faire travailler quelqu'un comme ça c'est pas possible. Donc il accomplit les tâches en 3 jours qui normalement nécessiteraient d'être au moins là une journée de plus. Et puis il ne veut pas abandonner son autre revenu (il est instituteur) tant qu'il n'a pas un vrai salaire. C'est normal. Donc on n'arrive pas à faire l'équilibre. » **Virginie Retornaz (Moly-Sabata – 38)***

Présentation de cas 2 : Le bleu du ciel (69)

Le Bleu du ciel est une galerie associative spécialisée dans la photographie créée en 1999 et située au cœur de Lyon. Le directeur n'a jamais pu se salarier.

L.D : - « Donc vous êtes directeur. Vous vous rémunérez ?

Gilles Verneret (Le bleu du ciel, 69) – oui, je me fais des notes d'honoraires à l'année.

L.D : - Et donc vous n'avez jamais pu vous salarier ou jamais voulu ?

G.V : – J'aurai bien voulu. Pour ma retraite ! J'ai été salarié en 2008 par le festival. C'était une année rêvée parce que je m'étais salarié à l'époque 2000 euros. Quelque chose comme ça. 2200. C'est bien de toucher 2200 net !

L.D : - Comment ça se passe ? vous avez un statut d'autoentrepreneur à côté ?

G.V : – Je suis à la retraite. Je vais avoir 73 ans. Et ça je ne le dis pas parce qu'ils ne le savent pas. Alors peut-être qu'ils regardent ma date de naissance mais je ne la mets pas en général. Parce que je pense que la ville veut m'éliminer à cause de l'âge. Mais moi je leur ai répondu : vous êtes gentil mais je n'ai jamais pu me salarier donc je n'ai pas de retraite. Si vous m'aviez donné suffisamment de subventions...c'est un drôle de raisonnement parce que ça les fait rigoler mais n'empêche qu'ils en ont quand même tenu compte. »

Travail bénévole / travail rémunéré

Cette étude, bien que centrée sur l'emploi, prend le parti de ne pas exclure l'observation des réalités liées au travail bénévole. Dans la mesure où l'on peut considérer le bénévolat comme un élément déterminant et structurant de la dynamique de travail et du fonctionnement des lieux d'art, il apparaît nécessaire de pouvoir l'appréhender et le mesurer.

Le secteur des arts visuels est en effet porté presque pour moitié par des structures associatives et il est normal donc de s'attendre à la présence d'un travail bénévole significatif. Cela étant, l'enquête révèle qu'ici le bénévolat sort de son périmètre d'attribution classique pour glisser vers des fonctions qui ne devraient pas lui incomber. Par définition, le travail bénévole occupe normalement une place spécifique dans la société civile, complémentaire et non-concurrentielle au travail rémunéré. Au sein du secteur des arts visuels, dans de nombreuses structures, le bénévolat entre en concurrence avec le travail rémunéré dans la mesure où il est utilisé comme ressource pour pallier le manque de moyens financiers caractérisé.

Élément clé :

Dans le secteur des arts visuels, le travail bénévole fait concurrence au travail rémunéré.

Nous avons évoqué, dans la présentation du cadre, le flou qui persiste entre pratique amateur et pratique professionnelle. C'est cette même zone de glissement, irriguée par des croyances et des récits collectifs, qui maintient des principes de fonctionnement qui ne seraient pas envisagés dans d'autres secteurs.

Chiffres clés :

45,8% du travail du secteur est effectué de manière bénévole

De nombreuses structures, dont certaines produisent un travail reconnu et signifiant, fonctionnent tant bien que mal en s'appuyant sur une implication bénévole de ses membres pour des missions qui nécessitent des compétences professionnelles et une charge de travail significative. Certaines structures fonctionnent d'ailleurs exclusivement sur la base de cet engagement bénévole.

Nous avons demandé à toutes les structures quel pourcentage elles estimaient devoir au travail bénévole dans leur fonctionnement. La moyenne de ces réponses s'élève à 45,8%.

Pour commencer à dissiper cette zone de flou, il s'agirait de faire la distinction entre ce qui relève d'une pratique bénévole classique et le travail effectué qui devrait être rémunéré mais ne l'est pas.

Nous distinguons dans la pratique trois types de travail bénévole au sein du secteur des arts visuels :

- **Le bénévolat classique effectué par des bénévoles dans le cadre d'un engagement associatif.**

Ce type de bénévolat concerne bien entendu presque exclusivement les lieux associatifs. On peut estimer que l'ensemble des bénévoles impliqués dans les associations s'élève à environ 230 personnes²¹ pour 93 associations, soit une moyenne de 2.5 bénévoles impliqués par association. Les missions confiées à ces bénévoles sont souvent de l'accueil, de l'aide logistique pour le montage et le démontage ou des missions que ne nécessitent pas de grandes compétences.

²¹ Ce chiffre est une estimation approximative. Chaque structure a déclaré un nombre de bénévoles. Il s'agit du total. Nous avons invité les structures à déclarer uniquement les bénévoles concrètement impliqués et qui fournissent une charge de travail significative. Mais cette notion reste subjective, certains ont déclaré les membres du bureau, d'autres pas.

- **Le travail bénévole effectué par les salariés en plus de leur travail rémunéré.**

Il n'est pas rare que les salariés des associations, par passion de leurs missions et pour permettre à l'activité de se maintenir effectuent une partie de leur travail bénévolement. Une trentaine des structures ont répondu à la question sur la part de bénévolat effectuée par les salariés et celui-ci s'élève en moyenne à 32%.

Pauline Boucharlat (Images Passages, 74) – « Ma collègue est à 28h et moi, je suis à 26h par semaine.

L.D -Et vous estimez que le reste c'est du bénévolat ? Vous faites quasiment un temps plein ?

P.B. -Pour ma part oui. Pour ma collègue pas tout à fait mais pour ma part oui, même plus que ça ! (...) Évidemment on ne va pas demander ça à d'autres salariés. C'est un vrai investissement et c'est un vrai projet. Il n'y a aucune obligation mais on sait que si on veut continuer à toucher des subventions, si on veut mener des projets qui sont à la hauteur de nos attentes et des attentes des artistes avec qui on travaille, on ne peut pas s'arrêter à des horaires précis. Ça c'est sûr ! On l'accepte. Ce n'est pas quelque chose qui nous est imposé. C'est un choix que l'on fait. »

- **Le travail qualifié effectué bénévolement faute de moyens.**

Cette dernière catégorie de travail bénévole peut prendre différentes formes mais elle est caractérisée par un travail qui nécessite des compétences spécifiques et une implication significative pourtant pas ou peu rémunérée. Il n'est pas rare en effet de constater que des postes importants, y compris dans des structures reconnues et très identifiées, sont portés partiellement ou totalement bénévolement.

Parmi les réponses au questionnaire en ligne, à la question suivante : « Décrivez en quelques mots les missions assurées par les bénévoles », on peut lire ce type de réponses :

« La directrice réalise toutes les missions bénévolement et est payée lorsqu'il y a un peu plus de budget. »

« Intégralité du fonctionnement du lieu. De la production d'œuvres, diffusion, résidences d'artistes, réalisation de catalogues suite à exposition, médiation, montage des dossiers de demande de subvention etc.... »

Présentation de cas :

Un lieu de diffusion municipale créé dans les années 1990 et fonctionnant en régie directe

La situation de ce lieu est la suivante (l'interlocuteur souhaite garder l'anonymat) : Le service culturel de cette ville comporte plusieurs équipements culturels dont un lieu de diffusion de l'art contemporain. Le service culturel rémunère plusieurs postes transversaux pour les différents équipements (une directrice, une assistante) mais le commissaire d'exposition, principal porteur du lieu d'art contemporain a travaillé bénévolement pendant des années. Il reçoit aujourd'hui une petite rétribution symbolique.

Anonyme : « Oui, j'ai été bénévole depuis des années, et actuellement j'ai une petite rétribution. J'étais bénévole pendant 20 /25 ans. L'explication vient du fait qu'au départ c'était une association, et que je m'occupais du lieu parallèlement à mon métier d'enseignant. Quand il y a eu passage à un service culture, je suis resté bénévole car j'espérais qu'on puisse embaucher quelqu'un. Il n'aurait pas été possible d'embaucher deux personnes. (...) Cela n'a pas été fait, et il y a eu changement d'équipe municipale. Du coup ça m'embêtait de dire : "dans ce cas on arrête tout". J'ai continué bénévolement.

(...), mais petit à petit, j'étais un peu gêné de cette situation en voyant à quel point c'était compliqué pour beaucoup de personnes de trouver du boulot dans des lieux artistiques, dans des structures. J'ai alors demandé à être rétribué, même symboliquement. Depuis, j'ai une gratification, une somme pour la mission. La mission est rétribuée.

L.D : Je peux vous demander combien de temps vous passez à travailler pour le lieu ?

A : Je ne sais pas mais c'est beaucoup. Oui, énorme. »



© Galerie L'antichambre – Bruno BRET

03

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DES ARTS VISUELS EN AUVERGNE-RHÔNE- ALPES

03.01 Le profil professionnel des salariés - page 69

Le niveau d'étude - page 69

La formation initiale - page 70

La structuration de l'offre de formation - page 73

03. 02 Inventaire des compétences - page 74

03.03 La formation professionnelle - page 77

La place accordée à la formation - page 77

Les opérateurs de compétence - page 78

Les besoins identifiés - page 80

Les freins rencontrés - page 82

03.01 LE PROFIL PROFESSIONNEL DES SALARIÉS

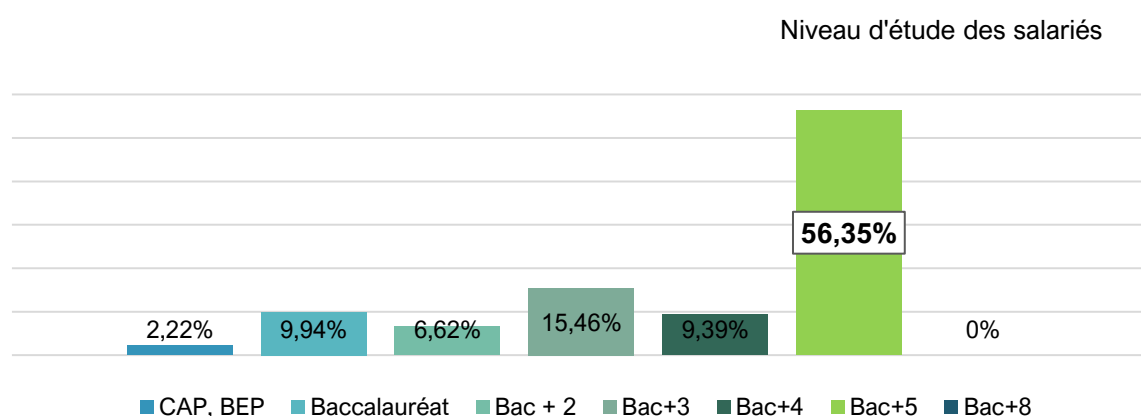
Le niveau d'étude

Le profil des professionnels du secteur des arts visuel est caractérisé par un niveau d'étude particulièrement élevé, comme le montre le graphique ci-dessous.²²

Rapporté à l'ensemble de la population active en France, l'écart apparaît d'autant plus conséquent. Selon l'Insee, en 2022, 15,52% seulement des personnes de 25 à 54 ans ont un diplôme équivalent au bac +5 ou plus²³. Notre enquête fait apparaître un taux de 56,35% dans le secteur des arts visuels pour le même niveau de diplôme. On note à ce titre que cela signifie que plus de la moitié des salariés du secteur ont un niveau d'étude long équivalent à

Chiffres clés :

56,35 % des salariés du secteur des arts visuels ont un niveau d'étude équivalent à bac+ 5 pour 15,52% dans le reste de la population active



un bac+5.

On note également l'écart qui se creuse entre les tranches bac+2, 3, 4 et le bloc bac + 5 et le fait qu'au-delà de bac +5, la population chute à 0%.

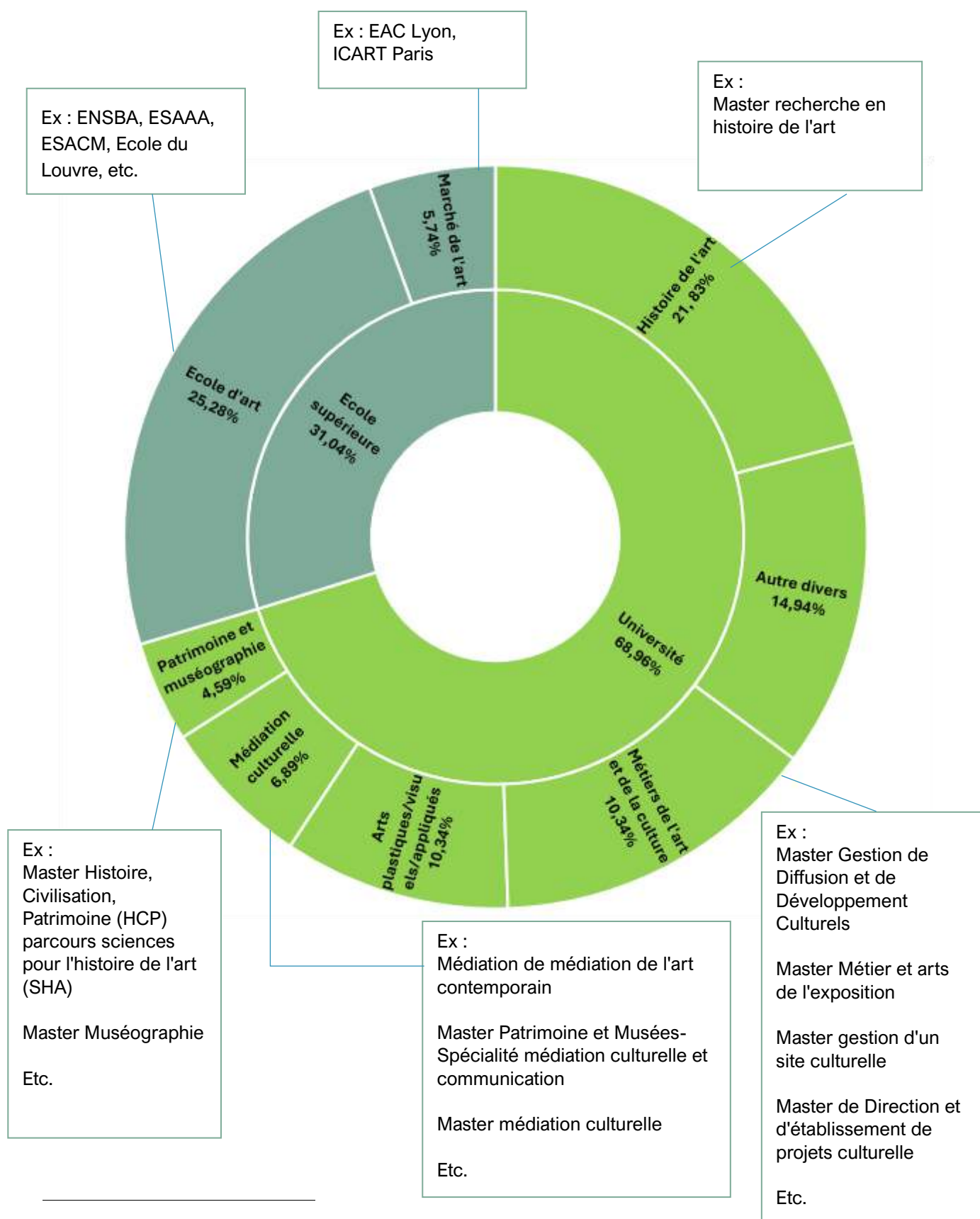
Ce constat de niveau élevé de diplôme est valable de longue date pour l'ensemble des emplois culturels (en 2011, 41% de la profession culturelle avait un niveau de diplôme supérieur à bac +3²⁴ contre 19% des actifs en emploi), mais cela semble encore plus marqué pour le secteur qui nous concerne. La nature et le niveau de compétences nécessaires à l'exercice des professions qui composent le secteur des arts visuels nécessitent en effet un parcours de formation initial conséquent, ce qui est bien entendu à mettre en regard du niveau de rémunération particulièrement bas pratiqué, faute de mieux, dans la plupart des structures.

²² Il est à considérer que les données présentées dans ce chapitre sont élaborées uniquement à partir de l'enquête téléphonique. Ce qui représente un échantillon de 60 structures seulement.

²³ Cf. INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7658986?sommaire=7666953>

²⁴ M. Gouyon et F. Patureau, « Vingt ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles (1991-2011) » dans Culture chiffres, Eds. Ministère de la culture – DEPS, 2014, p11.

La formation initiale ²⁵



²⁵ Données élaborées sur un échantillon de 40 structures (questionnaire en ligne seul).

Dans les grandes lignes :

- **68,96%** des salariés ont un diplôme universitaire et **31.04%** un diplôme de grandes écoles
- D'autres profils se dégagent mais qui n'apparaissent pas dans ce graphique car ils sont plus anecdotiques (ex : CAP production et services en restauration, CAP menuiserie, etc.)
- Une majorité d'acteurs du secteur sont formés soit à l'art soit à l'histoire de l'art (**57.40%** = écoles d'art + histoire de l'art + arts plastiques, appliqués ou visuels) et une plus petite partie à l'encadrement structurel avec une spécialité art, culture et ou patrimoine (**27,56%** = Métiers de l'art et de la culture, médiation culturelle, patrimoine et muséographie, marché de l'art)
- La plupart des salariés qui sont employés sur des missions que l'on pourrait estimer plus génériques (administration, communication, accueil, etc.) ont également un parcours de formation initiale lié à l'art
- Beaucoup de salariés des lieux d'art sont eux-mêmes ou ont été artistes

Voici quelques extraits permettant de donner plus de réalité à la variété des parcours de formation initiale :

Extrait 1 : « *Moi, je suis très autodidacte, c'est-à-dire que j'ai commencé par faire un bac littéraire. J'ai fait une mise à niveau art appliqué. J'ai fait un bac art appliqué dans le domaine de la communication visuelle. Après le hasard m'a fait... atterrir à Paris, chez la famille Bourdieu, du sociologue. Donc, on va dire que j'ai fait toute une partie de mon éducation à la critique sociologique et philosophique dans cette maison. J'ai habité quatre ans et demi avec Marie-Claire, la veuve de Pierre. Je pense que c'est à ce moment-là que j'ai commencé aussi à réfléchir à certaines choses. J'ai rencontré Norbert Godon, qui était artiste et commissaire d'exposition, professeur de français, mais avec aussi un solide bagage sur toute la partie histoire de l'art, donc on a travaillé 15 ans ensemble comme commissaire d'exposition avec des expositions un peu à la (inaudible) je pense que vous voyez avec des réseaux de thématiques. (...) Donc, on va dire que toute la partie, en toute humilité, conceptuelle et montage d'exposition, c'est quelque chose que j'ai appris dans le réel, pas du tout dans une formation d'études.* » **(Anonyme)**

Extrait 2 : « *Tous les quatre, on a fait une école d'art. Bénédicte, Maxime et moi, on a fait l'École d'art de Brest. Moi, je ne les connaissais pas parce qu'ils étaient un peu plus jeunes que moi. On ne s'est pas croisés. Je suis sorti avant qu'ils arrivent. Et Mathilde, elle a fait l'École d'art de Cergy-Pontoise. Et puis après, Bénédicte, elle, elle a fait une sorte de... je ne sais pas comment ça s'appelait, un master ou je ne sais pas quoi, à Genève, plus en commissariat d'exposition. Et du coup, voilà, elle est plus aussi dans la recherche et tout ça. Elle fait un doctorat en ce moment.* » **Guillaume Robert (Bermuda, 01)**

Extrait 3 : (Anonyme) – « *Oui, moi j'ai une formation initiale, je viens d'une école d'art appliqué, j'ai fait un BTS image et communication, en fait j'étais graphiste, enfin bref, j'ai pas été plus loin avec ça, j'étais beaucoup plus intéressée par l'histoire de l'art, donc après j'ai fait une fac d'histoire de l'art, une école privée de marché de l'art, dans le marché de l'art j'ai beaucoup appris. Voilà, tous les métiers autour de la vente d'objets d'art, galeries, etc. Et puis, j'ai fini par un DESS en développement culturel. Mais cependant, j'avais toujours l'idée de travailler avec les artistes qui sont vivants. Ça, c'est quelque chose qui m'a, depuis que je suis dans le monde professionnel, beaucoup intéressée. Ce qui fait que j'ai travaillé depuis que je suis stagiaire dans les centres d'art, FRAC, etc. J'ai toujours été dans le secteur des arts visuels. C'est en fait, oui, une espèce de profil un peu émaillé, plein de choses. Mais finalement, c'est assez...*

Et le recrutement de xxxx aussi s'est fait parce qu'elle n'est pas à la base une administratrice pluridisciplinaire, elle vient aussi d'une formation artistique.

L.D : - Est-ce que c'est indispensable dans un centre d'art d'avoir un profil orienté ?

S.A : Ça dépend du profil, mais disons que pour avoir eu, une personne qui était vraiment comptable, on voyait bien qu'elle traitait les artistes ou la conception des projets comme on vend des petits pois, donc là on n'est pas quand même... Disons qu'il y a une connaissance de la filière qui est quand même très

enrichissante pour pouvoir d'emblée formuler une pensée juste avec les chiffres.

L.D : Et donc vous xxxx, votre formation ?

Anonyme : Eh bien moi j'ai un master d'art plastique en théorie et pratique artistique et je n'ai que ça comme diplôme. Mais par contre j'ai appris, enfin comment dire, j'ai travaillé aussi bien dans un FRAC ou en collectivité, j'ai travaillé beaucoup dans le spectacle vivant, j'ai occupé les postes à la fois de production, de diffusion, d'administration. J'ai travaillé aussi dans un lieu de résidence où je faisais à la fois l'administration mais aussi la production et la gestion de l'équipement. Donc en fait, je me suis plutôt formée sur le terrain parce que je n'ai jamais appris l'administratif des structures culturelles, que ce soit dans le spectacle vivant ou dans les arts plastiques. Donc voilà, j'ai appris par l'expérience moi-même et je continue à apprendre et c'est important de continuer à se former. Alors bien sûr, il y a la formation professionnelle que l'on connaît, qui vient compléter ou confirmer ou m'apporter des contenus supplémentaires, mais c'est aussi au quotidien quand on est confronté à des problématiques bah voilà, je confie aussi des choses, je ne connais pas tout et j'apprends régulièrement des choses. »



© Beautés au FRAC Auvergne Ludovic Combe

La structuration de l'offre de formation

Le secteur des arts visuels est, comme nous l'avons vu plus haut, un secteur assez jeune qui se développe majoritairement depuis les années 1980 et qui est encore en voie de structuration. En matière de formation, notamment, les offres se sont déployées et diversifiées relativement récemment afin de répondre aux différents métiers qui composent le secteur.

La cartographie de ces différents parcours professionnels pourrait faire l'objet d'un développement à part entière que nous ne pouvons proposer ici avec précision. Cela étant, il est intéressant d'entendre le constat des acteurs sur ce sujet. Les deux extraits d'entretien suivants témoignent de cette évolution du secteur.

Extrait 1 : « *Moi quand j'ai commencé à travailler dans des emplois culturels, il n'y avait pas de formation. Il n'y avait pas d'école. Vous savez toutes ces écoles privées qui proposent une formation et des diplômes de développement de projets, d'administration culturelle. Tout cela n'existait pas. Les structures ont dû inventer (on dit souvent ça entre nous) inventer ce qu'est le métier culturel. (...) Il s'est développé aussi parce que les structures culturelles se développaient et avaient besoin de s'affirmer et de se professionnaliser. Parce qu'en face d'elles, il y avait aussi des partenaires publiques qui certes développaient des politiques culturelles pour attribuer des subventions mais en même temps forcément demandaient à avoir en face d'elles des professionnels, une structuration, une pérennisation des équipes pour pouvoir rentre compte de l'argent qui leur était attribué. Ça s'est beaucoup développé parce que des moyens financiers sont arrivés.* » **Virginie Retornaz (Moly-Sabata, 38)**

Extrait 2 : « *Je ne sais pas si c'est intéressant, mais je travaille dans le monde de la culture depuis 1996. Ce que je vois malgré tout c'est une évolution. Moi, j'ai commencé malgré tout par un troisième cycle, désigné DESS à l'époque, un M2 de gestion des affaires culturelles. Ça, c'était un gros bagage universitaire qui ouvrait des portes dans le monde de la culture au sens large. Il se trouve que moi, c'étaient les arts plastiques qui m'intéressaient. J'ai commencé à travailler dans un centre d'art, donc toujours le stage, le magasin à Grenoble, centre national d'art contemporain, et j'ai tout appris sur le terrain.*

(...) En fait, oui, on apprenait sur le terrain. Aujourd'hui, toute la chaîne hiérarchique liée à la présentation des œuvres est associée à une formation. Il y a des formations pour tout. Il y a des formations de médiation, il y a des formations de manipulations d'œuvres d'art, il y a des formations de régie des collections, il y a des formations de commissariat d'exposition. Vous voyez, déjà à mon époque, il y avait deux formations. Et puis, assez rapidement, il y a eu Rennes 2. Mais aujourd'hui des formations de commissariat, il y en a beaucoup plus dans les facultés. Il y a Paris 4, l'art contemporain et son exposition, Rennes 2 toujours. Je trouve en tout cas que l'aspect formation s'est densifié (...).

En tout cas, à partir des années 2000, oui, il y a vraiment eu une accélération de l'ouverture de cursus. Et depuis 10 ans, en effet, c'est-à-dire qu'en 2000, les cursus s'ouvrent et en 2010, ils se multiplient. Par exemple, si je prends la régie des œuvres, en 2000, il y a des formations à l'École du Louvre, notamment, et puis à Amiens. En 2010, il y en a à Bordeaux, à Montpellier, École du Louvre, toujours, Amiens, toujours. Les écoles d'art s'emparent aussi de la régie des collections parce qu'ils savent que leurs jeunes diplômés ne seront pas tous artistes, en tout cas, ne pourront pas en vivre. Donc c'est aussi un débouché, la régie des collections. Ils ouvrent des départements de formation à la régie des collections. En médiation, pareil, il y a pléthore de formations. Ça, c'est la formation initiale. Et puis en formation continue, c'est pareil. Il y a des catalogues de formations continues : communication et monde culturel, billetterie et monde culturel, machin, truc. Hier encore, j'en recevais, je l'ai donné à mes collaborateurs. Je trouve qu'aujourd'hui, c'est plus sur le terrain, on se forme soit de manière initiale à l'université ou dans des écoles, soit en formation continue. Ça, c'est un constat que je fais. » **Ingrid Jurzak (Musée de Valence, 26)**

03.02 INVENTAIRE DES COMPÉTENCES

Une cinquantaine de structures ont répondu via le questionnaire en ligne à la partie qui concernait le recensement des compétences. Pour chaque compétence proposée, les structures pouvaient se positionner sur 4 propositions. Est-ce que cette compétence est mobilisée au sein de ma structure ou n'est-elle pas nécessaire à son fonctionnement, cette compétence aurait-elle besoin d'être développée ou renforcée, cette compétence est-elle habituellement externalisée.

Le pourcentage dans les tableaux suivants correspond au pourcentage de structures sur 50 qui ont coché la case. Cela nous permet d'identifier les compétences les plus communément mobilisées mais aussi celles qui auraient besoin d'être renforcées. Le premier tableau correspond aux compétences génériques et le second aux compétences spécifiques au secteur des arts visuels. Notons cependant qu'une des problématiques du secteur, très régulièrement soulevée dans les entretiens, est justement la nécessité d'adapter et d'appliquer les compétences génériques aux spécificités du secteur.

	Compétence mobilisée au sein de la structure	Compétence non nécessaire pour la structure	Compétence qui doit être développée et/ou renforcée	Compétence externalisée
Communication	79,17%	0%	41,67%	6,25%
Communication numérique	79,17%	0%	39,58%	4,17%
Comptabilité	56,25%	0%	14,58%	41,67%
Secrétariat	85,42%	8,33%	8,33%	0%
Web-mastering	47,92%	6,25%	39,58%	31,25%
Accueil du public	89,58%	6,25%	14,58%	2,08%
Développement du public	77,08%	2,08%	41,67%	0%
Gestion administrative	93,75%	0%	14,58%	0%
Management des équipes	77,08%	10,42%	14,58%	0%
Sécurité et surveillance	54,17%	18,75%	14,58%	22,92%
Management de projets	93,75%	0%	16,67%	0%
Recherche de financements privés et publics	79,17%	4,17%	43,75%	0%

	Compétence mobilisée au sein de la structure	Compétence non nécessaire pour la structure	Compétence qui doit être développée et/ou renforcée	Compétence externalisée
Curation/commissariat	83,33%	6,25%	8,33%	14,58%
Médiation culturelle et artistique	89,58%	2,08%	25%	2,08%
Régie des collections	39,58%	58,33%	8,33%	0%
Histoire de l'art	75%	20,83%	8,33%	4,17%
Droit de l'art	50%	14,58%	41,67%	10,42%
Muséologie	31,25%	62,5%	12,5%	2,08%
Régie technique/Régie d'exposition	77,08%	10,42%	18,75%	14,58%
Restauration d'œuvres	10,42%	64,58%	4,17%	25%
Conservation du patrimoine	27,08%	68,75%	6,25%	4,17%
Inventaire, récolement, archivage	29,17%	60,42%	16,67%	2,08%
Management de projets culturels, direction culturelle	91,67%	4,17%	12,5%	0%
Organisation de résidence	68,75%	18,75%	16,67%	8,33%
Connaissances légales et juridiques	64,58%	4,17%	52,08%	12,5%

Au cours de l'enquête nous avons recensé quelques autres compétences importantes :

- **Scénographie pour la mise en espace d'œuvres**
- **Graphisme**
- **Captation photo ou vidéo**
- **Édition et rédaction** (pour les catalogues d'exposition et autres publications entourant l'activité)

- **Les compétences qui semblent avoir le plus besoin d'être développées**

Les compétences génériques qui semblent le plus avoir besoin d'être développées sont la communication (41.67%), la communication numérique (39.58%) et le webmastering (39.58%) mais aussi la recherche de financement (43,75%).

Parmi les compétences spécifiques au secteur, on trouve devant le droit de l'art (41.67%) et les connaissances légales (52,08%). On peut aussi citer la régie technique (18,75%).

- **Les compétences le plus souvent externalisées**

Les compétences génériques les plus souvent externalisées sont la comptabilité (41,67%) et le webmastering (31.25%). On peut noter aussi la sécurité et la surveillance (22,92%). L'enquête téléphonique a aussi permis de révéler que le transport des œuvres est aussi très souvent externalisé.

Les compétences spécifiques au secteur sont moins souvent externalisées, mais on peut noter tout de même la restauration d'œuvres (25%), la curation et le commissariat d'exposition (14.58%), la régie technique (12.5%), les connaissances légales et juridiques (12.5%).

© Le creux de l'enfer – Vincent Blesbois



03.03 LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La place accordée à la formation au sein des lieux d'art

Il ressort de l'enquête, tant quantitative que qualitative, que pour beaucoup de lieux d'art, il est difficile de placer la formation professionnelle au premier plan des préoccupations. Ce n'est bien sûr pas une réalité uniforme. Plus les lieux d'art ont de moyens, de temps et de salariés, plus généralement ils sont concernés par cette question. Mais pour une part importante des lieux d'art, la petite taille des équipes, les difficultés d'ordre économique et organisationnel, rendent très secondaires ou inaccessibles les considérations liées à la formation.

Loin de signifier que les lieux d'art ne sont pas intéressés par la formation, ces éléments mettent en lumière une des difficultés que peuvent rencontrer les structures dans leur désir d'évolution.

Les données du tableau suivant affinent la notion de place accordée à la formation dans le secteur. Un échantillon de 47 structures a répondu à ces questions via le questionnaire en ligne.

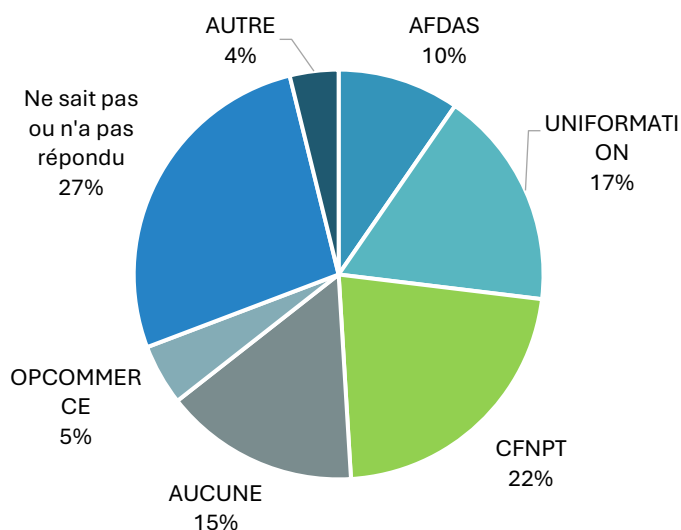
	Oui	Non	Ne sais pas
Estimez-vous que les salarié.e.s de votre structure sont suffisamment informé.e.s sur leurs droits en matière de reconnaissance, maintien et développement des compétences?	38.3%	40.43%	21.28%
Votre structure effectue-t-elle un entretien professionnel abordant les axes de développement en matière de formation ?	57.45%	34.04%	8.51%
Les salarié.e.s de votre structure bénéficient-ils/elles régulièrement d'actions liées aux compétences (formations, etc.) ? (au moins une fois tous les deux ans)	48.94%	40.43%	10.64%
Les salarié.e.s de votre structure sont-ils/elles tous/tes informé.e.s de l'existence du Compte Professionnel de Formation et de son fonctionnement?	61.7%	17.02%	21.28%
Votre structure a-t-elle mis en place un parcours "compétences" pour faciliter l'intégration, l'accueil et la prise de poste des nouveaux venu.e.s (salarié.e.s, stagiaires, etc.)	17.02%	72.34%	10.64%
Votre structure propose-t-elle des parcours de validation des acquis de l'expérience ?	6.38%	72.34%	21.28%

Les opérateurs de compétence

La répartition des lieux d'art par opérateur de compétences

Chiffres et éléments clés :

42% des personnes interrogées dans les lieux d'art employeurs ne savent pas à quelle OPCO ils sont affiliés, répondent « aucune » ou n'ont pas répondu



Outre le CNFPT pour les structures relevant du secteur public, les lieux d'art sont pour la plupart affiliés soit à Uniformation soit à l'AFDAS et, pour une partie des galeries en société, à Opcommerce²⁶.

Notons que le CNFPT apparaît sur ce graphique avec un pourcentage plus élevé car les structures publiques identifient généralement assez facilement leur OPCO, ce qui est moins le cas pour les structures du secteur privé, qui plus est dans le milieu associatif.

La part de structures n'ayant pas su répondre à la question ou ayant répondu « aucune » alors que l'affiliation est automatique est très significative. Elle dit bien qu'une partie importante des structures, les petites structures en premier lieu, sont en prise avec une réalité qui laisse peu de place aux considérations liées à la formation.



© Shakers
I. Rison

²⁶ Les données de ce graphique ont été élaborées en combinant les résultats de l'enquête en ligne et ceux de l'enquête téléphonique, sur l'ensemble des structures employeuses recensées par cette étude (soit un échantillon de 106 structures).

Les relations entre les lieux d'art et leur opérateur de compétence ²⁷

Chiffres et éléments clé :

46,81% connaissent l'offre de service de leur OPCO

72,34% estiment que le catalogue ne répond pas à leurs besoins

Une demande de formations adaptées aux spécificités du secteur.

Bien que cela ne soit pas uniforme et que certains lieux d'art trouvent satisfaction dans leur OPCO, beaucoup expriment un sentiment d'inadéquation entre leurs besoins et les propositions du catalogue d'Uniformalion, de l'Afdas et du CNFPT. Il revient souvent que les formations proposées ne sont pas assez orientées vers les spécificités du secteur des arts visuels. Les formations génériques, bien qu'intéressantes, sont souvent en décalage avec la réalité des lieux d'art.

Beaucoup de lieux d'art se tournent vers le CIPAC (organisme de formation des professionnels de l'art contemporain) ou d'autres structures qui offrent des formations plus proches de leurs besoins.

	Oui	Non	Ne sais pas
Avez-vous connaissance de l'offre de services (Accompagnement RH, alternance, offres de formation, etc.) de votre OPCO ?	46.81%	36.17%	17.02%
Votre structure fait-elle appel aux dispositifs d'accompagnement proposés par votre OPCO ?	10.64%	36.17%	53.19%
Le catalogue de formations de votre OPCO répond-il à vos besoins en termes d'actions liées aux compétences ?	17.02%	72.34%	10.64%

Extrait 1 : « Alors ça m'a complètement découragée d'aller voir chez Uniformalion parce que quand on va voir chez Uniformalion, il n'y a pas ça. Ce catalogue n'existe pas. C'est clair. Alors je sais bien que je pourrais leur demander de faire une expertise, d'étudier mon propre projet mais pareil pour des questions de temps etc, je ne l'ai jamais fait. Auprès de qui je pourrais me tourner, je n'en sais rien. Donc là il y a une petite fragilité, pour des tas de raisons de ma part et de la part d'interlocuteurs potentiels qui fait que je n'ai jamais... » **Virginie Retornaz (Moly-Sabata - 38)**

Extrait 2 : « Oui, alors Uniformalion, c'est notre OPCO, oui, effectivement. En revanche, on passe souvent par d'autres organismes de formation, c'est-à-dire qu'on passe par exemple par l'AGCIF, je ne sais pas si ça vous parle. C'est un organisme à Paris qui est vraiment spécialisé dans la culture, que ce soit aussi bien spectacles vivants qu'arts visuels. Ça peut être aussi le CIPAC qui dispense des formations, donc là spécialisées art contemporain. Et puis après, ça peut être tout autre organisme en fonction des besoins. C'est vrai qu'Uniformalion n'est pas complètement raccord avec nos métiers. Donc, ça va être très généraliste. Nos métiers en général, que ce soit d'un point de vue... Alors bien sûr, si on voulait apprendre Excel, si on voulait apprendre à gérer un budget, bien sûr, c'est possible. Pour des spécificités liées à nos métiers, de la culture et de l'art contemporain, ça ne répond pas complètement, même plutôt pas. D'ailleurs, le catalogue des formations, je le fais circuler avec mes collègues et puis ce n'est jamais ça qu'ils choisissent, parce que ça ne répond pas, non ». **(Anonyme)**

Extrait 3 : La collectivité fait principalement appel au CNFPT pour la formation, ce qui réduit un peu le champ des possibles pour des formations vraiment spécifiques au secteur, peu représenté (y compris dans le catalogue du CNFPT, plus fourni sur le spectacle vivant, l'enseignement musical, etc.).

²⁷ Les données chiffrées de ce chapitre ont été élaborées à partir d'un échantillon de 47 structures (questionnaire en ligne seul).

Les besoins identifiés

- **Des besoins en formation sur des compétences génériques mais appliquées au secteur des arts visuels**

Un des éléments qui revient le plus souvent sur la question de la formation professionnelle est le manque de formations adaptées spécifiquement aux particularités du secteur des arts visuels. Comme la plupart des salariés ont déjà un parcours de formation initiale en art ou histoire de l'art, ils rencontrent plus de difficultés sur les compétences génériques de gestion d'un lieu.

Cette notion apparaît déjà clairement dans les extraits proposés au chapitre précédent. Mais voici encore quelques extraits recueillis via le questionnaire en ligne.

« Les formations proposées ne répondent pas toujours aux besoins précis : en ressources humaines, sont souvent proposées des formations longues ou alors hyper-spécialisées alors que notre besoin se situe au niveau des fondamentaux des obligations employeur-euses ; en régie technique, nos besoins se situent davantage à l'endroit de la production que de la conservation ou du transport des œuvres ; en termes de construction et suivi budgétaire, nous n'avons pas trouvé de formation qui couvre ce domaine spécifique. » (extrait anonyme tiré du questionnaire en ligne)

« Pas de formation de qualité proposée spécifiquement sur ces sujets pour les arts visuels. » (extrait anonyme tiré du questionnaire en ligne)

- **Les besoins les plus souvent cités sont :**

- La communication et la stratégie de communication
- La gestion administrative
- Les langues étrangères
- Les notions de droit des artistes et de législation propre au secteur
- La recherche de financements et en particulier de financement privé. Les acteurs du secteur ne savent souvent pas comment aborder ce champ.
- La médiation

- **7.5 % des structures employeuses n'identifient aucun besoin en formation** (ce pourcentage n'inclus pas les structures qui n'ont pas répondu à la question.

Le tableau qui figure à la page suivante présente les besoins en formation nommés par les structures employeuses lors du questionnaire en ligne et lors de l'enquête téléphonique. Le nombre d'occurrence correspond au nombre de fois où le besoin a été nommé par une structure.

Besoin en formation formulé ²⁸	Nombre d'occurrences	Besoin en formation formulé	Nombre d'occurrences
Communication et stratégies de communication	11	Médiation jeune public et public spécifique	2
Administratif	7	Logiciel 3D	1
Langues étrangères	7	Relations institutionnelles	1
Comptabilité	5	Gestion budgets prévisionnels analytiques	1
Ressources humaines et management	3	Électricité (mise à niveau)	1
Médiation	7	Éclairage	1
Juridique – législation artistique – droits d’auteur – fiscalité et contrats d’artistes	6	Médiation sensible	1
Régie technique	2	Projet culturel QPV (Quartier prioritaire de la ville)	1
Management de projet culturel	2	Conduite de réunions	1
Recherche de financements	5	Relation presse	1
Photoshop, Illustrator, in design, PAO	3	Formation à l’administration publique	1
Bureautique, informatique de base (world, excel)	4	Gestion du stress	1
Réseaux sociaux	4	Régie vidéo	1
Animation Culturelle d’un territoire	1	Histoire de l’art	1
Sécurité bâtiment public	1	Marketing-développement commercial	1

Les freins rencontrés

Les freins rencontrés par les lieux d'art dans l'accès à la formation sont essentiellement :

- **Le manque de temps**

Lié à la petite taille des équipes et à la grande charge de travail à laquelle les acteurs doivent faire face faute de pouvoir recruter à la hauteur de leurs nécessités, plusieurs structures expliquent qu'il est difficile de trouver du temps pour la formation dans une structure qui repose entièrement sur 1 ou 2 salariés.

« Avec une seule salariée il est difficile de dégager du temps de formation car le centre d'art tournera difficilement sans personne sur ces heures-là ». (Extrait anonyme tiré du questionnaire en ligne)

« De plus en plus j'ai du mal à faire des formations parce que ça veut dire que si je suis en formation, je ne suis pas là. Et les personnes qui sont autour de moi et qui sont bénévoles sont des retraités, donc ils ont des problématiques de retraités. Ils sont présents mais si l'artiste a un problème, ils ne vont pas pouvoir le résoudre. Voilà, c'est mon travail d'assister les artistes. (...) Là, je fais des formations sur un jour concernant le plan financier ou des choses comme ça, mais c'est un jour donc ce n'est pas...Là j'ai demandé, pour que la résidence puisse vraiment s'ouvrir à l'international, de me mettre au niveau des langues étrangères, reprendre mon anglais et mon espagnol que je ne pratique plus. Donc je perds cette fluidité d'expression. Donc je leur ai demandé de reprendre des cours mais voilà, je suis bloquée parce qu'il faut que je vois quand c'est moins préjudiciable pour la résidence. » Anonyme

- **Le manque de moyens financiers**

Le manque de moyens est ce qui arrive en second dans l'expression des freins rencontrés pour accéder à la formation.

- **Le manque de formations adaptées aux spécificités du secteur et la difficulté d'accès**

Les acteurs expriment leurs difficultés à trouver des formations adaptées aux besoins spécifiques de leur secteur. Le CIPAC semble être l'organisme qui répond le plus à ces besoins. Certaines structures estiment qu'il est cependant plus délicat d'avoir accès aux formations du CIPAC qu'à celles proposées dans le catalogue de leur OPCO. Les raisons évoquées font état d'une plus grande lourdeur administrative et d'un coût supplémentaire. Ce point de vue est particulièrement relevé au sein des structures du secteur public. En effet, ces dernières dépendent de la validation de leurs collectivités de rattachement qui semblent plus rarement envisager des formations en dehors du catalogue CNFPT.

Le catalogue CNFPT n'est souvent pas assez spécialisé, et les groupes de formation sont réduits, ce qui fait que beaucoup de demandes sont rejetées par manque de places. Pour les formations spécialisées en dehors du CNFPT, le frein principal est le coût, et la collectivité ne peut pas toujours les financer. (extrait anonyme tiré du questionnaire en ligne)

Je fais régulièrement des demandes de formation avec le CIPAC mais souvent refusé car trop cher et j'ai déjà un OPCO mais le CNFPT est moins pointu sur les questions d'art contemporain. (extrait anonyme tiré du questionnaire en ligne)

On visualise également un manque d'information de la part d'un certain nombre de structures quant aux formations et leurs dispositifs de financement.

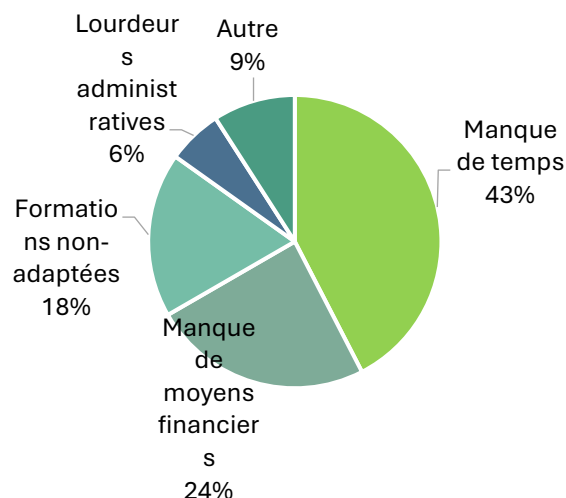


Table des annexes

Annexe 1 : Table des matières

Annexe 2 : Bibliographie

Annexe 3 : Les cartes en plus grand format

Annexe 4 : Liste des structures ayant participé à l'étude

Table des matières

ÉTUDE SUR L'EMPLOI CULTUREL ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DES ARTS VISUELS EN AUVERGNE-RHONE-ALPES	1
CADRE DE L'ÉTUDE	3
Rappel du contexte de l'étude	3
Objectif de l'étude	3
Les acteurs du projet	4
PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE	5
DISPOSITIF D'ENQUÊTE	6
ENQUÊTE QUALITATIVE	6
ENQUÊTE QUANTITATIVE	7
SOMMAIRE	8
01 LE SECTEUR DES ARTS VISUELS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : PRÉSENTATION ET CARACTÉRISATION	9
01.01 PORTRAIT DU SECTEUR À L'ÉCHELLE RÉGIONALE	10
Données générales	10
Répartition sur le territoire	11
Dynamique territoriale et structuration en réseaux	13
01.02 PORTRAIT DU SECTEUR PAR DÉPARTEMENT	15
L'Ain	16
L'Allier	17
L'Ardèche	18
Le cantal	19
La Drôme	20
La Haute-Loire	21
La Haute-Savoie	22
L'isère	23
La Loire	24
Le Rhône	25
Métropole de Lyon	26
Le Puy-de-Dôme	27
La Savoie	28

01.03 LES LIEUX D'ART : CARACTÉRISATION ET TYPOLOGIE	29
La taille des structures (en termes d'emploi)	30
Les différents types de lieux	31
Les missions des lieux d'art	33
Les lieux de création et de production	34
Les lieux de monstration et de diffusion	35
Les lieux de collection et de conservation	36
Les missions de sensibilisation et de médiation	37
01.04 LE FONCTIONNEMENT DES LIEUX D'ART	41
Le cadre professionnel et juridique des lieux d'art	42
Les codes NAF	42
Les statuts juridiques	42
Les conventions collectives	41
Un manque global de cadre de référence	42
Le fonctionnement économique des lieux d'art	43
Un secteur précaire	43
Les ressources et dépenses des lieux d'art	44
La dialectique financement privé/financement public	45
02 L'EMPLOI CULTUREL DANS LE SECTEUR DES ARTS VISUELS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	48
02.01 DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'EMPLOI	49
Les contrats de travail	49
Les types de contrats	49
Temps complets et temps partiels	50
Stagiaires et services civiques	50
Le profil des salariés	51
Le niveau d'emploi et de rémunération	52
02.02 L'EMBAUCHE	53
Dynamique d'embauche et projets de recrutement	53
Besoins en ressources humaines	54
Canaux de recrutement	55
Difficultés rencontrées	56
02.03 FORCES DE TRAVAIL ET SYSTÈMES D'ADAPTATION	58
La polyvalence	59
La prestation de service et l'externalisation	61
La prestation de service comme force de travail complémentaire	61
L'externalisation pour pallier les difficultés liées à l'embauche	63
Travail bénévole / travail rémunéré	65

03 LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DES ARTS VISUELS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	68
03.01 LE PROFIL PROFESSIONNEL DES SALARIÉS	69
Le niveau d'étude	69
La formation initiale	70
La structuration de l'offre de formation	73
03.02 INVENTAIRE DES COMPÉTENCES	74
03.03 LA FORMATION PROFESSIONNELLE	77
La place accordée à la formation au sein des lieux d'art	77
Les opérateurs de compétence	78
La répartition des lieux d'art par opérateur de compétences	78
Les relations entre les lieux d'art et leur opérateur de compétence	79
Les besoins identifiés	80
Les freins rencontrés	82

Bibliographie

Bailly S. (2017), Etat des lieux des arts visuels en Auvergne-Rhône-Alpes. [rapport], 54p.

Fondu, Q. et Vermerie, M. (2015). Les politiques culturelles : évolution et enjeux actuels. Informations sociales, n° 190(4), 57-63. <https://doi.org/10.3917/inso.190.0057>.

Froger Lilian (2016), Les réseaux territoriaux d'art contemporain, [rapport de recherche]. https://www.artcontemporainbretagne.org/wp-content/uploads/Rapport_rencontres-nationales-des-reseaux_2016.pdf

Gouyon, M. et Patureau, F. (2014). Vingt ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles (1991-2011) Culture chiffres, n° 6(6), pp 1-24. <https://doi.org/10.3917/culc.146.0001>.

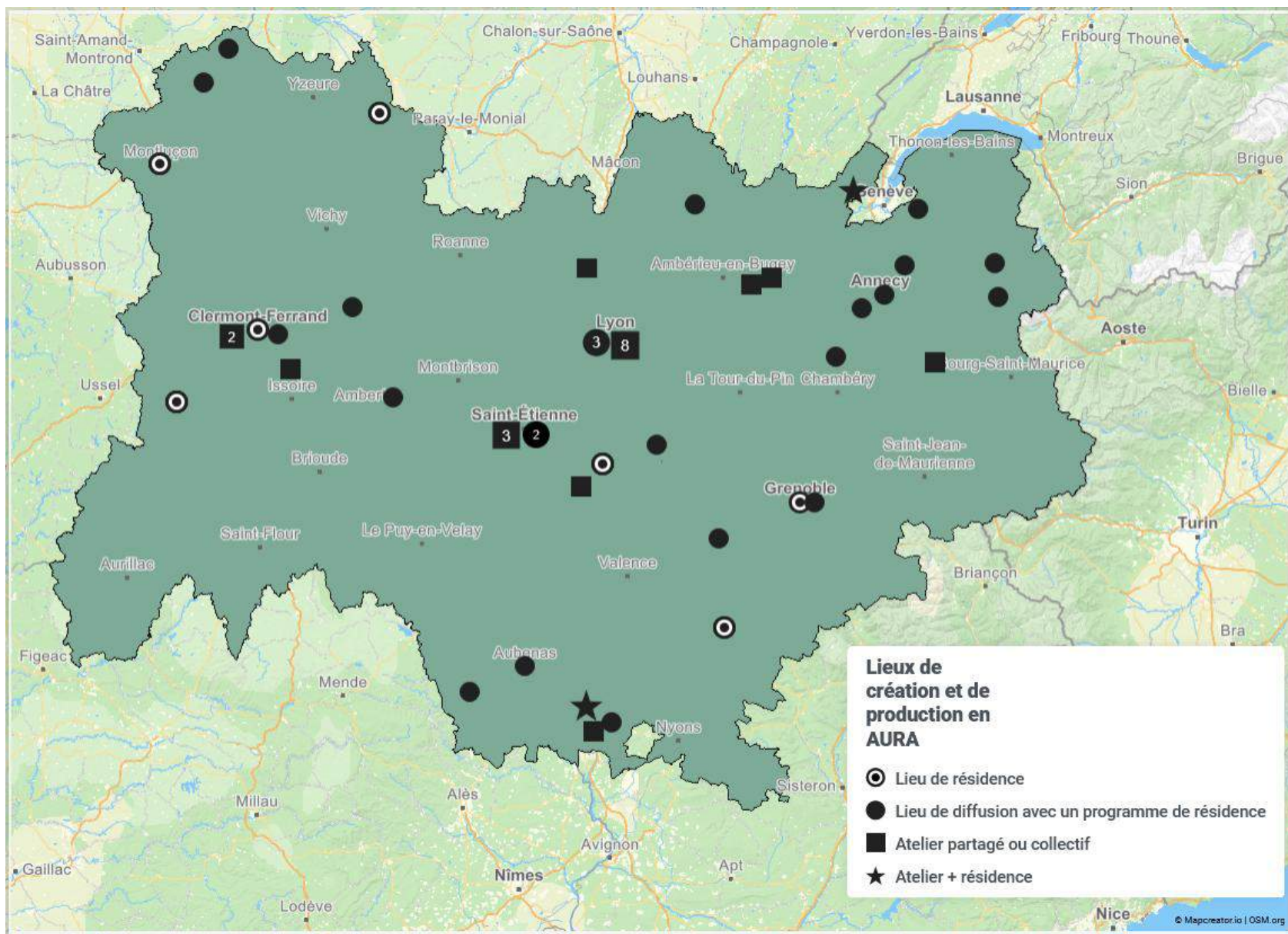
Jauneau, Y. ; Patureau, F. (2004) L'emploi dans le secteur culturel. Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel. Série « Données de cadrage » N°31. 34p.

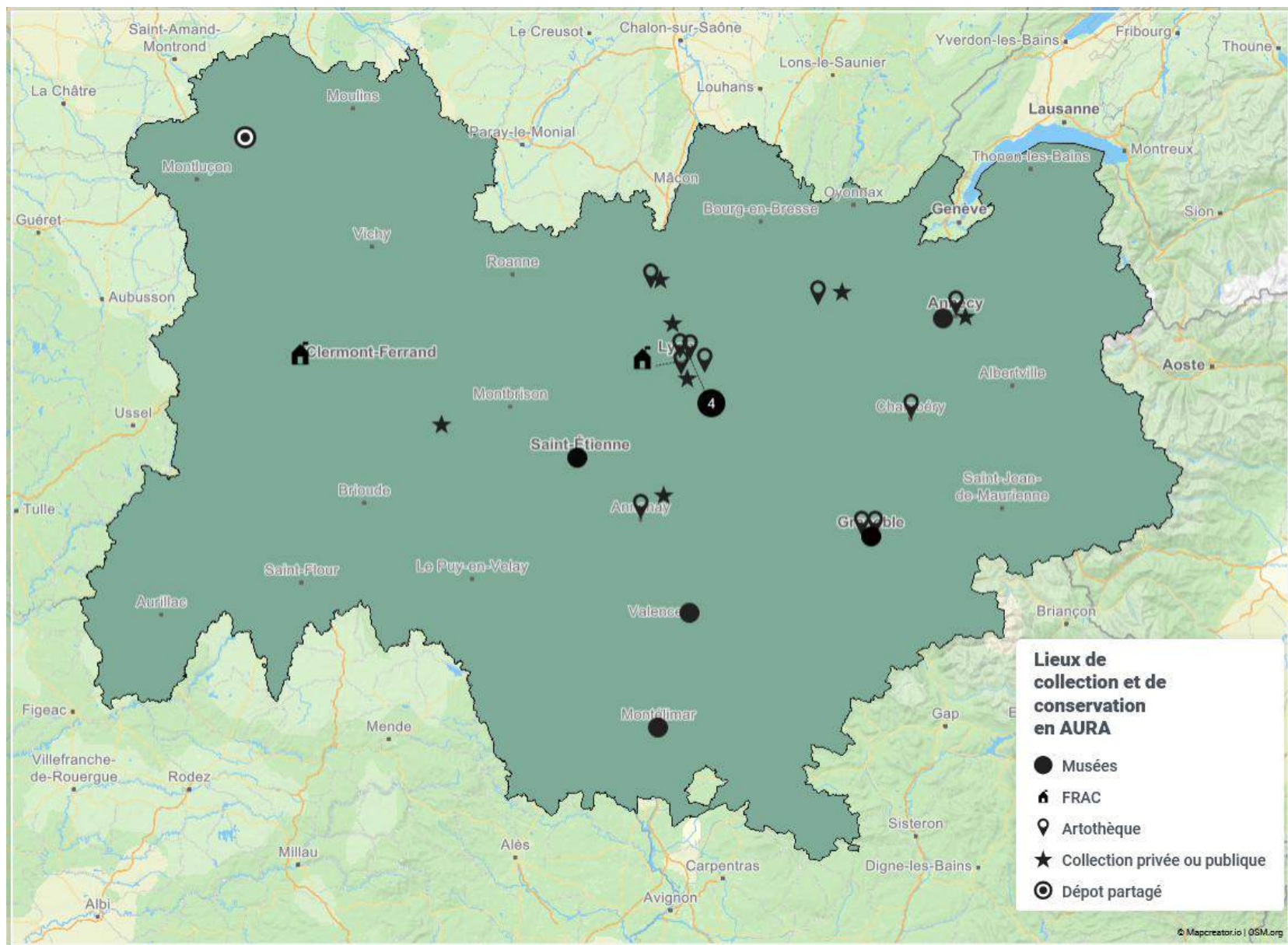
Maes, R. (2020). Le travail culturel en crise. La Revue Nouvelle, N° 5(5), 2-6. <https://doi.org/10.3917/rn.205.0002>.

Négrier, E. Arts visuels et politiques publiques en France premiers jalons pour un état des lieux. [Rapport de recherche] CIPAC. 2016, 33p.

Ministère de la culture (2023). Chiffres clés emploi culturel. [file:///C:/Users/lauri/Downloads/Chiffres%20cl%C3%A9s%202023 DEPS Emploi%20culturel Fiche-1.pdf](file:///C:/Users/lauri/Downloads/Chiffres%20cl%C3%A9s%202023%20DEPS%20Emploi%20culturel%20Fiche-1.pdf)

Panorama de l'art contemporain en bretagne (2016), [rapport de recherche], art Contemporain Bretagne. <https://www.artcontemporainbretagne.org/wp-content/uploads/ACB-Panorama-2016.pdf>





Liste des structures recensées pour cette étude

Ain 01

H2M - Espace d'art contemporain
Centre d'Art Contemporain de Lacoux- CACL

Bourg-en-Bresse
Plateau d'Hauteville

Allier 03

La Résidence
Shakers - Lieu d'effervescence
Galerie Bertheas les Tournesols (2 galeries)
Street art city
Fonds d'art moderne et contemporain de Montluçon

Dompierre-sur-Besbre
Montluçon
Vichy
Lurcy-Lévis
Montluçon

Ardèche 07

Château-Musée de Tournon
Château de Vogüé - Association vivante
Collectif du Château de Verchaüs
Le Groupe Art Contemporain (GAC) d'Annonay
Mercurart (Hephaïstos SAS)
Sur le sentier des Lauzes
Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche - Le Partage des Eaux

Tournon-sur-Rhône
Vogüé
Viviers
Annonay
Mercuer
Saint-Mélany
Jaujac

Centre d'Art Contemporain et Patrimonial d'Aubenas
Au carrefour des arts

Aubenas
Lalouvès

Isère 38

La Halle - Centre d'art contemporain
Galerie Tracanelli
Centre d'art Bastille
Espace Vallès / Art contemporain
Moly-Sabata / Fondation Albert Gleizes
Musée de Grenoble
Spacejunk Grenoble
L'envers des pentes
La Halle des bouchers - Centre d'art contemporain
Le VOG
Galerie Vent des Cimes

Pont en royaux
Grenoble
Grenoble
Saint-Martin-d'Hères
Sablons
Grenoble
Grenoble
Grenoble
Vienne
Fontaine
Grenoble

Cantal 15

Clac Art contemporain
L'épicerie - asso tous art zimut

Chaudes-Aigues
Maurs

Haute-Loire 43

Espace d'art contemporain Les Roches
Aponia

Chambon sur Lignon
Le Monastrier-sur-Gazeille

Drôme 36

Angle art contemporain
Angle art contemporain
Centre d'art contemporain de Saint-Restitut
Eric Linard Galerie Editions
Espace d'art François Auguste Ducros
Musée d'art contemporain de Montélimar st martin
La Villa Balthazar
Galerie Artenostrum
Galerie Bost
Galerie espace liberté
Galerie Michèle Emiliani
Galerie art du temps
Maison de la Tour - Le Cube
Musée de Valence art et archéologie
Centre d'art de Crest
Espace d'art Chabrillan
DIEresidenz
Galerie Art au Zenith

St paul les trois chateaux
Saint Restitut
La Garde-Adhémar
Grignan
Montélimar
Valence
Dieulefit
Valence
Crest
Dieulefit
cléon-d'andran
Valaurie
Valence
Crest
Montelimar
Die
Nyons

Loire 42

Les limbes - Céphalopode
Galerie XXIe
Galerie Surface
L'Assaut de la menuiserie
Greenhouse
La serre + la cimaise
Ateliers de l'ancienne école des beaux-arts

St Etienne
Montbrison
St Etienne
St Etienne
St Etienne
St Etienne

Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole
 Médiathèque Jules Verne
 Galerie "Une image ..."
 Galerie rêves d'ailleurs
 Galerie Bertheas
 Semeurs de troubles
 Pasqui Galerie
 Maison 5
 Lignes libres
 Jeito photo
 Galerie Artbuck
 L'échauguette
 Estampille
 Galerie Deza
 Galerie Deza
 La fabrique des colombes

St Etienne
 La Ricamarie
 St Etienne
 St Etienne
 ST Etienne
 St Etienne
 St Etienne
 St Etienne
 St Etienne
 St Etienne
 Montbrison
 Rochetaillée
 St Etienne
 Roanne
 Villerest
 Ste colombe sur Gand

Puy-de-Dôme 63

Le Creux de l'enfer - Centre d'art contemporain d'intérêt national
 Galerie Claire Gastaud
 In Extenso
 Videoformes
 FRAC Auvergne
 Hôtel Fontfreyde - Centre photographique
 La Tôlerie
 Maison Garenne
 Galerie Christiane Vallé
 Le bief - la manufacture des images

Thiers
 Clermont-Ferrand
 Clermont-Ferrand
 Clermont-Ferrand
 Clermont-Ferrand
 Clermont-Ferrand
 Clermont-Ferrand
 La tour d'auvergne
 Clermont-Ferrand
 Ambert

Rhône 69

LeGrandLarge - Association pour la jeune création en Auvergne-Rhône-Alpes
 Poltred
 Documents d'artistes Auvergne-Rhône-Alpes
 Musée d'art contemporain de Lyon
 URDLA
 Studio Ganek
 CAP Saint-Fons Centre d'art
 Centre d'art Madeleine Lambert
 La BF15
 Ceysson & Benetière - Lyon
 Nouvel Institut Franco-Chinois

Lyon 07
 Lyon 03
 Lyon 04
 Lyon 06
 Villeurbanne
 Lyon 03
 St fons
 Vénissieux
 Lyon 01
 Lyon 01
 Lyon 05

Galerie Françoise Besson + la petite galerie	Lyon 01
Galerie Regard Sud	Lyon 01
Galerie Tator + La Factatory (programme/lieu de résidence lié à la galerie Tator)	Lyon 07
Goethe-Institut	Lyon 02
L'attrape-couleurs	Lyon 09
La Salle de bains	Lyon 01
La Mostra de Givors	Givors
Galerie 33 (apostrophe)	Caluire et Cuire
Musée Paul-Dini	Villefranche sur Saône
Artothèque de la Part-Dieu	Lyon 03
Centre d'art de la Fondation Bullukian	Lyon 02
Galerie le 116art	Villefranche sur Saône
Galerie Le Réverbère	Lyon 01
IAC - Institut d'art contemporain Villeurbanne/Rhône-Alpes	Villeurbanne
L'Epicerie Moderne	Feyzin
Le Bleu du ciel	Lyon 01
Le Polaris de Corbas	Corbas
Maison du livre, de l'image, et du son / Artothèque	Villeurbanne
Spacejunk Lyon	Lyon 01
Musée Urbain Tony Garnier	Lyon 08
La friche Lamartine	Lyon 09
Item La galerie	Lyon 01
Galerie Estades	Lyon 01
Galerie Slika	Lyon 02
Galerie Deza	Lyon 02
Autour de l'image	Lyon 02
Monopôle	Lyon 04
L'abat-jour	Lyon 1
La demeure du chaos	St Romain au mont d'or
Galerie Platini	Lyon 02
Galerie Tatiss	Lyon 02
L'oeil écoute	Lyon 05
Galerie Houg	Lyon 02

Savoie 73

Galerie L'Antichambre	Chambéry
Curiox centre d'art et de rencontres	Ugine
Espace Larith	Chambéry
La Conciergerie	La Motte Servolex
La Maison des Arts	Aime la Plagne
Solarium Tournant	Aix-les-Bains
Atelier de gravure et typographie de Conflans	Conflans
Galerie Jane Griffiths	

Haute-Savoie 74

Archipel art contemporain - Service culturel Mairie de St Germain les bains	St Gervais mont blanc
Espace d'art contemporain Le Mikado - MJC	Annecy
Fondation pour l'art contemporain Claudine et Jean-Marc Salomon - Galerie La Fabric	Annecy
L'Angle - Espace d'art contemporain du Pays Rochois	La roche sur Foron
Le Point Commun - Espace d'art contemporain	Cran Gevrier
Musées d'Annecy	Annecy
Artothèque - Médiathèque Bonlieu	Annecy
Centre d'art de Flaine	Flaine
Imagespassages - Association d'arts visuels et numériques contemporains	Annecy
La Chapelle de la Visitation - Espace d'art contemporain	Thonon les bains
La Villa du Parc - Centre d'art contemporain d'intérêt national	Annemasse
Phil'Art - Espace d'exposition	Filière
Archipel Butor : le Manoir des livres et la maison d'écrivain Michel Butor	Lucinges
Galerie Platini	Veyrier du lac